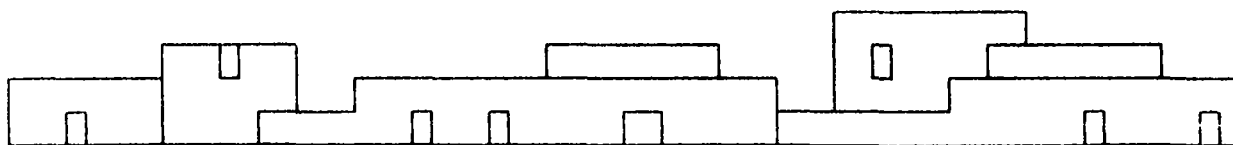


824 ML88

UNIVERSITEIT
DE WETENSCAPEN EN CENTRE
VOOR HET ONDERZOEK IN WATER, SUPPLY AND
SANITATION (IRC)

BAMAKO ET SEGOU



UNE ETUDE DU MILIEU URBAIN AU MALI

L'Association Néerlandaise d'Assistance au Développement - SNV

Evelien Kamminga
Liesbeth van Leeuwe
Raymond Maurêt
Zoumana Sidibé



Bamako, décembre 1988

824 ML88-9050

PREFACE

La problématique urbaine dans le Tiers Monde est un sujet qui récemment a suscité un vif intérêt. Elle alimente les débats des théoriciens. Quant aux praticiens du développement, malgré leur conviction sur la priorité du développement rural, ils pensent que pour un développement harmonieux et équilibré il est nécessaire de s'occuper aussi du développement urbain.

Aussi la SNV, l'Association Néerlandaise d'Assistance au Développement, a-t-elle jugé nécessaire de s'intéresser à la problématique urbaine au Mali afin de voir les possibilités qui s'offrent à elle et qui lui permettront de jouer à l'avenir un rôle actif dans ce domaine. Pour ce faire une équipe de recherche multidisciplinaire a été constituée. Elle a été chargée de mener une étude dans les deux plus grandes villes du Mali: Bamako et Ségou. Cette étude permettra à la SNV-Mali de mieux élaborer son plan quinquennal 1987-1991.

Ce document, qui est le fruit de neuf mois de travail, n'aurait pu être réalisé sans l'assistance et la coopération du personnel des services administratifs régionaux ou nationaux, des représentants d'organismes non-gouvernementaux et d'organismes internationaux et les habitants des quartiers visités. Tous trouvent ici l'expression de notre profonde gratitude. Nous ne saurions terminer sans remercier tous ceux qui de près ou de loin n'ont cessé de nous apporter leur concours tout au long de cette étude.

Evelien Kamminga, anthropologue
Liesbeth van Leeuwe, géographe
Raymond Maurêt, géographe
Zoumana Sidibé, économiste

LIBRARY, INTERNATIONAL REFERENCE
DEPARTMENT OF WATER SUPPLY
The Hague
1988

R 15N 9050
324 ML 88

INDEX

PREFACE.....	I
1. INTRODUCTION.....	1
1.1 Introduction.....	1
1.2 l'Etude.....	1
2. L'URBANISATION AU MALI.....	4
2.1 Introduction: un Historique.....	4
2.2 Une stratégie de développement centralisé ou décentralisé.....	5
2.2.1 introduction.....	5
2.2.2 une décentralisation au mali.....	6
2.2.3 le rôle des villes dans le processus de développement au Mali.....	7
2.2.4 les problèmes pour les centres urbains.....	8
3. BAMAKO.....	12
3.1 Introduction.....	12
3.2 l'Immigration et le développement des associations.....	14
3.3 Le logement.....	16
3.3.1 introduction.....	16
3.3.2 les zones d'habitation.....	17
3.3.3 la construction.....	18
3.3.4 le terrain comme propriété personnelle.....	19
3.3.5 les organismes (non-)gouvernementaux.....	23
3.4 l'Infrastructure physique.....	28
3.4.1 l'eau.....	29
3.4.2 l'énergie.....	31
3.4.3 l'assainissement.....	32
3.4.4 les routes.....	33
3.4.5 les organismes (non-)gouvernementaux.....	34
3.5 l'Infrastructure sociale.....	38
3.5.1 l'enseignement.....	39
3.5.2 les soins de santé.....	42
3.5.3 les infrastructures socio-culturelles.....	45
3.5.4 les organismes (non-)gouvernementaux.....	45
3.5.5 conclusion.....	49
3.6 Le secteur économique.....	50
3.6.1 introduction.....	50
3.6.2 les travaux domestiques.....	51
3.6.3 le secteur primaire.....	51
3.6.4 le secteur secondaire.....	56
3.6.5 le secteur tertiaire.....	61
3.6.6 les organismes (non-)gouvernementaux.....	64
3.7 Résumé.....	70
3.7.1 introduction.....	70
3.7.2 l'immigration et les associations.....	70
3.7.3 le logement.....	70
3.7.4 l'infrastructure physique.....	72
3.7.5 l'infrastructure sociale.....	74
3.7.6 le secteur économique.....	74

4.	SEGOU.....	78
4.1	Introduction.....	78
4.2	Le logement.....	80
	4.2.1 introduction.....	80
	4.2.2 les zones d'habitation.....	81
	4.2.3 quelques caractéristiques du logement.....	83
	4.2.4 le terrain comme propriété personnelle.....	85
	4.2.5 les organismes (non-)gouvernementaux.....	87
4.3	l'Infrastructure physique.....	88
	4.3.1 introduction.....	88
	4.3.2 l'eau.....	89
	4.3.3 l'énergie.....	90
	4.3.4 l'assainissement.....	91
	4.3.5 les routes et espaces verts.....	92
	4.3.6 les organismes (non-)gouvernementaux.....	93
	4.3.7 le rôle de la population.....	95
4.4	l'Infrastructure sociale.....	97
	4.4.1 introduction.....	97
	4.4.2 l'enseignement.....	97
	4.4.3 les soins de santé.....	98
	4.4.4 les services socio-culturels.....	100
	4.4.5 les organismes (non-)gouvernementaux.....	101
	4.4.6 le rôle de la population.....	103
4.5	Emploi.....	104
	4.5.1 introduction.....	104
	4.5.2 l'économie ségovienne.....	104
	4.5.3 le secteur primaire.....	106
	4.5.4 le secteur secondaire.....	111
	4.5.5 le secteur tertiaire.....	117
4.6	Résumé.....	118
	4.6.1 introduction.....	118
	4.6.2 le logement.....	119
	4.6.3 l'infrastructure physique.....	119
	4.6.4 l'infrastructure sociale.....	120
	4.6.5 le secteur économique.....	121
5.	CONCLUSIONS.....	124
5.1	Introduction.....	124
5.2	l'Urbanisation au Mali.....	124
5.3	Les citoyens pauvres.....	125
5.4	Les besoins prioritaires.....	128
5.5	Les organismes actifs en milieu urbain.....	129
6.	RECOMMANDATIONS.....	131
6.1	Une tâche pour la SNV en milieu urbain?.....	131
6.2	Dans quelles villes et avec quels objectifs?.....	131
6.3	Les groupes-cibles.....	132
6.4	Les domaines d'intervention.....	133
6.5	Les organismes d'accueil.....	135
6.6	Le type d'assistance.....	140
7.	EPILOGUE.....	142

ANNEXE A	Liste d'organismes contactés.....	144
ANNEXE B	Liste d'abréviations	146
BIBLIOGRAPHIE.....		148

Plans:

1.	Typologie des quartiers (Bamako).....	12a
2.	Extension de 1918 à 1976 (Bamako).....	17a
3.	District de Bamako:les secteurs maraîchers.....	52a
4.	Limites des quartiers (Ségou).....	81a
5.	Zones résidentielles (Ségou).....	81b

Tableaux:

1.	Nombre d'habitants par commune et pour le total de Bamako en 1976 et en 1987.....	16
2.	Taux d'Occupation des Quartiers à Bamako: Nombre d'Habitants par hectare.....	18
3.	Taux de Densité de Population dans les Ménages et les Concessions dans les six Communes du District de Bamako.....	21
4.	Répartition des Effectifs à l'Enseignement Fondamental par Commune en 1984/1985, District de Bamako.....	40
5.	La Projection de la Population de la ville de Ségou de 1976 jusqu'à 2012.....	79
6.	Les Prix d'Emission des Parcelles à Ségou.....	87
7.	La répartition des "travailleurs" de Ségou selon leur activité Principale en 1981.....	105

1. INTRODUCTION

1.1 INTRODUCTION

La SNV, l'Association Néerlandaise d'Assistance au Développement, a pour objectif de contribuer à l'amélioration structurelle de la position des groupes les plus défavorisés de la population dans les pays en voie de développement. De ce fait la SNV voudrait assurer une meilleure satisfaction des besoins essentiels, une autonomie économique plus grande et une réduction de la vulnérabilité sur le plan social de ces groupes (SNV, 1987:4,6).

Le champ d'intervention de la SNV dans le Tiers Monde a été en général le milieu rural où habitent la plupart des pauvres. Récemment la SNV s'est rendue compte que la pauvreté n'est pas limitée à la campagne, mais que les villes hébergent un nombre croissant de citoyens pauvres. Avec l'étude de van Woerden en 1985 la SNV a attiré l'attention sur la problématique urbaine.

Au Mali l'intervention de la SNV s'est limitée aussi aux actions en milieu rural jusqu'à présent. Les exceptions ont été une étude faite dans les quartiers spontanés de Banconi et de Sikoroni en 1979 et un projet expérimental des Soins Maternels et Infantiles à Ségou (1985). Récemment la SNV a réalisé que le nombre de citoyens pauvres augmente très vite et que les villes n'ont pas la capacité de les accueillir. Ainsi, les "citoyens pauvres" sont choisis comme groupe-cible potentiel dans le plan quinquennal 1987-1991 de la SNV-Mali. Par manque d'informations suffisantes sur leur situation elle a jugé nécessaire de faire une étude en milieu urbain.

L'étude a eu pour but de donner une base d'information à la SNV pour la formulation d'une politique sur la problématique urbaine au Mali. L'étude a été faite dans la capitale du pays, Bamako, et la deuxième ville, Ségou. Bamako est la ville principale explosant et partiellement disloquée avec plus de 640.000 habitants. Ségou avec presque 90.000 habitants est une capitale régionale qui se développe avec plus d'harmonie et qui pourrait être représentative pour les autres villes régionales.

1.2 L'ETUDE

Les objectifs de l'étude étaient:

- A. de faire mieux connaître les conditions de vie des citoyens pauvres et leur possibilités et contraintes d'améliorer leur situation,
- B. d'inventorier les interventions des organismes gouvernementaux et non-gouvernementaux en milieu urbain et
- C. de faire des recommandations à la SNV-Mali si c'est nécessaire de jouer un rôle actif dans les villes et si oui, de quelle manière: créer un cadre pour l'identification des

groupes-cibles, des secteurs d'intervention prioritaires et des organismes d'accueil potentiels.

Pour atteindre ces objectifs les recherches étaient dirigées sur les questions principales suivantes:

1. Quelles sont les caractéristiques de l'urbanisation au Mali et quelle est la politique du gouvernement concernant le rôle des villes?
2. Quelles sont les caractéristiques globales de la situation de logement, d'infrastructure physique (l'approvisionnement en eau et en énergie, l'assainissement et le transport), d'infrastructure sociale (l'éducation et la santé) et d'emploi ?
3. Quelles différences existent entre les citoyens concernant les thèmes mentionnés plus hauts. Quels sont les groupes les plus défavorisés?
4. De quelle manière et avec quel résultat interviennent les organismes gouvernementaux et non-gouvernementaux afin d'améliorer les conditions de vie des différents groupes?
5. Quels éléments de l'organisation politique, sociale, culturelle et économique des citoyens sont positifs et négatifs pour l'amélioration structurelle de la position des groupes les plus défavorisés et quels pourraient être les points de départ pour la SNV?

Vu les contraintes de temps et de personnel, nous avons choisi plusieurs méthodes de travail:

- une étude de littérature (des rapports de recherche; des documents administratifs, des livres etc.);
- des entretiens avec des représentants des organismes gouvernementaux et non-gouvernementaux et
- l'observation dans les quartiers et des entretiens avec des informateurs clés, par exemple les leaders politiques et religieux, et avec des habitants (des hommes et des femmes, des jeunes et des vieux des différentes couches socio-économiques).

Les recherches réalisées par deux équipes internationales et multidisciplinaires ont eu lieu à Bamako et à Ségou entre Novembre 1987 et Mars 1988. Dans les deux villes on a fait un inventaire des organismes gouvernementaux et non-gouvernementaux et leur activités (Voir Annexe A.).

Quatre quartiers ont été sélectionnés par ville pour une étude plus approfondie. A Bamako le travail était axé sur les Communes centrales: II et III, et aux Communes périphériques: V et VI. Dans chaque Commune un quartier a été choisi:

- Commune II: Niaréla, un des quartiers le plus ancien de la ville, à population dense et hétérogène;
- Commune III: Ouolofobougou-Bolibana, qui est aussi un ancien quartier surpeuplé avec une population mélangée;
- Commune V: Sabalibougou, un quartier spontané où résident surtout des familles à bas revenus et
- Commune VI: Niamakoro, aussi un quartier spontané qui héberge des pauvres.

En plus on a visité les quartiers Daoudabougou pour le problème de lotissement, Magnambougou pour le projet "site and service" et Dar Salam pour le problème d'assainissement.

La ville de Ségou comprend une seule Commune. Ici tous les quartiers étaient visités, mais les quartiers suivants ont fait l'objet d'une étude approfondie.

- Ségou Koura, un ancien quartier central, où résident beaucoup d'artisans, de paysans, de maraîchers, de pêcheurs, de fonctionnaires subalternes;
- le quartier Somono, un ancien quartier central avec une population mélangée, qui héberge entre autres une communauté des pêcheurs;
- Bagadadji, un quartier loti dans la périphérie, qui date des années soixante-dix qui n'a qu'un minimum d'infrastructures et qui héberge un nombre relativement élevé de locateurs à bas revenus;
- Pelengana, loti en 1986 selon le système de 'site and service' et qui a une population très hétérogène.

L'essentiel des informations relatives à l'étude est tiré des entretiens et des documents. Pour les références relatives aux documents le nom de l'auteur, l'année de publication et la page seront indiqués. Pour les références des entretiens le nom de l'organisme et l'année de l'entretien seront mentionnés et précédés de la lettre "o" (de source "orale").

Le rapport donne d'abord un aperçu général sur la problématique urbaine tout en se référant à l'histoire urbaine du Mali et le rôle des villes dans le processus de développement du Tiers Monde en général et du Mali en particulier. Ce chapitre préliminaire donne le cadre dans lequel seront placées les données acquises pendant la recherche. Les chapitres trois et quatre décrivent les résultats des deux études de cas faites à Bamako et à Ségou. Le dernier chapitre donne les conclusions et les recommandations des chercheurs à la SNV.

2. L'URBANISATION AU MALI

2.1 INTRODUCTION: UN HISTORIQUE

Le processus d'urbanisation dans le Tiers Monde se caractérise par une croissance accélérée depuis les indépendances, surtout en Afrique où le taux de croissance urbaine est élevé. Van Woerden parle d'un taux de 6% ou plus, taux qui est supérieur à celui des autres continents (1986:5,8). Au Mali, environ 21% de la population habitent en ville contre 8% en 1920, la ville étant définie comme une agglomération de plus de 5.000 habitants. Ainsi, le Mali reste peu urbanisé comparativement aux voisins comme le Sénégal (36%) et la Côte d'Ivoire (45%)(Plan, 1988:5).

Le processus d'urbanisation au Mali ne date pas d'aujourd'hui. Pendant l'époque précoloniale, il existait déjà des villes au Mali. Djenné, Tombouctou et Gao sont bien connus comme des villes intellectuelles, religieuses et commerciales importantes pendant les empires moyennâgeux de l'Afrique de l'ouest et les villes de Ségou et de Sikasso étaient respectivement les capitales des royaumes Bambara et Sénoufo avant l'arrivée des colonialistes français.

La grandeur de ces villes a disparu avec la désagrégation de ces empires et le déclin du commerce transaharien. Pendant l'époque coloniale elles renaquirent comme sièges de l'administration locale pendant que des nouveaux centres comme Bamako et Kayes commençaient à se développer (Bazin-Tardieu, 1968: 37-38; Keita, 1986: 327, 331, 332).

Les villes dans les pays riches se sont développées sous l'influence de la Révolution Industrielle, qui s'accompagnait d'une grande offre d'emplois. L'urbanisation coloniale au Mali, comme celle dans beaucoup de pays, était fonction des exigences externes. Les villes servaient de relais entre la France et l'intérieur du pays. Elles étaient des villes administratives et commerciales en général. Les villes, à croissance rapide, étaient situées dans le sud et l'ouest du Mali où se trouvent les meilleures possibilités économiques. Il s'agissait de Bamako, de Kayes, de Ségou et de Sikasso.

Le développement des villes maliennes s'explique pour diverses raisons: Bamako pour son statut de capitale où la création de la voie ferrée lui a conféré une grande importance; Kayes pour des activités administratives, militaires et commerciales (entrepôt d'arachide) et aussi le chemin de fer; Ségou pour l'implantation de l'Office du Niger et Sikasso pour sa situation de plaque tournante entre la forêt et la savane lui conférant le rôle de centre d'échange des produits agricoles. Les villes de Mopti, San, Koulikoro et Nioro n'amorcèrent leur développement qu'après l'indépendance.

Après l'ère coloniale les villes maliennes se développent en fonction de leurs activités administratives, mais également de

leurs fonctions commerciales. Les villes avec une croissance démographique importante et récente, comme Mopti, Koutiala et Kita, sont toutes situées sur des voies de communication: routes praticables pendant toute l'année, fleuves, chemin de fer. Leur développement n'a pas de rapport avec le développement industriel. A part l'explosion démographique les villes croissent à cause de la détérioration de la situation économique en milieu rural, qui provoque un exode. Le flux migratoire est proportionnel à la grandeur de la ville d'accueil.

A l'heure actuelle les villes à taux de croissance élevé sont surtout rencontrées dans les régions de Sikasso, Ségou, Mopti et surtout à Bamako (Keita, 1986: 332).

On constate une hiérarchie au niveau des villes, basée sur le nombre d'habitants et des ressources économiques. L'afflux d'émigrants est proportionnel à leur grandeur. En général, elles offrent des services fonction de leur importance, mais les habitants ruraux sont obligés de s'adresser à Bamako pour les services plus rares. La hiérarchie est disproportionnée. Bamako est la tête de proue. Les villes secondaires et tertiaires, les capitales régionales et des cercles, se trouvent placées beaucoup plus bas dans cette hiérarchie.

2.2 UNE STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT CENTRALISE OU 'DECENTRALISE?

2.2.1 introduction

Bamako, la première ville du pays, a sept fois plus d'habitants que la deuxième ville Ségou. Dans le Tiers Monde souvent le processus d'urbanisation se concentre autour d'un ou de quelques pôles urbains. Une telle ville, une fois grande, continue à croître pour plusieurs raisons, définies comme suit (Brutzkus, 1976:73, 76):

- des économies d'agglomération,
 - des facilités de transport (un aéroport, un chemin de fer),
 - une infrastructure physique et des services techniques (services de réparation, dépôts de pièces de rechange),
 - des facilités de banque ainsi que l'accès aux services gouvernementaux,
 - un marché local relativement grand avec un pouvoir d'achat plus élevé que la moyenne nationale,
 - un potentiel d'ouvriers plus élevé, y inclue les spécialistes hautement qualifiés,
 - une infrastructure sociale (santé, enseignement) la mieux développée,
 - un environnement le plus attractif pour des entrepreneurs et des investisseurs,
 - une concentration des élites qui renvoient et investissent une grande partie des finances rares,
 - la sensibilité du gouvernement au malaise des habitants de la première ville, ce qui conduit à l'adoption des mesures les favorisant (adaptation des prix alimentaires).
- Cet accroissement sera encore plus accentué par une force

d'attraction psychologique sur la population rurale. Toutes ces caractéristiques se manifestent à Bamako.

Pendant les années cinquante et soixante on pensait qu'une urbanisation polarisée, basée sur l'industrialisation, provoquerait des effets avantageux pour les Etats dans le domaine du développement. Le capital rare, les infrastructures, le peu de techniciens et les cadres, se trouvant dans les pôles de croissance, ne pourraient pas être répartis entre les centres plus petits. La diffusion de développement n'a jamais eu lieu. La nécessité de nouvelles politiques de développement donc s'imposa. En effet depuis une décennie l'autosuffisance alimentaire est considérée comme la base de tout développement dans le Tiers Monde. Cette politique vise la promotion des villes régionales et des centres ruraux pour la satisfaction des besoins de la campagne en services techniques, commerciaux, sociaux et éducatifs. Un tel développement peut même être axé sur la promotion d'unités territoriales indépendantes et autosuffisantes liées mutuellement de façon fonctionnelle, qui s'intégreront sélectivement sur une grande échelle (Brutzkus, 1976:78-84; Friedmann, 1979:188-204).

2.2.2 une décentralisation au Mali

Depuis l'indépendance du Mali, l'agriculture a toujours été considérée comme secteur prioritaire. Le secteur secondaire était relegué au second plan. L'idée de centraliser les efforts de développement à Bamako comme pôle de croissance en vue de profiter des avantages qu'offre la grande ville en matière d'industrialisation n'a jamais prévalu au Mali. Pour un développement rapide et harmonieux du pays le régime de Modibo Keita avait considéré les régions comme pôles de développement: Mopti et Gao pour l'élevage, Ségou et Sikasso pour l'agriculture. Cette politique est poursuivie par le régime de Moussa Traoré sans programmation spécifique. Ce n'est qu'après la grande sécheresse que la stratégie de l'autosuffisance alimentaire fut adoptée et l'on s'est rendu compte qu'une décentralisation serait nécessaire. Cette décentralisation était vue comme nécessaire pour le développement national et n'était pas axé sur un développement autonome des régions.

En 1979 l'administration territoriale fut réaménagée. Ainsi, Bamako, qui était chef-lieu de région, fût érigé en District; Tombouctou, un cercle de Gao, est devenu chef-lieu de région et de nouveaux cercles furent créés. Le District fut subdivisé en six communes. (Keita, 1986:330-331).

La stratégie de développement régional fut adoptée. Elle résulte d'actions décentralisées, répondant aux aspirations des populations et aux fonctions des réalités qui prévalent dans les régions et s'inscrit dans le cadre de la politique générale. Celle-ci dans les grandes lignes a dégagé quatre priorités pour la réalisation de l'autosuffisance alimentaire à savoir la lutte contre la désertification, la maîtrise de l'eau, l'organisation du monde rural et la couverture de ses besoins fondamentaux, notamment en matière de santé et d'éducation, et le

desenclavement. Si la campagne bénéficie de l'attention du plan, les villes, compte tenu des tendances économique-démographique qui risquent de provoquer de graves crises d'emplois, n'en demeurent pas moins. La promotion d'initiatives privées, une des priorités du plan, est prônée pour la relance d'endiguer ce fléau social qui entrave le développement des centres urbains. (Plan, 1988:37, 50-58, 77-79).

2.2.3 le rôle des villes dans le processus de développement au Mali

Quelle est la place des établissements humains dans la hiérarchie territoriale malienne? Quel est le rôle du développement urbain dans la stratégie de décentralisation?

En 1981 l'Etat malien a adopté une politique inscrite dans un rapport gouvernemental sur l'aménagement du territoire national. Le rapport précise les grandes orientations de la politique concernant les établissements humains. Ainsi, il définit des objectifs dont les plus importants sont l'amélioration de l'habitat et du développement communautaire en milieu rural en vue d'endiguer l'exode rural, de contrôler et de maîtriser la croissance des villes et de réduire la ségrégation spatiale en matière d'infrastructures dans les périmètres d'urbanisation (Jamana, 1988:22). Le plan quinquennal ajoute que "si les tendances démo-économiques se poursuivent, l'emploi au niveau des centres urbains va devenir un des problèmes les plus graves... La promotion d'initiatives décentralisées est l'un des axes de la politique de relance" (Plan, 1988:39). C'est dans ce cadre que les Directions d'Urbanisme et de Construction ont élaboré des Schémas Directeurs d'Aménagement et d'Urbanisme pour 15 villes du Mali déjà. La relation entre la ville et ses environs n'a pas encore été définie dans ces SDAU.

Malgré tout beaucoup reste à faire dans le domaine de la décentralisation. Des efforts ont été déployés. Ils se sont fait sentir au niveau de l'administration (découpage administratif), de l'éducation (dotation des régions de lycée ou d'écoles secondaires), de la santé (création des centres secondaires de santé dans les cercles) et de l'industrie (rapprochement des unités industrielles des sources de matières premières). Mais ces efforts sont très insuffisants car Bamako possède encore toutes les grandes écoles à l'exception de l'IPR, les hôpitaux nationaux, les centres de santé spécialisés et 60% des industries. Cette situation peu conciliante avec le développement est le fruit de l'adaptation d'une politique mal appropriée dans ces différents domaines. En effet l'enseignement ne répond pas aux besoins d'un pays agricole. La santé se caractérise par une mauvaise répartition hiérarchisée des services et l'industrie génératrice d'emplois ne se développe guère.

L'Etat malien n'a pas défini un rôle clair pour les villes. Vu les objectifs, mentionnés ci-dessus, le développement des villes semble vouloir diminuer la hiérarchisation et stimuler la diffusion des villes secondaires et tertiaires dans le cadre de développement de la campagne.

Pour le moment Bamako reste la métropole du pays. Les problèmes d'habitat, d'infrastructure sociale et d'emploi, déjà énormes, grandiront plus vite que dans les autres établissements urbains par l'immigration et la croissance naturelle. Quelles formes prennent ces problèmes urbains?

2.2.4 les problèmes pour les centres urbains

Habitat

Van der Linden remarque que dans les villes du Tiers Monde les principales difficultés relatives à la problématique urbaine sont constituées par le manque de moyens, empêchant les populations à accéder à l'habitat régulier.

L'habitat se caractérise d'une part par la répartition des charges afférentes entre un grand nombre de personnes vivant ensemble dans une même maison. Cela entraîne ainsi une densité manifeste dans les anciens quartiers des villes, laquelle densité est marquée par un surchargement et une détérioration des services. D'autre part il se manifeste par son caractère spontané dans les nouveaux quartiers dont le problème principal est le manque de sécurité foncière. Une crise de logement engendre un marché immobilier illégal dans lequel les agents immobiliers illégaux, les spéculateurs et autres profitent des transactions.

Ce problème de l'habitat est une manifestation de la pauvreté et ne peut trouver sa réponse que par des solutions structurelles visant les modes de répartitions du revenu et de la propriété.

Jusque là dans les solutions préconisées un accent particulier n'a pas été mis sur les besoins et les possibilités des populations à bas revenus. Les organismes subventionnés, chargés de la construction des logements sociaux de type "Habitat à Location Moderne" reçoivent des fonds très limités pour une demande croissante et ne sont pas une solution pour la masse; s'ils disposent suffisamment de ressources ils procèdent à la mise en location-vente des logements à des prix trop élevés pour la majeure partie de la population. L'autoconstruction fut alors la seule solution.

Dans le Tiers Monde les solutions aux problèmes de logements pour les groupes à bas revenus sont recherchées dans deux domaines à savoir l'amélioration d'habitat et la création des projets 'site-and-service'.

L'amélioration de l'habitat consiste à légaliser et à viabiliser les terrains déjà occupés par les populations. L'estimation des normes d'amélioration, étant délicate, nécessite la consultation des populations. Les projets 'site-and-service' consistent à faire construire les habitations par les ménages en leur allouant des terrains lotis et viabilisés. En pratique ces genres de projets rencontrent beaucoup de difficultés (petites échelles, normes trop élevées et procédures complexes). Le gouvernement n'est pas toujours enthousiaste quant à l'initiation de ces

projets, car ils ne donnent des résultats concluants qu'après une période relativement longue. Pour qu'ils soient efficaces il leur faut d'immenses superficies dont l'obtention est empêchée par la spéculation foncière (van der Linden, 1987: 6-8; Vice Versa, 1986:2-3).

Au Mali l'habitat spontané apparaît comme une exclusivité de la capitale. Quant aux villes secondaires, à Mopti et à Gao on observe depuis l'avènement des sécheresses une poussée d'îlots de quartiers spontanés dans les périphéries où on trouve même des constructions en dur. Mais les populations y vivent temporairement, en attendant une amélioration dans le temps.

La densité de l'habitat est un phénomène qui se manifeste dans plusieurs villes au Mali dans les anciens quartiers où les infrastructures sont en effet surchargées.

L'Etat malien a cherché les mêmes solutions qu'on utilisait ailleurs dans le Tiers Monde. Il a créé une entreprise immobilière pour la fourniture des logements à location-vente. Ceci n'a pas été en faveur des personnes à bas et moyens revenus. Seule une infime portion (hauts cadres de l'administration) de la population a eu à bénéficier de ces activités.

En général, l'Etat n'intervient presque pas dans le domaine de la construction. Il s'occupe plutôt de l'émission et du lotissement des terrains et c'est à la population d'autoconstruire leur habitat. L'autoconstruction au Mali est un processus qui a existé de tout temps comme partout dans le monde. Les planificateurs se sont réjouis de cette méthode comme si elle serait la plus adaptée aux moyens et possibilités des populations.

Ainsi, ce n'est pas la construction du logement qui constitue un grand problème en milieu urbain au Mali. On doit reconnaître que c'est plutôt le phénomène mondial, le manque d'accès aux terrains lotis payable pour les populations à bas revenus à Bamako, menant au développement des quartiers spontanés, qui ont créé le problème de logement.

L'Etat malien a envisagé ensuite des solutions au problème par l'amélioration de l'habitat des logements existants et par la création des projets "site-and-service". L'organisme, chargé de ces genres de projets, est le Projet Urbain du Mali (PUM). Ce projet connaît en général les mêmes problèmes cités ci-dessus.

Le secteur économique

La structure économique dans les villes du Tiers Monde a souvent été étudiée du point de vue dualiste. Ainsi, Wecks et Sethyranam parlent de secteur structuré et de secteur non structuré. Le premier est décrit comme le secteur des grandes entreprises enregistrées et des activités gouvernementales, tandis que le dernier est considéré comme le secteur qui comprend les activités non-enregistrées et privées, qui fournissent des

biens et des services souvent de caractère artisanal. D'autres termes utilisés sont le secteur formel et le secteur informel (Hart).

A l'heure actuelle on réalise que la structure économique n'est pas tellement dualiste comme ces termes suggèrent et qui sont donc mal choisis, mais, qu'au contraire il existe des grandes interactions entre les différentes activités. Aussi, l'hypothèse que le secteur non structuré devrait disparaître quand l'économie se développe, est devenue douteuse (Hallak *cs*, 1981:17,21).

Van Dijk explique dans son étude de Dakar et de Ouagadougou que le secteur non structuré a des caractéristiques capitalistes comme le secteur structuré: d'emploi de plus en plus d'ouvriers et d'apprentis hors de la famille, l'appropriation des moyens de production par l'entrepreneur, l'accumulation de capital par celui-ci, un atelier loué, des investissements de plus en plus élevés. Le secteur non structuré se distingue des autres secteurs par le travail à une petite échelle, la grande intensité de celui-ci, le système d'apprentissage, de vente et d'achat et l'autofinancement (van Dijk, 1980:31,164-166).

Au Mali, il existe aussi un secteur structuré et un secteur non structuré, si on peut utiliser ces termes pour donner une indication des deux extrêmes dans l'économie (voir description ci-dessus). Cela ne veut pas dire qu'on rencontre ces deux secteurs dans son extrémité dans toutes les villes du Mali en même temps.

Le secteur industriel est peu développé. Les rares unités existantes sont surtout de caractère agro-industriel. L'agriculture, base du développement économique du pays, connaît d'énormes difficultés liées aux aléas climatiques et à la chute des cours des produits d'exportation. C'est pourquoi beaucoup d'agriculteurs quittent la campagne pour la ville en se convertissant purement dans d'autres activités comme l'artisanat qui, par son statut non structuré, devient de plus en plus important. En effet il se présente comme le secteur d'absorption des personnes sans emploi et de secteur de formation.

Le BIT estime une population totale de 99.633 personnes occupées dans le secteur non structuré urbain au Mali, touchant 527.218 habitants urbains (38%) si on tient compte de la moyenne de 5,4 personnes par ménage (Cabrera, 1987: 4). Le secteur non-structuré stimule les investissements et fournit des denrées de première nécessité à la population à des prix relativement bas.

L'artisanat n'est pas un secteur isolé. Il entretient beaucoup de rapports d'interdépendance avec l'industrie, le commerce et l'Etat, malgré que ceux-ci se fassent malheureusement souvent à son détriment. Donc, il se trouve dominé en général par les autres secteurs. Les artisans n'ont que le contrôle de la main-d'oeuvre et de la rémunération de celle-ci et n'ont aucune emprise sur les prix des intrants et le marché. Ce sont l'Etat et les grandes entreprises qui ont une certaine main-mise sur ceux-ci et c'est à peine que l'artisanat en profite. Il lui manque

d'information sur ses droits (et devoirs) juridiques, sur le marché etc.

Le secteur non structuré essaie de s'adapter et de chercher son profit dans cette situation. Les activités traditionnelles se trouvent surtout en milieu rural fondées sur l'utilisation des matières premières locales: tissage, poterie, forge, tandis que l'artisanat moderne est plutôt exercé en milieu urbain. Il est important de voir quelles sont les possibilités pour chaque catégorie d'artisanat dans le cadre du développement.

Le secteur non structuré est de grande importance pour la majorité de la population active qui doit chercher ses revenus. Le secteur structuré n'offre pas assez d'emploi pour satisfaire la demande des citoyens n'est pas en fonction des besoins nationaux ou ruraux.

Cette situation est la conséquence de l'absence du secteur structuré, surtout en milieu rural provoquant un exode vers la capitale et les autres centres urbains. Là-bas ils trouvent de l'emploi dans le secteur non structuré. Ce secteur, ne bénéficiant pas beaucoup d'attention de l'Etat, est un domaine dans lequel le Bureau International du Travail (BIT) a créé des projets.

Au Mali l'agriculture, l'élevage et le maraîchage jouent encore un rôle comme activités d'autosuffisance en milieu urbain. Ils ne sont pas faciles à définir comme des activités appartenant au secteur structuré ou au secteur non structuré, bien qu'ils montrent plus de caractéristiques du dernier.

Comme nous verrons dans le chapitre suivant, les problèmes urbains, déjà grands dans une ville comme Ségou, sont énormes à Bamako. C'est à Bamako où se manifestent les phénomènes comme les quartiers spontanés, la spéculation immobilière excessive, la densité des anciens quartiers, le manque ou le surchargement des services et des infrastructures et l'existence d'un secteur non structuré important.

3. BAMAKO

3.1 INTRODUCTION

Bamako est situé dans la plaine alluviale du cours supérieur du fleuve Niger, au pied du plateau Mandingue. Ce plateau au nord et le fleuve au sud ont limité les possibilités d'extension de la ville. C'est à partir de 1961, date de la mise en service du pont, que l'autre rive fut facilement accessible et mise en valeur.

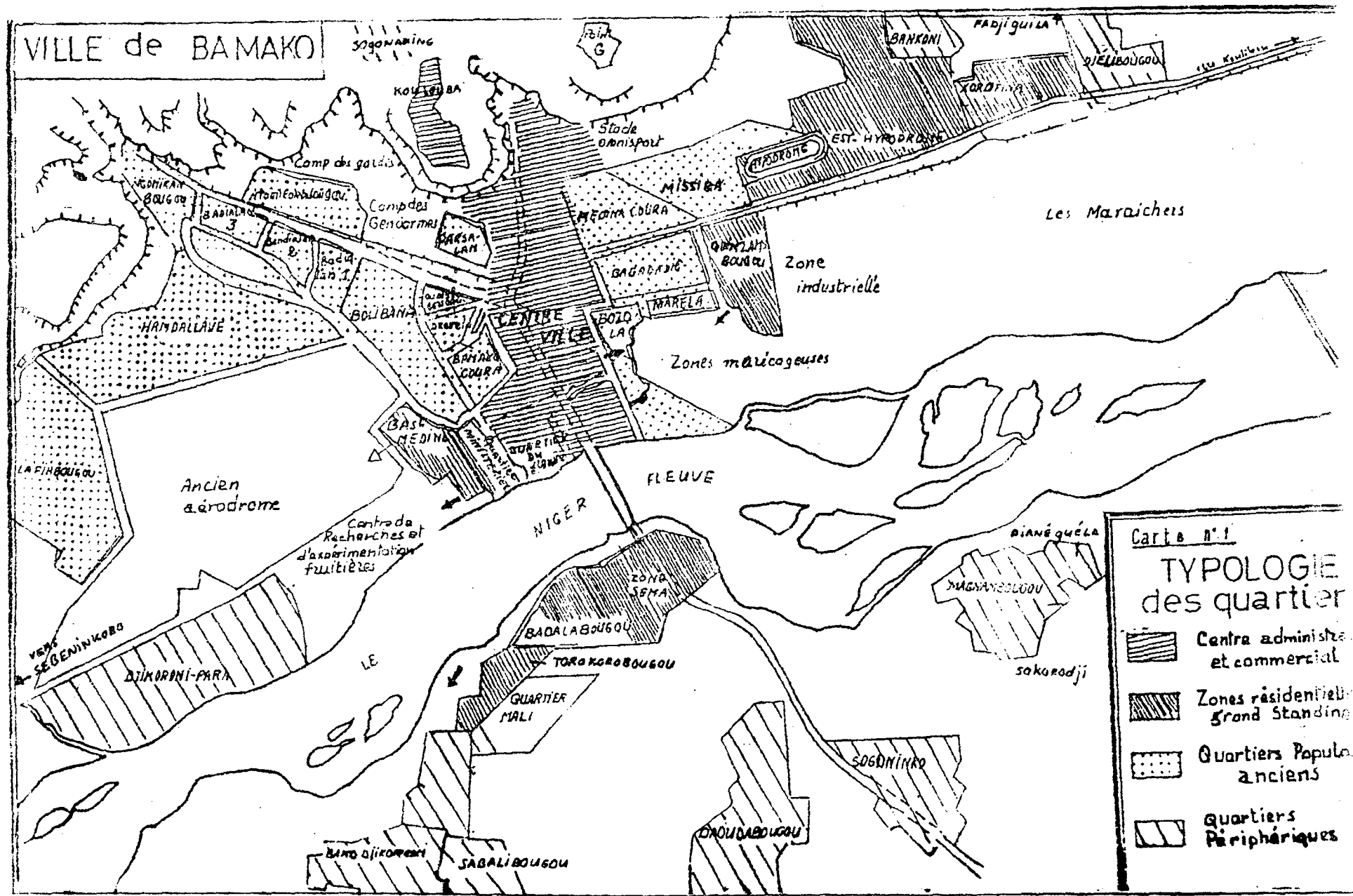
Bamako est la première ville du Mali. Elle a 646.163 habitants, sept fois plus qu'à Ségou, la deuxième ville du Mali (o: DNSI, 1987). Plus de 60% des taxes nationales y sont collectées au début des années 1980. En plus, l'appareil d'Etat et la plupart des entreprises (administratives, commerciales, services) y sont installés. Cependant, des activités économiques à grande échelle y manquent. La plupart des citoyens bamakois cherchent leurs revenus dans des activités artisanales et de services de petites dimensions (van Westen, 1987-A :2). Quel a été le développement qui a conduit à cette situation?

L'origine de Bamako





Un clan, la famille Niaré, régnait sur un groupe de petits villages, qui par la suite devint un centre important attirant commerçants et marabouts. Lieu d'échanges, ce centre nommé Bamako, avait son marché quotidien, où l'on vendait des esclaves, et son marché hebdomadaire. Ce commerce était dominé par deux clans maures: les Dravé et les Touati. Plus tard, avec l'agrandissement du centre, d'autres groupes comme les Bozos et les Somonos s'y installèrent.

En 1883 la ville de Bamako fut prise par les Français. Une phase de développement urbain commença. Le chemin de fer Dakar-Niger fut créé en 1901. Des bâtiments administratifs à Koulouba et des établissements commerciaux furent construits. Bamako devenait un centre administratif et un carrefour important de commerce: le commerce européen dominait la ligne ouest-est (bateau ou train); le commerce africain (noix de cola) la ligne nord-sud. En 1904, la colonie du Soudan fut créée et Bamako devint sa capitale qui, en 1908, sera transférée à Kayes. Beaucoup d'autochtones y venaient pour chercher du travail.

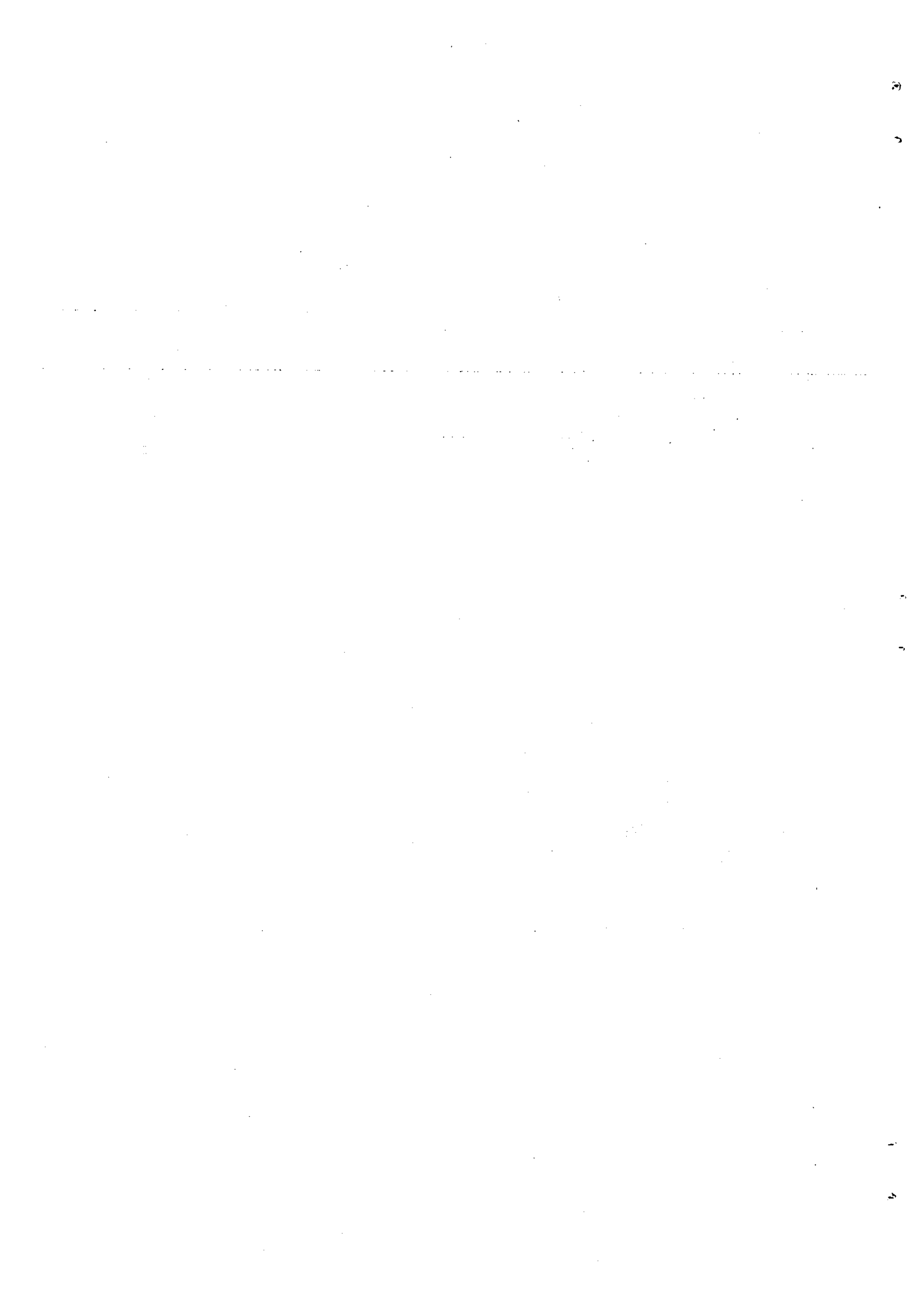
Après la première guerre mondiale, il y eut une phase d'extension urbaine (1917- 1930). Pour les besoins du système économique colonial, orienté vers l'extérieur, les Français dotèrent le centre ville d'infrastructures plus adaptées au commerce européen. C'est alors que les quartiers précoloniaux de Niaréla, de Touréla actuel Bagadadji (le nom Touré est une transformation de Touati) et de Dravéla furent déplacés. Seul Bozola resta sur son aire initiale. En plus de ces vieux quartiers ceux de Médina-Coura, de Ouolofobougou et de Dar Salam apparurent (voir plan 1).



Carte n°1
TYPLOGIE des quartier

-  Centre administratif et commercial
-  Zones résidentielles Grand Standing
-  Quartiers Populaires anciens
-  quartiers Périphériques

SOURCE: DIALLO , 1987: VII



Pendant la crise économique, qui dura de 1930 jusqu'à la fin de la deuxième guerre mondiale, il y avait peu d'activité d'extension spatiale dans la ville. C'est après la guerre, qu'une autre phase d'urbanisation commença. On construisit des nouveaux bâtiments, des collèges, des hôpitaux, le Grand Hôtel. La plupart de la population s'installa à l'ouest de la ville.

En 1961 le grand pont, nommé Vincent Auriol, était mis en service après trois ans de construction (1958-1960). C'était un don des Français. Ainsi, la ville s'étendit de l'autre côté du fleuve (Meillassoux, 1968: 3-16; Touré, 1974:36; van Westen, 1987-B: 3).

En 1960, le Mali a pris son indépendance, qui, sans apporter de changements fondamentaux dans les fonctions urbaines, a provoqué un développement assez remarquable dans le domaine de l'éducation et des infrastructures sociales à Bamako. Les dernières années, l'espoir d'indépendance était la cause d'une nouvelle affluence des migrants, qui cherchaient du travail et des logements.

Pendant les années 1970, il y eu une dernière vague d'immigration due à la sécheresse, malgré que la ville soit incapable d'offrir des possibilités d'emploi dans le secteur formel aux nouveaux arrivés (van Westen, 1987-B:3-4).

Les problèmes de gestion, inhérents à l'expansion de la ville, ont abouti à une réforme de la municipalité de Bamako.

En 1979, la ville de Bamako est érigée en région administrative, nommée le District de Bamako. Le District a deux fonctions: une fonction municipale et une fonction administrative. L'organisation politico-administrative est faite comme suit:

- un gouvernorat, dirigé par un gouverneur, qui est un cadre administratif;
- six communes, chacune avec un maire; ces communes sont numérotées de I à VI. Elles sont relativement indépendantes. Concernant les grands travaux, ce sont les services nationaux et régionaux, qui régissent la ville. Il faut faire une distinction entre les communes II, III et IV qui couvrent les quartiers surpeuplés et les communes I, V et VI, qui se trouvent dans la périphérie. Les communes V et VI sont situées sur la rive droite du fleuve;
- sur le plan politique, chaque commune correspond à une section, qui est dirigée par un secrétaire général, militant de l'UDPM, l'Union Démocratique du Peuple Malien, le seul parti au Mali. Son rôle est de sensibiliser la population sur le plan politique en vue d'apporter des solutions aux problèmes socio-économiques, que connaît la commune; l'UNFM, l'Union Nationale des Femmes du Mali et l'UNJM, l'Union Nationale des Jeunes du Mali sont liées à l'UDPM et l'assistent dans ses travaux;
- chaque section est subdivisée en sous-sections, ayant chacune à sa tête un secrétaire général;
- la sous-section est composée de quartiers, dirigées par des chefs de quartiers, représentant l'administration.

3.2 L'IMMIGRATION ET LE DEVELOPPEMENT DES ASSOCIATIONS

Avant les Malinké, les Saracollé, les Bambara et les Peulh étaient les groupes dominants à Bamako. Avec l'arrivée des immigrants et l'extension de la ville d'autres ethnies furent leur entrée et la population devint plus hétérogène. A l'heure actuelle elle compte aussi bien des Sonrai, des Maures, des Sénoufo, des Dogons, des Bobo ainsi que des Mossi. Cependant, les Saracollé, les Bambara, les Peulh et les Malinké sont encore toujours plus nombreux. Mais cela n'a aucune influence sur la vie du quartier. L'on constate une concentration des Malinké à l'ouest de Bamako dans la direction Kangaba et une prédominance des Saracollé et des Diawambé (apparentés aux Peulh), des commerçants, dans les quartiers nantis.

A l'époque coloniale c'étaient surtout des hommes célibataires qui émigraient vers Bamako. A l'heure actuelle le nombre de familles entières a augmenté parmi les migrants, ainsi que le nombre des femmes isolées. Parmi les migrants, il existe une forte proportion de femmes, parmi lesquelles 46% sont âgées de 15 à 34 ans (PUM, 1984:22-23). Parmi les migrants de moins de 18 ans, le nombre de femmes augmente vite. Les immigrants viennent surtout des régions de Ségou, de Koulikoro et de Mopti. On doit admettre que la plupart des migrants sont obligés de chercher leur logement dans la périphérie, loin de leur lieu de travail. Ils n'ont pas les moyens de s'installer ailleurs compte tenu du niveau bas de leurs revenus.

En milieu rural, les villageois ont leur associations traditionnelles, le ton, basé sur l'âge et le sexe et lié aux activités villageoises. En milieu urbain, beaucoup de ces associations perdent leur importance comme les associations agricoles, tandis que d'autres, comme les associations d'amusement, gardent leur fonction. De nouvelles associations ont vu le jour au fil du temps. Pendant l'époque coloniale, il y avait des associations régionales, religieuses et de jeunesse et des associations à caractères spécifiques: les associations politiques, culturelles, sportives et d'aide mutuelle.

Après l'Indépendance le gouvernement a essayé d'organiser la population dans des organismes officiels pour la mieux contrôler: l'US-RDA, l'Union Soudanaise du Rassemblement Démocratique Africain, les Pionniers, les centres culturels... Cependant, il tolérait aussi des associations informelles et des associations formelles apolitiques. Celles-ci avaient comme but la sécurité sociale et la création d'un réseau social (Meillassoux, 1968:57-86).

A l'heure actuelle on doit faire encore une distinction parmi les organisations politiques et apolitiques. Les organisations politiques sont l'UDPM, l'UNFM et l'UNJM. Les responsables politiques féminines sont souvent de la classe moyenne selon nos entretiens et observations. Les femmes riches et/ou intellectuelles ne s'intéressent guère à la politique. Les femmes pauvres s'occupent principalement de leurs problèmes quotidiens.

Pour les hommes la situation est presque identique, bien qu'il y ait une tendance parmi les fonctionnaires au militantisme dans le but de s'assurer une promotion. Les organisations politiques peuvent avoir beaucoup d'influence sur la vie de la commune et du quartier. Cela dépend de l'initiative de ses membres. Par exemple, le secrétaire général de la commune III a fait des efforts pour les jeunes sans emploi pour qu'ils puissent occuper des parcelles à Baguineda dans le cadre d'un projet agricole. Le comité de l'UDPM à Sogoniko a créé un espace vert dans son quartier.

Les groupes apolitiques généralement mobilisent les gens au su des autorités politiques. Il n'est pas obligatoire d'être membre d'une telle organisation. Il existe des groupes formels dont l'Association des Parents d'Elèves (APE) et la Coopération de Consommation sont les plus représentatives. Chaque école a une APE. L'APE est un comité élu par les parents. Il s'engage à la construction des nouvelles classes et à la fourniture d'équipements scolaires. La Coopérative de Consommation pourvoit ses membres des biens les moins chers.

En ce qui concerne les groupes informels, ils se réfèrent encore souvent à l'esprit d'immigration.

- Ce sont les organisations d'aide mutuelle, basées sur l'origine; elles sont relativement fortes. Les membres sont des deux sexes. Ils n'habitent pas dans le même quartier. Beaucoup de leurs actions sont destinées à ceux qui sont restés au village. La cotisation est volontaire;

- les organisations d'aide mutuelle des femmes aussi sont basées sur l'origine. Ces organisations sont complètement indépendantes des organisations ci-dessus. Toute femme de la même région peut être membre à condition qu'elle souscrive au paiement régulier de la cotisation. L'argent est versé dans une caisse, qui est entamée en cas de nécessité. Les femmes s'entr'aident lors des mariages et des baptêmes. Elles ne sont pas propres au quartier par définition;

- à côté de celles-ci il existe d'autres groupements à caractère économique communément appelés tontines, genres d'association d'épargnants ou le capital constitué est versé à chacun des membres à tour de rôle;

- les "grins du thé" sont par excellence des organisations d'amusement, mais les membres individuellement ou collectivement peuvent mutuellement se donner secours en cas de besoins ou en cas de force majeure. Les membres sont en général des hommes de la même génération, réunis par affinité (même école, même quartier, même région...). Il n'y a pas de conditions pour être membre;

- les organisations religieuses ne s'occupent que de la religion.

Les filles ne s'organisent presque pas.

Il existe aussi des associations, basées sur le métier. Ainsi, les artisans, les tailleurs et les merrins, sont organisés au niveau de leur quartier. Ils ont des buts limités comme la lutte

contre une augmentation des impôts, mais ces associations connaissent une cohésion assez forte.

Ces organisations tant formelles qu'informelles sont en général trop faibles pour former une base pour des travaux de développement dans le quartier. Elles ont des buts recuits. Surtout les organisations basées sur la profession paraissent pouvoir être utilisées en cas de projets économiques. Quant aux organisations politiques, elles ont la capacité de mobiliser les populations dans certains buts mais elles ne sont pas appropriées pour l'exécution de tous les projets, dont la réussite dépend en grande partie du dynamisme de leurs membres.

3.3 LE LOGEMENT

3.3.1 introduction

Bamako connaît un accroissement démographique rapide. En 1979 le taux d'accroissement était de 7% (SDAU, 1981), le taux d'émigration étant de 3,3% et celui de l'accroissement naturel 3,7% (Keita, 1986:342) et de 6,4% en 1985 selon les enquêtes de la DNSI (o:DNUS, 1987).

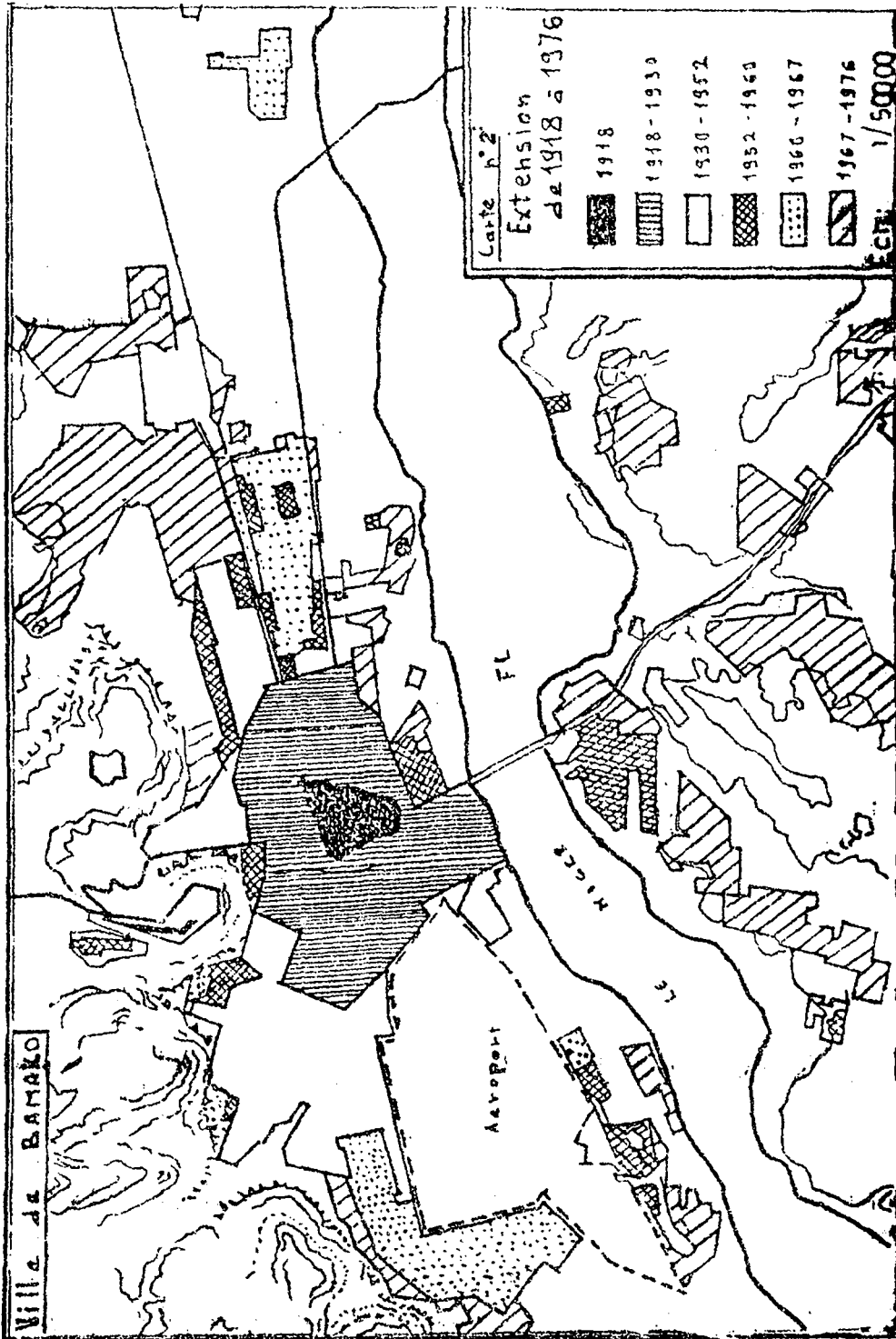
Les communes I, V et VI se sont plus agrandies pendant ces dernières années. Situées dans la périphérie, elles offrent beaucoup plus de possibilités d'installation. Dans les autres communes il y avait plutôt un processus de densité. Le tableau I montre le nombre d'habitants par commune et pour Bamako en général et donne une idée de l'ampleur de Bamako et du processus de croissance.

TABLEAU 1 Nombre d'habitants par commune et pour le total de Bamako en 1976 et en 1987

Commune	1976 effectif	Pourcentage de la popul.	1987 effectif	Pourcentage de la popul.
I	51.588	12,3	122.513	18,9
II	90.895	21,7	105.176	16,3
III	93.092	22,2	94.828	14,7
IV	92.867	22,1	135.662	21,0
V	58.608	14,0	106.717	16,5
VI	32.189	7,7	81.267	12,6
Ensemble de Bamako	419.239	100	646.163	100

source: recensement 1987, résultats provisoires

Les résultats du recensement de 1987 ont donné une population de 646.163 habitants au District de Bamako dont 323.383 femmes



SOURCE: DIALLO, 1987: VIII

et 322.780 hommes (DNSI). Cette population aussi nombreuse pose des problèmes d'hébergement et d'alimentation.

Dans ce chapitre on verra la répartition spatiale des habitations, comment les habitants ont organisé la construction de leur logements et les contraintes qui se posent (le processus de densité et d'extension, l'acquisition des lots).

3.3.2 les zones d'habitation

Bamako compte maintenant plus de 60 quartiers. Ils sont créés pendant les quatre phases d'extension urbaine comme on a pu le lire dans le sous-chapitre précédent. Ils se caractérisent fondamentalement par leur fonction résidentielle. On y trouve souvent des activités économiques, quoique celles-ci soient concentrées dans le centre-ville, le long des routes de sortie, autour des marchés, etc. Ainsi, on peut distinguer plusieurs zones d'habitation (voir plan 2).

-- Le quartier précolonial: Bozola.

C'est un quartier, qui se caractérise par des ruelles tournantes et des parcelles à formes diverses. En plus de son caractère résidentiel, Bozola est aussi un centre important de commerce africain. Des commerçants riches y habitent. Les maisons y sont en banco.

-- Les quartiers africains coloniaux: 1^{re} série: 1917-1930 et 2^e série: 1945-1969.

Ils sont situés autour du centre ville colonial, où se trouvent le grand commerce et les services administratifs. Leur plan connaît un style damier. Ces quartiers servaient de logement aux ouvriers et au personnel des Européens. Ceux-ci se groupaient par ethnie dans un quartier. Par exemple, Bagadadji hébergeait les commerçants maures, Ouolofobougou les ouvriers sénégalais. Maintenant, les ethnies sont mélangées. Les constructions sont faites en banco crépis ou non avec du ciment; les toits sont souvent en tôle. On y trouve des couches socio-économiques différentes.

-- Les quartiers périphériques: 1^{re} série: 1960- 1973, 2^e série: 1974- 1988. Ces quartiers peuvent être subdivisés en quartiers lotis et en quartiers spontanés.

Quant aux quartiers lotis, on peut constater que chaque quartier avait sa propre politique de construction à l'époque, ce qui a conduit à deux types de quartiers. Ainsi, à la demande d'un nombre croissant de fonctionnaires maliens et des organisations internationales des quartiers de constructions modernes et de villas virent le jour. A côté de ceux-ci il existe un bon nombre de quartiers à style ancien. Ils sont habités par des personnes de différents couches économiques;

Quant aux quartiers spontanés, leur raison d'être a d'autres causes. Les prix de la location augmentaient dans les anciens quartiers; le gouvernement offrait trop peu de terrain et parallèlement la population augmentait, ce qui a eu comme

conséquence l'apparition et le développement des quartiers spontanés. Banconi fut le premier du genre. L'installation dans ces quartiers se fait de façon anarchique, c'est à dire qu'aucune planification n'est observée lors de la répartition des lots. Ils sont très éloignés du centre ville et situés dans des zones rocheuses ou dans des espaces d'accès difficiles les mettant aussi à l'abri de toute mesure d'évacuation émanant du gouvernement. Les maisons y sont presque toutes en banco et les infrastructures socio-sanitaires manquent beaucoup. Ils sont habités par les couches les moins aisées composées par beaucoup d'immigrants. (van Westen, 1985: 2-3, 1986: 8-19).

L'accroissement rapide de la population a initié un processus de densité dans les anciens quartiers et d'extension dans les quartiers spontanés. Les chiffres suivants donnent une indication:

TABLEAU 2 Taux d'Occupation des Quartiers:
Nombre d'Habitants par Hectare

Type de Quartier	No. habitants par ha
le quartier Bozola	670 (1986)
les quartiers africains	
1917-1930	420 (1986)
1945-1960	320 (1986)
les quartiers légalisés	135 (1985)
les quartiers spontanés	144 (1985)

source: van Westen, 1986, 9

1985: calcul sur base des données de la BM, PUM: J4

Les cours dans les anciens quartiers sont de nos jours subdivisées et entièrement construites.

Il est donc évident que les quartiers spontanés doivent absorber la plupart de l'accroissement urbain dans un proche avenir. A l'heure actuelle ils prennent à peu près la moitié de cet accroissement urbain à leur compte. Il paraît qu'ils avaient absorbé 45% de l'accroissement urbain total en 1984, tandis que les quartiers lotis n'ont absorbé que 8% entre 1976 et 1983. Les quartiers spontanés connaissent un accroissement annuel de 13% et logeaient en 1983 déjà 32% des citoyens de Bamako (PUM, 1984: 19; van Westen, 1985: 3).

3.3.3 la construction

Comme déjà indiqué, chaque zone d'habitation connaît ses propres types de maisons. Il y a trois catégories de logement à Bamako.

Il existe les villas en dur avec armature et généralement une toiture terrasse: 10,1% des logements. Cette catégorie se trouve surtout dans les quartiers de villas comme l'Hippodrome et dans

certains nouveaux quartiers comme Sogoniko, Faladjé, Badalabougou.

Il y a les maisons en dur, mais du type traditionnel évolué, sans armature, avec toiture en tôle, fenêtres métalliques et sol bétonné: 25,6% des logements. Plus de la moitié des nouveaux quartiers sont constituées de telles maisons.

Enfin on trouve la maison traditionnelle en banco, parfois stabilisé, avec portes en bois et sol naturel: 64,3% des logements à Bamako. Les quartiers anciens (incl. Bozola) et les quartiers spontanés sont presque exclusivement de ce style de construction (Koné, 1987: 75; van Westen, 1986: 19-23). La maison en banco est la moins chère.

Il existe deux manières de construction, correspondant plus ou moins aux trois catégories de logement.

Nous distinguons les grandes entreprises, qui reçoivent des contrats du gouvernement et des organisations internationales. Elles ne sont pas beaucoup sollicitées.

Il y a "l'autoconstruction"; Il s'agit plutôt d'une construction gérée par le propriétaire. La vraie autoconstruction est rare. Il fait le plan de sa maison, achète les matériaux, cherche les ouvriers et participe éventuellement aux travaux. Le travail est presque toujours fait par des hommes. Quant aux quartiers spontanés et anciens, les habitants dirigent les travaux et se font aider par des maçons et des manoeuvres la plupart du temps. Ceux, qui sont aisés, engagent des tâcherons. L'autoconstruction est la moins chère et la plus appropriée pour la population. Cependant, il est devenu plus difficile de trouver un terrain loti et abordable pour construire. Les terrains d'habitation deviennent de plus en plus rares.

3.3.4 le terrain comme propriété personnelle

le processus de densité et d'extension

La grande famille est la forme de ménage la plus répandue à Bamako. Ses membres vivent tous ensemble au sein d'une concession, qui le plus souvent est clôturée et dotée de vestibule. C'est le lieu de causerie, de repos et des repas. La maison du chef de famille se trouve près ou en face de la porte d'entrée. Chaque femme du chef de famille a sa cellule personnelle dont elle est responsable. Les jeunes hommes, qui se marient, sont admis à adjoindre leur propre chambre à celle du chef de famille. Dans la cour se trouve souvent un puits et les toilettes débouchent dans la rue. La concession est un cadre primordial pour les femmes. Elles y restent et travaillent une grande partie de la journée. Elles sont très sensibles à un changement de concession.

Avec l'accroissement démographique dans l'ancienne ville les gens bâtissent plus de pièces à l'intérieur de la cour. Beaucoup

de cours dans ces quartiers sont devenus des labyrinthes où chaque ménage a son propre coin.

Mais Diakité remarque que la densité ne s'explique pas seulement par la pression démographique. Il y a aussi des raisons sociologiques, comme l'attachement à l'esprit de la famille et le droit d'héritage, et les raisons économiques. Beaucoup voudraient bien quitter la concession pour alléger la pression démographique, mais il leur manque souvent des moyens financiers. En plus, la grande famille présente une certaine sécurité (1987:41-42).

La densité se manifeste aussi par un morcellement de l'habitat. Mais l'on constate, que ce n'est pas seulement le surpeuplement, mais aussi le besoin d'argent et l'héritage qui en sont les causes. Soumaoro a constaté pour Niaréla qu'une parcelle de 40 x 40m, par exemple, est maintenant découpée en lots de 15 x 5 m, donc 75 m² (1977:29).

Tout ce phénomène a contribué à l'augmentation du nombre de locataires. En plus, il est devenu très rare de voir des familles loger des membres ruraux gratuitement chez eux. Selon Diakité, qui a fait son étude à Quinzambougou, la majorité des locataires sont des ménages autochtones, partis de leur famille (1987:47).

On peut constater un processus d'individualisation qui commence dans les anciens quartiers. Dans ces cas, l'échange économique entre les ménages est très limité, même les prêts d'ustensiles deviennent impossible. Chaque chef de ménage ne s'occupe que de la portion qu'il occupe. Il laisse tomber l'entretien des lieux communs comme les murs d'enceinte et les toilettes.

Dans ces anciens quartiers il est très difficile de devenir propriétaire. C'est encore plus difficile pour les immigrants que pour les autochtones. Cependant, la plupart préfèrent posséder leurs propres lots ce qui est une forme de sécurité économique. Les prix de location sont considérés comme trop élevés. En 1983 on payait encore 2.870 FCFA par pièce dans le centre-ville; en 1987 5.500 FCFA (Koné, 1987:2). Van Westen a constaté que seulement les immigrants ayant plus de 20 ans de séjour à Bamako et qui ont une grande famille (> 9 pers.) ont pu devenir des propriétaires de maison dans des anciens quartiers (1987-B: 7).

Les possibilités d'extension dans les quartiers lotis sont limitées. Les terrains y sont chers et leur nombre insuffisant. Cependant, il y a beaucoup de terres abandonnées à cause de la spéculation et des règlements relatifs à la construction (utilisation de matériaux durables, comme le ciment ou le banco stabilisé, ce qui est cher). Ainsi, l'extension se fait dans les quartiers spontanés. Les maisons y sont en banco, parce que les personnes n'ont pas les moyens de s'offrir le matériaux durables. Une autre raison non moins importante est que les gens ne veulent pas beaucoup investir dans leur logement par crainte de les voir un jour contraint par l'administration d'abandonner leur maison. Cette situation est illustrée par la démolition de Banconi et de Djikoroni (1975: espace usine céramique); de Kalaban Koura

(1976-77) et de Daoudabougou (1980-81; normes: parcelles égales), de Faladié (1984; entreprises de transport) et de Lafiabougou (dernière fois en 1985: lotissement).

Les chiffres suivants montrent les résultats du processus de densité et d'extension.

TABLEAU 3 Taux de Densité de Population dans les Ménages et les Concessions dans les six Communes du District de Bamako

	personnes/ ménage	personnes/ concession	ménages/ concession	taux d'accroissement
I	5,7	9,5	1,7	8,39
II	6,1	17,2	2,8	1,41
III	6,9	17,8	2,6	0,18
IV	6,2	11,8	1,9	3,67
V	6,3	9,3	1,5	5,8
VI	5,8	7,9	1,4	8,97
ensemble	6,1	11,2	1,8	4,19

source: recensement 1987, résultats provisoires: 59

Nous pouvons conclure que la pression démographique combinée aux phénomènes socio-économiques a conduit à un processus de densité. Le nombre de locataires augmentait. Les terrains lotis devinrent rares. Ainsi, les ménages à bas revenus, constitués en majorité d'immigrants, sont obligés d'aller s'installer dans les quartiers périphériques où le déguerpissement les menace.

L'accès au logement abordable ne constitue pas en fait le problème principal de l'habitat, mais surtout le manque d'accès au terrain lotis.

L'acquisition des lots

Il existe trois manières d'acquisition de parcelle:

A. L'acquisition selon les coutumes traditionnelles. Elle est la forme la plus ancienne et ne concerne à l'heure actuelle que l'accès aux terrains non lotis (quartiers spontanés). C'est souvent le chef de village, et maintenant le chef de quartier, qui attribue la parcelle au nouvel arrivé. En principe, la terre est de nature collective et inaliénable. En contrepartie, le bénéficiaire donnait quelques noix de cola, un poulet ou n'importe quel cadeau en nature. L'invasion de terre, comme on le connaît en Amérique du sud, n'existe pas ici. Pourtant, en raison de la rareté de la terre depuis les années soixante, ce système d'acquisition de terre fait l'objet de spéculation, bien que les prix soient encore bas. Ils varient de 40.000 à 80.000 FCFA pour un lot.

B. L'acquisition par lotissement. Les terrains étaient lotis de façon rectangulaire et non viabilisés. C'est à dire qu'aucune infrastructure n'était réalisée. En ce moment le bénéficiaire devait s'acquitter d'une somme forfaitaire de 101.000 FCFA, qui lui conférait le droit d'occupation de la parcelle. Mais à partir de 1983 la viabilisation des parcelles fût rendue obligatoire et le droit d'occupation minimal est alors de 325.000 FCFA en général. Les coûts sont fonction du degré de la viabilisation. (o: DNUC, 1987). En réalité la viabilisation n'est pas efficace pour toutes les parcelles loties et il est possible d'avoir un terrain non viabilisé pour une somme de 50.000 FCFA. Les terrains d'habitation sont de 20 sur 25 m: 500 m². en général.

Dans l'acquisition d'une parcelle, les hommes et les femmes ont le même droit officiellement, mais en réalité les hommes sont de loin plus propriétaires que les femmes. Sur l'ensemble des terrains donnés, le nombre de femmes possédant un lot est moins d'un pourcent. Cependant, en ce qui concerne les nouveaux lotissements, on assiste à une tendance à la hausse: 15 à 20% de demandes émanantes des femmes. Mais elles sont en général de la classe aisée; des femmes de fonctionnaires, des femmes salariées, des femmes des commerçants ou des commerçantes mêmes. Cette tendance se manifeste surtout depuis la dernière décennie à la suite d'une certaine crise de conscience (o: gouvernorat, 1988).

Les terrains lotis disponibles ne satisfont guère la demande. Ainsi, 60% des parcelles loties sont l'objet de spéculation (o: DNUC, 1987):

C. L'acquisition au marché libre. En cas de quartiers spontanés, les primaires bénéficiaires des parcelles émis les vendent souvent à des prix allant de 2 à 3 million de FCFA et souvent plus, parceque ils ne peuvent pas s'acquitter des droits exigés par l'administration. On voit un processus d'abandon du quartier des autochtones. En général ce sont des personnes à revenus élevés, commerçants, hauts cadres de l'administration, qui sont leur client. Ceux-ci, après deux ou trois ans, procèdent à la vente de ces mêmes parcelles à des prix élevés. Ces personnes aisées ainsi par leur influence ou leur capacité de soudoyer se voient attribuer des parcelles aussi qu'ils vendent après l'acquisition du droit d'occupation.

A qui profite la situation créée par les trois modes d'acquisition des parcelles?

Comme on doit le constater, ce ne sont pas les populations à bas revenus qui profitent. Ils n'ont pas souvent la possibilité d'accéder aux terrains lotis et sont sujet d'expulsion dans des quartiers spontanés où leurs moyens leur permettent de s'installer.

Ce sont les grands commerçants, les fonctionnaires, et les services publics locaux, qui sont puissants.

Ce sont les intermédiaires politiques, qui négocient avec l'administration des parcelles pour la population pour des fins politiques.

C'est le District. Les quartiers spontanés constituent une solution temporaire en soi au problème d'habitat et amoindrissent ainsi la grande charge de l'administration. La spéculation est une source de revenu pour le District par ses impôts à payer lors des ventes.

Nous pouvons conclure que ni le système officiel d'allocation de parcelles ni leur vente au marché ne présentent des solutions au problème d'habitat pour les personnes à bas et moyens revenus. Ni l'un ni l'autre n'offre des prix abordables pour eux. Seule l'allocation traditionnelle semble la plus appropriée pour eux malgré qu'elle présente le risque d'être évacué par l'administration. Le système actuel offre trop peu de lots et les frais de viabilisation sont trop élevés. Même si les habitants des quartiers spontanés ont la possibilité d'occuper des parcelles lors des réhabilitations, ils n'en demeurent pas moins qu'ils risquent d'abandonner ces lieux à cause de ces coûts élevés. Une solution adéquate du problème d'habitat nécessite la création des meilleures conditions d'accès aux terrains lotis pour les populations à bas revenus.

3.3.5 les organismes gouvernementaux et non-gouvernementaux

le cadre institutionnel

L'Etat malien s'occupe du lotissement et de la distribution des terrains, mais n'intervient à peine dans le domaine de la construction des logements.

La seule entreprise immobilière étatique est la SEMA (société malienne d'équipement). En 1984 elle a construit 1.250 logements et en 1986 1.000 étaient sur chantiers à Sogoniko-Faladié, ce qui est très insuffisant pour satisfaire la demande (Jamana, 1986:28). Il faut dire que la SEMA est toujours confrontée à des problèmes financiers aigus. La SEMA dans sa deuxième phase de construction (SEMA II) travaillait avec une entreprise italienne, la GEXCO, mais par le comportement non sérieux de celle-ci, le contrat de travail fut rompu. Alors, les difficultés foncières l'obligèrent de vendre une bonne partie des parcelles, qui lui étaient allouées. Cette spéculation ne lui a pourtant pas permis d'avoir une situation saine: la SEMA III n'a pas encore achevé les logements à cause de la mauvaise gestion qui persiste. Les logements de la SEMA sont destinés à la vente ou à la location-vente. Dans les deux cas le coût est tel qu'ils ne sont pas accessibles pour la majorité des populations et ce sont les commerçants la plupart du temps qui les achètent et les louent aux fonctionnaires. La construction des logements par la SEMA est plutôt un investissement de capital rare de l'Etat, tandis que celle-ci ne contribue guère à la solution du problème de logement.

De 1960 à 1970, il y avait plusieurs organismes de l'Etat qui s'occupaient de la planification et des lotissements, mais sans enregistrement systématique (van Westen, 1985:6-7), et il a fallu attendre 1978, année de la réforme administrative pour la redéfinition des compétences.

En 1978, la ville de Bamako fut érigée en District et alors, tout le personnel du district et les services régionaux à Bamako sont placés sous l'autorité du gouverneur, donc aussi tous les services dans le District qui s'occupaient de lotissement. Pendant la même année, il y eut une réorganisation du Ministère de Travaux Publics. La Direction Nationale d'Urbanisme et de Construction (DNUC) était formée. La DNUC, relevant de ce ministère, devrait préparer des règles de guide pour la planification urbaine et développer des Schémas Directeurs. Pourtant, la réorganisation n'a pas amélioré la situation dans le domaine du lotissement (o: DNUC, 1987).

Un des plus grands problèmes est que la planification urbaine et le lotissement ont la responsabilité de plusieurs organisations sans coordination cohérente (van Westen, 1987-A: 11-13).

A l'heure actuelle les autorités de première importance, qui s'occupent du lotissement, sont les suivantes:

- le Ministère du Plan;
- le Ministère de Transport et des Travaux Publics:
 - la DNUC;
 - la DRUC, la Direction Régionale d'Urbanisme et de Construction;
 - la DNTP, la Direction Nationale des Transports et des Travaux Publics et
 - le gouvernorat.

Le Ministère du Plan est chargé de la planification et de la maîtrise de l'économie nationale. Il comprend deux Directions Nationales, qui sont représentées au niveau régional par une direction. Ce ministère reçoit un appui du projet "Assistance à la Planification", financé par le PNUD.

Récemment le Ministère de Transport et des Travaux Publics est devenu l'organisme dont relève le "Projet Urbain du Mali" (PUM). Avant ce projet a été géré pendant quelques années par le Ministère de l'Administration Territoriale et du Développement à la Base.

La DNUC a comme objectif la préparation des règles de planification et de développement des Schémas Directeurs d'Aménagement et d'Urbanisme (SDAU).

Elle comporte cinq Divisions Nationales. Chaque division s'occupe de la planification, des études et des réglementations dans son domaine, aboutissant aux plans, aux réglementations, aux conseils impératifs pour les services d'exécution. En pratique, il paraîtrait que la réalisation des plans et des conditions est difficile. Les projets prévus par le Schéma Directeur, préparé

par la Division de l'Urbanisme et soutenu par les travaux des autres quatre divisions, sont partiellement, ou insuffisamment, réalisés. Le problème est que ce document ne formule que des objectifs, qui ne sont pas traduits en conditions opérationnelles et qui ne sont pas développés par rapport aux possibilités et aux moyens disponibles.

Le SDAU date de 1979 et est repris et corrigé en mai 1981. A l'heure actuelle, le schéma est en train d'être révisé, ce qui se fait chaque cinq ans. Le schéma doit définir les grandes orientations fondamentales du développement urbain sur une trentaine d'années en matière d'habitat, de voirie et d'équipements pour la période concernée.

Pour le moment la DNUC a l'intention de mettre en valeur Sabalibougou (réalisation d'équipements sociaux) et Daoudabougou (assainissement, forages, élargissement des voies). Cependant, il faut admettre que les moyens lui manquent pour l'exécution de ces travaux.

L'année 1987 a été l'Année Internationale de Logements Sans Abris (AILSA). C'est la Division de Logement de la DNUC qui s'occupait de l'AILSA. Elle organisait des conférences, s'occupait de la sensibilisation et passait des messages à la télé et à la radio, mais elle n'a pas pu faire avancer d'un pouce la politique de logement.

La DNUC lutte contre un manque de personnel qualifié; manque des gens avec une vision et un manque de personnel absolu.

Le gouvernement donne le budget à la DNUC. Celle-ci le ventile aux Divisions.

La DRUC est un service technique rattaché au gouvernorat, représentant de la DNUC au niveau du District. Elle est chargée de tous les problèmes d'urbanisme et surtout de l'application et du suivi du SDAU. Entre autres elle s'occupe des études faites dans le cadre des lotissements. Ces études peuvent être exécutées par un bureau d'étude d'urbanisme privé aussi à la place de la DRUC. La DNUC supervise le travail.

La DNTP s'occupe principalement des routes et des ponts (construction, entretien, renforcement). Les mairies et le District sont responsables des routes locales.

Le Centre de Technologie Adaptée (CTA) existe depuis 1981. Ce centre malien s'occupe du développement des technologies adaptées et de la formation des agents techniques. Le CTA n'a pas de lignes budgétaires pouvant lui permettre de faire la vulgarisation de ses techniques au niveau des populations. De 1981 à 1986 sa phase expérimentale a reçu son budget du PNUD. Maintenant le financement vient du budget national. Il sera fusionné avec le CNREX: le Centre National de Recherches et d'Expérimentations. Le CTA n'a pas de projets à Bamako même, mais s'occupe des recherches un peu partout dans le pays.

En ce qui concerne l'assainissement, le centre développe des fosses fixées et des canaris filtres pour l'eau potable. On continue les tests avec les fosses et la création des techniques de traitement des déchets ménagers.

Dans le domaine de la construction il s'occupe de la technique du banco stabilisé. Une telle recherche par le CTA devrait être étendue sur une échelle plus industrielle. Maintenant trop de recherches ont été faites au niveau individuel sans enregistrement de bons résultats. Le CTA aussi travaille un peu d'une manière isolée.

le cadre juridique

Pendant l'époque précoloniale l'allocation de terre s'accomplissait selon les coutumes traditionnelles.

Les Français introduisirent une législation écrite, formalisée ensemble avec la notion de propriété de terre. Il y avait deux caractéristiques:

- le domaine éminent: tous les terrains vacants et sans maître, sont de l'Etat;
- le régime d'immatriculation: la parcelle doit être définie précisément, être enregistrée dans le Livre Foncier et être contrôlée par le Service des Domaines.

Dans plusieurs textes les droits coutumiers sont reconnus. Cela donnait l'avantage aux colonisateurs de créer des quartiers européens selon le droit moderne (titre foncier) et d'héberger les Africains dans des quartiers séparés selon un système analogue au droit coutumier. Les Africains pouvaient avoir 'un permis d'occuper'. Le permis n'est plus donné formellement, mais on ne reçoit qu'une 'lettre d'attribution de lots'.

La nouvelle loi de 1986, le Code Domanial et Foncier Malien (86-91/AN-RM) n'a pas touché les fondements du régime de la propriété foncière immatriculée (Montagne, 1987:40-48).

En principe, toute personne peut prétendre à un lot, mais à condition qu'on montre un acte de mariage, un acte de naissance des enfants, un certificat de vie collective des enfants, un certificat de résidence du demandeur; une attestation sur l'honneur; un quitus fiscal des trois dernières années. Ainsi, les hommes mariés ont la priorité. En plus, à cause du manque des lots par rapport à la demande, c'est le gouverneur qui doit faire un choix parmi toutes les demandes selon sa propre vision. La procédure peut durer longtemps pour un individu.

Maintenant on est en train de développer une nouvelle procédure, mais les différents partenaires, le gouvernorat et l'Inspection Domaniale, ne sont pas encore arrivés à un accord. On pense qu'il faut substituer la lettre d'attribution à une lettre d'habiter qui doit mener tout de suite à un titre foncier après avoir construit une maison. On est encore en train d'étudier comment cette nouvelle procédure peut simplifier la procédure actuelle (o: gouvernorat, 1988).

En ce qui concerne les règlements relatifs à la construction, il n'y en a pas pour les anciens quartiers et les quartiers spontanés. Ils n'existent que pour les quartiers lotis après l'Indépendance sur des terrains inoccupés. Ils obligent les habitants de construire en matériaux durables (bedon, ciment...) dans un délai de trois ans, un délai qui dure plus longtemps en général par manque de contrôle. Ainsi, ils doivent chercher une autorisation de construire. Depuis 1985 l'utilisation de banco stabilisé est permise aussi dans le texte législatif si on veut construire en dur.

le cadre assistance

En 1971 le Fonds National du Logement est créé, mais il n'a pas encore fini de s'organiser. En principe, il prélève 1% de la masse salariale brute de tous les employeurs, mais l'Etat qui est le plus gros employeur, ne s'en acquitte pas (Jamana, 1986:27). Le Fonds pourrait être une solution dans le sens qu'il peut servir de préfinancement. Pourtant, il n'y a que quelques expériences à Ségou, dans un quartier et à Bamako pour quelques maisons expérimentales en banco stabilisé à Sogoniko (o: DRUC, 1987).

Le projet "Assistance à la Planification", financé par le PNUD, s'occupe de tout le pays. Il a démarré en 1980 et est rentré dans une nouvelle phase en 1988. Son objectif est de renforcer l'économie nationale par le développement du système de planification, assurant une décentralisation effective.

Le projet comprend quatre volets: le volet macro-économie (comptabilité nationale, ressources humaines..), le volet analyse et investissement (analyse des investissements, programmation triennale glissante des investissements du Plan 1987-1991), le volet programmation spatiale et régionale (répartition spatiale fonction des investissements) et le volet informatique.

C'est dans ce contexte de décentralisation que l'on doit voir le développement urbain. C'est le troisième volet qui est chargé explicitement d'orienter, de coordonner et d'harmoniser les études régionales, y inclus les villes rurales et régionales, et de les intégrer aux travaux nationaux de planification et de programmation. Une proposition de stratégie de développement du District de Bamako est prévue.

Le "Projet Urbain du Mali" (PUM) est un projet pour tout le pays, dont la plupart des projets partiels se trouvent à Bamako. Ce projet existe depuis 1982. Le PUM est le plus grand projet dans le cadre de l'habitat au Mali et à Bamako, si on regarde le nombre et l'ampleur de ses actions et de son budget. L'IDA a donné un crédit de 12 milliards FCFA à un taux de 0,75%/an sur 50 ans pour les deux phases du projet. Deux milliards sont alloués au District et doivent être remboursés en 25 ans. Ce sont les bénéficiaires qui doivent rembourser cette somme par le payement de leurs parcelles (PUM, 1987).

Pendant la première phase le PUM s'est occupé de la réhabilitation de Magnambougou et de la création des parcelles neuves et d'une zone d'extension, au total 6.000 parcelles. Cette action n'a pas abouti aux résultats escomptés. Il y eut beaucoup de gens aisés qui en ont profité et c'étaient eux qui ont pu payer pour les titres d'attribution des lots. Les autochtones ne s'en ont pas encore acquitté.

Pendant cette même phase le PUM a restructuré les finances du District par la création de l'Inspection Domaniale du District (IDD) et de l'Inspection des Impôts des Municipalités.

Les composantes du projet pendant la deuxième phase sont:

- l'infrastructure: tout le centre-ville, la rive gauche et les zones sud-ouest de la rive droite du Niger seront équipés d'une infrastructure de routes, ou de feux de signalisation, ou d'éclairage public et des caniveaux;
- les équipements de terrains:
 - aménagement des nouvelles parcelles équipées au sud de Kalaban-Coura et à Bako-Djikoroni;
 - réhabilitation de Banconi;A Banconi, le PUM ne s'occupe que des grands travaux comme l'électricité, l'adduction d'eau et la construction des routes. Après l'expérience de Magnambougou, le PUM n'intervient plus dans le domaine du lotissement;
- cartographie polyvalente: établissement d'un plan répondant aux besoins des différents secteurs de l'aménagement urbain pour l'agglomération de Bamako;
- gestion budgétaire et financière et l'amélioration des ressources du District;
- assistance à la DSTD, la Division des Services Techniques du District (la Voirie et Bureau Municipal du District).

L'apport de la population se fait sous forme de paiement des lots. Pour les autres activités (routes, feux, caniveaux...) elle ne fait aucun apport.

Nous pouvons conclure que le PUM s'engage pour le développement de la ville et les services urbains. Ainsi, il intervient dans les quartiers spontanés où se trouvent les groupes les moins favorisés. Cependant, il n'est pas sûr que les actions seront toujours en leur faveur. Certains services comme l'adduction d'eau sont bien désirés, mais l'accès pour tout le monde n'est pas garanti à cause des coûts. Un processus de renoncement est plus probable. En ce moment, il apparaît que chaque action de réhabilitation risque d'initier un tel processus.

C'est le "Projet Assistance à la Planification" qui donne espoir, s'il réalise une décentralisation de programme d'actions prioritaires au niveau des régions et de leurs villes rurales. Dans ce cas une stratégie de développement du District de Bamako ne sera pas isolée et ne favorise pas uniquement cette ville par rapport aux autres.

3.4 L'INFRASTRUCTURE PHYSIQUE

3.4.1 l'eau

Il existe une relation entre les fluctuations des hauteurs d'eau du Niger et le niveau de l'eau dans les puits traditionnels. Les nappes phréatiques se trouvent surtout dans les strates latéritiques ou alluvionnaires, le long du fleuve du Niger. Selon les estimations les plus importantes nappes seraient localisées dans les poches de grés (Sissoko, 1977:23). La majorité de la population de Bamako est encore dépendante de ces eaux souterraines.

En général, l'approvisionnement et la distribution de l'eau se font par quatre systèmes:

- le branchement individuel;
- la borne-fontaine;
- le puits traditionnel et
- l'achat de l'eau.

En 1986 il y aurait 12.540 abonnées en adduction d'eau, tandis qu'en 1987 843 branchements ont été effectués (EDM). Les branchements individuels se trouvent surtout dans les quartiers aisés.

Les bornes fontaines se trouvent dans les quartiers lotis dont la plupart sont situées dans les anciens quartiers. La population est complètement dépendante de ces bornes fontaines en ce qui concerne l'eau de boisson. Un manque de ces installations touche beaucoup ces ménages, qui sont surtout de moyen et de bas revenus. Il y aurait 240 bornes fontaines en 1986 selon l'EDM, dont 25 en panne.

Selon les entretiens qui ont eu lieu dans les quartiers la situation paraît moins satisfaisante, car le nombre de bornes fontaines en panne serait supérieur à 25 et l'EDM n'a pas les moyens de les réparer. En plus, un bon nombre est coupé pour non paiement de facture à l'EDM. Avant l'arrivée du gouverneur Yaya Bagayogo, c'était la municipalité qui payait les factures de ces bornes fontaines pour le compte des consommateurs, mais à cause du manque de moyens ce système a été abandonné et il revient maintenant aux consommateurs de s'acquitter des celles-ci vis à vis de l'EDM. Cependant, ces factures sont souvent surévaluées à cause des pertes de l'eau dues à des cassures de tuyaux ou à cause des défections des compteurs etc.

La gestion de la borne fontaine est confiée à une personne et les consommateurs lui versent 10 FCFA par seau de 20 litres. Ainsi, elle connaît la quantité d'eau effectivement consommée et le montant qu'elle doit payer à l'EDM. En 1986, on a remarqué que la station de pompage a débité 15.503.202 m³ d'eau, dont seulement 10.309.720 m³ ont été effectivement enregistrés. Cela est dû à des pertes au niveau des réservoirs, aux fuites sur les tuyaux et aux défections des compteurs (o: EDM, 1987). Ainsi, la majorité de la population est dépendante des puits de leur cour pour avoir de l'eau.

L'eau des puits dans les anciens quartiers n'est utilisée que pour la lessive, le bain, la toilette, car la nappe phréatique est souvent trop polluée pour la consommation de l'eau en qualité de boisson. C'est la raison pour laquelle la population cherche son eau de boisson aux bornes fontaines. Les causes de la pollution sont la proximité de latrines, la permanence des eaux usées qui stagnent autour du puits, les nombreux dépôts d'ordures de lessives pendant l'hivernage, l'eau sale des canaux mal entretenus etc. Il y aurait aussi trop de fer et de manganèse dans l'eau (service d'hygiène). Parfois on ne peut même pas utiliser l'eau pour la vaisselle ni le linge.

Dans les quartiers périphériques zone Est de la rive gauche et presque toute la rive droite le problème d'eau est crucial pour presque tous les ménages. Les puits sont souvent leur seule source. L'eau est utilisée pour toutes sortes d'usages y compris celui de boisson et de cuisson des aliments. Beaucoup de puits tarissent pendant la saison sèche et alors il manque de puits collectifs ou des pompes à eau. Tout le monde n'a pas la possibilité d'avoir un puits. D'abord les coûts sont trop élevés (200.000 à 250.000 FCFA) et ensuite le sous-sol rend souvent difficile le creusement de ceux-ci, une grande partie des superficies étant couvertes de roches. A Sabalibougou et à Sikoroni, par exemple, la roche apparaît même à la surface. A Niamakoro on tombe sur le granite à partir de 2 ou 3 mètres.

Les forages forment une solution partielle, mais ils ne sont pas nombreux dans le District. Ils se trouvent surtout dans les communes V et VI. En plus de cette insuffisance en nombre, beaucoup sont en panne ou ont une technologie inadaptée. Un forage de 100m. coûte 6.000.000 FCFA.

Les femmes sont les plus touchées par le problème d'eau. Elles ont la responsabilité de l'approvisionnement en eau. Dans les anciens quartiers où manquent des bornes fontaines, elles doivent se débrouiller pour chercher de l'eau dans les établissements publics ou chez les voisins possédant une adduction d'eau. Dans la périphérie elles sont obligées d'aller chez des voisins qui ont encore de l'eau dans leur puits. Il n'est pas rare qu'elles attendent la montée de l'eau dans le puits même pendant la nuit.

Une autre possibilité est l'achat de l'eau avec un porteur d'eau. Le prix est fonction de la distance et de la quantité d'eau transportée. Dans les quartiers périphériques l'approvisionnement se fait aussi par camion, qui revient très cher. Ce sont les femmes qui la payent.

Conclusion partielle: le manque d'eau pour toutes sortes d'usages est le problème principal dans les quartiers périphériques:

- il n'existe que des puits tarissables et quelques forages défectueux ou inadaptés;
- le problème touche presque tous les ménages; ils sont en général à bas revenus et n'ont pas de moyens de trouver une solution;

- ce sont surtout les femmes, qui sont confrontées à ce manque d'eau; elles doivent investir beaucoup de temps et d'énergie dans la recherche et payent souvent beaucoup à l'exploitant du camion d'eau.

Le problème d'eau existe aussi dans les anciens quartiers et touche tout le monde sauf les personnes aisées qui ont leur propre branchement; dans ces quartiers il est très difficile d'avoir de l'eau de boisson:

- l'eau des puits est polluée;
- les bornes fontaines disponibles sont insuffisantes et
- l'eau vendue par le porteur est relativement chère.

3.4.2 l'énergie

La demande d'énergie dépend des revenus, de l'abondance des énergies traditionnelles et modernes et des préférences culturelles.

Le bois de chauffe est encore toujours la source d'énergie la plus répandue à Bamako. Le bois est destiné à la cuisine pour une grande partie des ménages. Même les plus nantis utilisent encore le bois de chauffe à cause des habitudes alimentaires traditionnelles. L'utilisation du charbon de bois des fourneaux, une coutume sénégalaise, est devenue assez populaire aussi.

La consommation de bois à Bamako est de 210.000 tonnes par an. Un ménage a besoin de trois fagots par jour en moyenne s'il fait la cuisine sur un foyer de trois pierres. Un ménage à bas revenus utilise moins. Les grands chargements de bois sont payés par le mari en général. Dans les autres cas c'est la femme qui paie. Un fagot coûte 65 à 100 FCFA. Habituellement, le bois est acheté, mais certaines femmes le cherchent en brousse. Dans ce cas il s'agit des femmes, qui viennent des ménages à bas revenus et qui habitent dans la périphérie. Parfois elles vendent le bois aussi pour avoir un peu de revenus.

Il est déjà bien connu que l'utilisation de bois demande trop à l'écosystème, laquelle situation est aggravée par l'accroissement démographique. Selon le LESO les foyers améliorés seuls pourraient déjà économiser 70.000 tonnes de bois par an à Bamako. Les femmes, qui les possèdent, déclarent qu'elles n'utilisent maintenant que les deux-tiers ou même la moitié de la quantité de bois consommé autrefois.

Il est recommandé de chercher d'autres sources d'énergie. Cependant, en ce qui concerne l'énergie solaire, les installations sont très chères. En plus les problèmes de ravitaillement des pièces de rechange et des problèmes de taxes d'importation trop élevées se posent. Le Sénégal et le Burkina, qui ont une politique plus positive en ce qui concerne l'énergie solaire, paient beaucoup moins de taxes.

Le pétrole est utilisé d'une manière générale dans les lampes lucioles et chinoises. La plupart des Bamakois s'en servent. En principe le chef de ménage assure le paiement des frais -25 à 50

FCFA par lampe par nuit-, mais si la femme est le soutien de la famille, ce qui n'est pas rare dans les ménages pauvres, c'est elle qui s'en charge.

En ce qui concerne l'électricité, seuls les quartiers spontanés et quelques quartiers de la banlieue comme Sebeninkoro, Djikoroni-Para, Boukassoumbougou, Bako-Djikoroni... n'ont pas fait l'objet d'une alimentation électrique. La distribution d'électricité était très irrégulière, mais depuis quelques temps l'EDM a pu améliorer celle-ci. L'électricité vient de la centrale hydro-électrique de Sotuba et de Sélingué. Sélingué n'utilise pas sa pleine capacité et l'EDM ne s'acquitte pas régulièrement des factures de l'électricité livrée. Cependant, le potentiel et la demande existent.

3.4.3 L'assainissement

Le problème de l'assainissement se pose dans presque toutes les villes du Mali, mais est plus aigu à Bamako. L'assainissement concerne l'évacuation des eaux usées et pluviales, d'excréments et des déchets solides.

Bamako est dotée d'un système d'égouts très limité, ne servant que le centre-ville et les quartiers aisés. Ce sont des caniveaux collecteurs, qui rassemblent les eaux écoulées par les caniveaux secondaires et les fosses. Les caniveaux secondaires se trouvent à chaque côté de la rue. Toute la ville devrait être pourvue de ces caniveaux, mais on les retrouve surtout dans le centre et les quartiers péri-centraux. Ces caniveaux à ciel ouvert sont très mal entretenus et sont utilisés comme dépotoirs des déchets et des ordures. On voit souvent des grands caniveaux qui finissent par disparaître. A cause de ces caniveaux non fonctionnels les fondements des maisons de banco sont gravement touchés par l'érosion pendant l'hivernage. C'est un problème, qui se fait plus sentir dans les anciens quartiers surpeuplés. La Voirie, responsable de curage des caniveaux, ne réussit pas à les entretenir.

Quelques initiatives de base sont souvent entreprises mais échouent dans la plupart du temps. Par exemple, en commune III la section UDPM faisait curer les canaux par la population, mais à cause du problème de transport des déblais (Voirie), toutes les gadoues retombaient dans les caniveaux. Ainsi, la commune a arrêté ses actions. Aussi, des initiatives partielles, qu'on voit de temps en temps, ne peuvent pas réussir si tous les caniveaux ne sont pas curés au même moment.

Au niveau des concessions, l'évacuation des eaux usées ménagères est assurée pour près de 90% par des installations sanitaires individuelles; des puisards et des latrines. Ceux-ci ne répondent à aucune norme de sécurité, d'hygiène et de longévité (l'Essor, 1986:4). Il n'y a pas de puisards dans toutes les familles. En plus de leur petit nombre ils sont très petits. La conséquence de cette situation est l'inondation des rues, qui peut avoir plusieurs causes:

Il n'y a pas toujours assez de place dans la cour et dans la rue. A Sabalibougou dans la périphérie, par exemple, les rues ne peuvent avoir qu'une largeur de 1,5 à 2 mètres. Le problème d'espace se pose surtout dans les anciens quartiers où les cours sont très réduites.

Le sous-sol peut former un obstacle: présence des roches ou d'une nappe phréatique trop élevée.

Les puisards sont considérés comme trop chers. Selon la DRHPA les prix varient de 3.500 à 7.000 FCFA. A Niamakoro on parle d'un montant de 20.000 FCFA. Les coûts de réalisation des modèles offerts par le gouvernement sont même de 30.000 à 80.000 FCFA signale l'Essor (1986:4).

Les latrines sont mal entretenues aussi. En plus, elles sont constituées de planchers de matériaux précaires et ne disposent ni de pose-pieds ni de conduit de ventilation des gaz (l'Essor, 1986:4).

En ce qui concerne le ramassage des ordures, la Voirie a des dépotoirs, mais ils sont insuffisants ainsi que le nombre des camions qui doivent vider ces dépotoirs. La Voirie essaie de nettoyer le centre-ville chaque jour, mais elle ne réussit pas à faire tous les quartiers régulièrement. Cela se voit bien dans les anciens quartiers. Bamako-Coura est le quartier pilote en matière d'installation des dépotoirs individuels. Les résultats paraissent satisfaisantes. Le problème d'ordures est moins urgent dans la périphérie où les paysans les amènent dans leur champ sur des charrettes. Djiblemba est le lieu de décharge officiel de la Voirie. Il y a d'autres lieux en préparation.

Donc, le problème de l'assainissement se manifeste surtout dans les anciens quartiers surpeuplés. Ce sont les caniveaux mal entretenus, le manque de puisards et de latrines de bonne qualité, ainsi que les dépotoirs pleins à déborder et les décharges publiques illégales qui polluent tout l'environnement. Cela est dû à:

- une méconnaissance et une négligence de la population en ce qui concerne l'hygiène;
- un manque de moyens et de possibilités de coordination chez les habitants et
- à l'incapacité de la Voirie dans l'accomplissement de ses tâches.

Il faut signaler que les femmes jouent un grand rôle dans l'assainissement. Elles sont les éducatrices du foyer, où la connaissance concernant l'eau, la santé et l'hygiène est léguée à leurs filles. Ce sont les hommes qui assurent l'exécution des grands travaux comme le creusement d'un puits.

3.4.4 les routes

Il existe quelques routes principales goudronnées. La qualité du goudron laisse à désirer. Les autres routes sont rocheuses ou en terre battue. Elles sont inondées pendant l'hivernage et

poussiéreuses pendant la saison sèche. Elles n'ont pas de trottoirs et n'ont parfois même pas de fosses d'écoulement. Cela se fait sentir le plus dans le centre-ville et les quartiers péricentraux où la circulation est intense.

3.4.5 organismes gouvernementaux et non-gouvernementaux

le cadre institutionnel

Les organisations gouvernementales et non-gouvernementales, qui sont responsables de la politique de l'infrastructure physique et de l'exécution de cette politique, sont nombreuses.

En ce qui concerne l'approvisionnement en eau, la Direction Nationale de l'Hydraulique et de l'Energie (DNHE), l'Energie du Mali (EDM) et la Voirie s'en occupent directement, et la DNUC (schéma directeur) et la DNTP indirectement.

Dans le domaine de l'énergie, les services sont assurés par la DNHE (électricité), l'EDM (électricité), l'Energie Solaire (LESO), la Direction Régionale des Eaux et Forêts (DREF) (bois), le Génie Rural (supervision de biomasse) et les Travaux Publics (hydrocarbures).

Dans le domaine de l'assainissement, la Voirie et la Direction Régionale de l'Hygiène Publique et de l'Assainissement (DRHPA) jouent le rôle principal.

On ne peut donner qu'une idée globale du fonctionnement des organismes principaux.

La DNHE a les tâches suivantes;

- en matière de l'hydraulique: inventorier les ressources en eau de surface et en eau souterraine; évaluer les besoins en eau des divers utilisateurs; étudier, coordonner et contrôler les actions qui en résultent (aménagement des bassins fluviaux, installations d'eau potable et d'assainissement);
- en matière d'énergie: centraliser les informations, promouvoir les ressources énergétiques disponibles, faire des études et coordonner les réalisations énergétiques.

La DNHE prévoit une réorganisation. Elle n'est pas capable d'accomplir ses tâches comme souhaité pour plusieurs raisons. Ainsi, il n'existe pas de Direction Régionale pouvant assumer les tâches. Aussi ses trois divisions ne suffisent pas par rapport à l'ensemble des projets mis en oeuvre. Il existe un manque de cadres. La DNHE est un organisme purement technique.

L'EDM.

En 1951 la Société Africaine d'Electricité (SAFALEC) est créée et transformée en une nouvelle société, l'EDM, en 1961. Elle devait assurer l'éclairage et l'alimentation en eau de la ville, ainsi que l'évacuation des déchets qui en résultaient. L'EDM a des problèmes au niveau technique et financier: d'un côté elle lutte contre le non-paiement des factures par le gouvernement et d'autres usagers; de l'autre elle ne sait pas comment réparer les

bornes fontaines en ville, qui perdent de l'eau et par conséquent de l'argent. Pour la décennie de l'eau potable, l'EDM a pris du retard sur les objectifs à cause du manque de moyens et de la non rentabilité des investissements.

La Voirie.

La Voirie est chargée du nettoyage et de l'entretien des ouvrages d'infrastructures urbaines et des bâtiments du District; de la collecte et de l'élimination des déchets et de la préparation technique des manifestations du District. Elle n'est pas bien équipée pour exécuter ses tâches. Il lui manque des camions et d'autres moyens, bien que le PUM lui en a offert une vingtaine. Elle n'arrive pas à gérer ses finances d'une manière plus efficace. Plusieurs communes préfèrent une décentralisation pour mieux gérer la Voirie.

Le LESO.

Le LESO n'a pas de textes officiels qui le créent ou qui le rattachent à un service. La DNHE suit ses activités. Le LESO s'occupe de la conception et de la mise en oeuvre des projets d'énergie solaire (éclairage, chauffage, pompes et moulins), la vulgarisation des foyers améliorés et l'expérimentation d'autres sources d'énergie. Il n'y a qu'un seul projet du LESO à Bamako. Le LESO avait commencé à construire des foyers métalliques, parce que le foyer solaire n'était pas tellement accepté. Ainsi, le LESO a formé un forgeron par commune pour les fabriquer (LESO, 1987; DNHE, 1987). Ces foyers sont surtout achetés par les femmes aisées et à moyens revenus. Plus tard la vente de ces foyers diminuait. Beaucoup de forgerons, qui fabriquaient des foyers métalliques, abandonnaient ce produit et se concentraient sur d'autres travaux.

La DREF.

Les activités principales dans le District de Bamako sont globales et ne sont pas destinées à certains groupes:

- la lutte contre les feux de brousse; cette nécessité se fait sentir après l'hivernage;
- le reboisement: la DREF doit entretenir les forêts existantes autour de la ville; elle doit reboiser les espaces verts, les bords des routes et du fleuve, les jardins etc... Mais les espaces verts ne sont pas réalisés parce que les populations n'ont pas respecté les endroits destinés aux espaces verts et la DREF n'a pas de moyens de les réaliser. Le service ne s'est engagé que dans des actions réduites comme le reboisement des bords de la route de Sénou et la création d'un parc à Hamdallaye (ancien cimetière);
- le contrôle des produits comme le bois de chauffage;
- la vulgarisation des foyers améliorés. Les Affaires Sociales s'en occupent aussi (voir 3.5).

En général, la DREF n'a pas beaucoup d'actions et d'influence à Bamako.

La DRHPA.

Sanogo remarque "Quand la population parle du Service d'Hygiène à Bamako, c'est juste pour déplorer son inexistence" (1979:51).

Encore en 1988, la situation ne semblait pas tellement avoir changé. Cependant, ce service est indispensable pour l'assainissement de la ville et la protection de la population.

Les mesures d'hygiène et d'assainissement sont coordonnées par les cellules qui ressortent de la DRHPA. Elles traduisent les mesures dans des activités comme la collecte des déchets, l'assistance aux constructions sanitaires, l'assistance à la nutrition concernant la préparation et la conservation de celles-ci, la protection des réseaux des eaux usées, la lutte contre les moustiques etc. Mais les actions de désinfection ont été abandonnées car elles ne peuvent être efficaces que si les nids de moustiques sont détruits. Les activités de la DRHPA sont de caractère permanent et concernent toute la population.

Il existe deux équipes techniques par cellule. En plus il y a une équipe de 10 personnes dans chaque commune, qui ont une mission de suivi et un rôle d'éducation. Les tâches sont mal accomplies par manque de personnel et de moyens. Ainsi, ils font rarement des sorties. Quand ils sortent c'est surtout dans le cadre du contrôle des ménages, la raison pour laquelle la population parle d'eux comme des agents de police.

Contraintes concernant le fonctionnement de ces organismes gouvernementaux:

- il existe un manque de collaboration et de coordination entre les services nationaux et régionaux dans tous les domaines (l'eau, l'énergie et l'assainissement);
- chaque organisme est confronté à un manque de moyens financiers, techniques et des ressources humaines de toutes catégories;
- les moyens rares ne sont pas toujours utilisés d'une manière efficace.

Ainsi, les services existants ne peuvent exécuter que des tâches régulières d'entretien et de réparation des ouvrages pourtant indispensables. Il est à remarquer que leurs actions concernent tout le monde sans distinction de groupes en général.

En plus des organismes gouvernementaux et non-gouvernementaux, il y a l'UDPM au niveau des sections et des sous-sections ainsi que les comités au niveau du quartier. Ces comités peuvent entreprendre des actions dans le domaine de l'eau et de l'assainissement conscient que l'Etat n'est pas capable de résoudre tous les problèmes.

Ces comités mobilisent la population pour l'exécution des travaux collectifs. Elle ne reçoit aucune énumération. Il est évident que les initiatives de ces comités et l'appréciation par les populations dépendent beaucoup des membres. Parfois on voit des actions au niveau du quartier, parfois au niveau de la commune. Par exemple, dans le quartier de Sogoniko l'UDPM à travers les militants a planté des arbres sur une parcelle, et veut développer d'autres projets. Dans la commune III la population a été mobilisée pour curer les caniveaux (voir 3.4.3). Remarquez que chaque quartier a son propre comité de salubrité de l'UDPM.

Il existe aussi des initiatives apolitiques comme le ~~projet~~ d'assainissement de Dar Salam (voir le cadre assistance) Ces exemples montrent qu'il est possible de mobiliser la population sans qu'elle reçoive une rémunération.

Le cadre assistance

Il y a relativement peu d'organismes non-gouvernementaux qui assistent dans le domaine de l'infrastructure physique. En général, on peut dire que le District de Bamako est trop vaste, que les investissements doivent être très élevés pour avoir des grands résultats. Mais cette absence s'explique aussi par la prédominance de l'agriculture qui demande beaucoup d'assistance et l'accent qui est mis sur le développement des villes régionales.

Le PUM est le seul grand projet qui s'occupe de l'infrastructure physique et qui assistent la Voirie (camions etc.) (voir le cadre institutionnel). La composante compte la mise en oeuvre du plan de circulation du centre-ville et la réhabilitation des principaux axes de pénétration de la rive gauche, ce qui requiert des actions comme la réhabilitation des voies et des caniveaux, l'aménagement des carrefours et l'amélioration de la signalisation verticale et horizontale. Le troisième volet concerne le desenclavement des populations de la zone sud-ouest de la rive droite ainsi que la viabilisation des extensions prochaines, ce qui implique la réalisation des voies primaires revêtues, alimentation en eau potable et électricité moyenne tension ainsi que le recalibrage du lit d'un marigot qui traverse la zone. L'objectif est le développement de la ville et ses services urbains.

Dans le domaine de l'eau on a signalé que les Chinois sont en train de réhabiliter la station de pompage qui se trouve près du Motel.

Il n'existe pas de projets qui s'occupent des puits. On s'occupe plutôt des forages. L'assistance à la construction des forages est un peu fragmentée. Par exemple, SOS-Sahel a donné une pompe pour le projet maraîcher de Sogonafing. La ville d'Angers en France a livré un forage à Yirimadio. Le SECAMA prévoit un autre forage dans la commune VI. Il existe deux forages à Daoudabougou, installés par des ONG. Une bonne vision de tous les efforts dans ce domaine manque, bien que la plupart des forages se trouvent dans la périphérie où habitent les gens à moyens et bas revenus et où le problème d'eau est urgent.

Dans le domaine de l'énergie, beaucoup d'efforts sont à déployer pour l'introduction des foyers améliorés dans les ménages. Ces actions ont lieu à une petite échelle sans beaucoup de collaboration et de coordination. La GTZ vient de commencer une campagne qui couvrira toute la ville de Bamako. On a l'intention de s'occuper de la ville de Ségou et de Mopti et de deux régions aussi. La GTZ et le gouvernement malien ont passé un contrat en février 1987. La GTZ collaborera avec les Affaires

Sociales. Maintenant, le projet se trouve encore dans une phase de recherches et d'expérimentation (GTZ, entretien 1988). Il n'y a pas de projets qui s'occupent d'autres sources d'énergie, bien que le potentiel existe.

Quant à l'assainissement il existe un projet dans un quartier-test, Dar Salam, qui concerne principalement les puisards et les latrines. L'UNESCO a financé la formation de 9 formateurs, tandis que la DNAFLA s'est occupée de la formation aux différentes techniques de construction d'infrastructure sanitaire. D'abord elle a traduit les mots techniques en collaboration avec des experts d'hygiène. Ce sont les formateurs qui sensibilisent la population dans le domaine de l'hygiène. Ils sont tous des volontaires non-rémunérés. Parmi eux, il n'existe aucune femme. Ils ont créé un fonds d'aide, dont la population doit faire une contribution de 30 à 50% du montant des investissements. Cependant, le personnel du projet craint la non participation des plus pauvres. On veut créer un fonds de roulement. En plus, une formation plus en profondeur est envisagée. Le projet est bien reçu par la population.

Récemment l'initiative d'un projet féminin a été prise, qui a comme objectif la création des petites entreprises, gérées par des jeunes femmes diplômées, qui s'occuperont de l'assainissement (ramassage d'ordures). Le projet a démarré en 1988 dans un quartier-test, Médina Coura. Ce projet est financé par le PNUD.

On peut conclure que c'est le PUM qui s'occupe de l'infrastructure sur une grande échelle. En principe, il n'a pas de groupes-cibles. L'exemple de Magnambougou, que le PUM a réhabilité, a montré que de tels efforts ne sont pas toujours en faveur des plus pauvres sur les coûts élevés.

Au contraire, les forages sont installés dans les quartiers défavorisés. En principe, ce sont les gens de bas et de moyens revenus qui en profitent. Mais les installations sont trop peu et ne fonctionnent pas à la satisfaction générale.

Il semble qu'il y a eu peu d'efforts pour trouver des solutions aux problèmes de l'infrastructure, adaptées aux possibilités et aux désirs des différents groupes de la société. Le projet de Dar Salam montre qu'il est possible d'en trouver.

3.5 L'INFRASTRUCTURE SOCIALE

Le niveau d'infrastructure sociale est un des critères les plus aptes à mesurer le stade de développement d'un pays. Les domaines aussi variés que l'enseignement, la santé et la culture contribuent à l'épanouissement de l'être humain. Du reste la population de Bamako, capitale d'état, dispose-t-elle d'une infrastructure à la dimension de sa taille et de son aspiration? Dans ce chapitre nous proposons de décrire les services de l'enseignement, de santé et de culture au niveau de Bamako dont certains ont des attributions nationales.

3.5.1 L'enseignement

A Bamako presque tous les enfants d'âge scolaire fréquentent l'école, mais il s'agit aussi bien d'écoles arabes que d'écoles françaises. Un grand nombre de ces enfants n'arrive pas à terminer l'école. Parmi eux il y a une majorité de filles, qui aident leur maman dans les travaux ménagers ou vendent des denrées si leur mère est commerçante. Les garçons, qui ne fréquentent pas l'école aident les parents dans leurs activités ou sont apprentis métier dans l'artisanat ou le commerce. En 1984/1985 54,7% des élèves étaient des garçons (DNSI, 1988:84).

L'enseignement (étatique) français a un caractère laïc, c'est à dire qu'il ne privilégie aucun groupe social quelque soit son ethnie, sa religion et encore moins son revenu. C'est pourquoi parmi les élèves tous les groupes socio-économiques se trouvent confondus.

En 1984/1985 Bamako comptait 74.215 élèves dans l'enseignement fondamental (DNSI, 1988:56). En 1987 leur nombre a atteint 77.587 répartis dans 175 écoles (Diakité, 1987:20). Ces écoles, ne réunissant que rarement les deux cycles de l'enseignement fondamental, sont très insuffisantes vu les effectifs dans les classes : en moyenne 60 élèves dans les premiers cycles et 40 dans les deuxièmes cycles.

Le manque d'écoles est plus ressenti dans les quartiers périphériques, où les populations, souvent supérieure à 20.000 habitants, ne disposent pas dans leur majorité des écoles pouvant accueillir 500 élèves. C'est pourquoi les droits d'inscription (unique) sont beaucoup plus élevés dans les quartiers périphériques (2500 FCFA à 3500 FCFA) que dans les quartiers centraux (1500 FCFA); par ailleurs les âges d'inscription sont respectivement de 7 à 8 ans et de 6 à 7 ans.

Dans la périphérie il n'est pas rare de voir les classes surchargées et les plus jeunes dans l'obligation d'attendre l'année suivante. Pour résoudre ce problème de pénurie des classes d'énormes efforts semblent être déployés par les APE (Association des Parents d'Elèves.) qui sont actuellement les seuls constructeurs de classes. L'Etat ne construit plus. Son rôle se limite au paiement des salaires du personnel enseignant.

TABLEAU 4: Répartition des Effectifs à l'Enseignement Fondamental par Commune en 1984/1985, District de Bamako

communes	I	II	III	IV	V	VI	ensemble
1e cycle	7.938	11.808	7.122	8.261	12.156	12.518	59.803
2e cycle	1.727	3.612	2.042	1.814	2.517	2.700	14.412

source: Ministère de l'Education Nationale,
Annuaire Statistique du Mali, 1985: 56

Aux insuffisances des locaux s'ajoute un manque d'équipements collectifs (règles, equerres, livres...). A ces insuffisances s'ajoute aussi le problème de laboratoires, de documentations et d'organisations de stages à l'intention du personnel enseignant.

Deux écoles expérimentales -l'une à Lafiabougou et l'autre à Quinzambougou- sont fonctionnelles. Mais ces écoles connaissent un problème aigu de personnel: il n'existe pas de suppléant. Il est très difficile de savoir les résultats de ces écoles, car aucune n'a eu à faire un examen; l'école de Lafiabougou est à sa cinquième année tandis que celle de Quinzambougou à sa première.

En 1980 le programme de ruralisation a été instauré dans toutes les écoles du Mali. Elle devrait combiner la pratique et la théorie. Son objectif est d'initier l'enfant aux métiers pratiques. Son objectif est loin d'être atteint à Bamako. Elle se caractérise par l'entretien des jardins dans les cours d'écoles à cause du manque d'espaces, d'infrastructures et de moyens financiers et la carence des enseignants n'ayant reçu aucune formation en la matière.

En plus de ces difficultés des problèmes de commercialisation des produits et le manque d'eau se posent. Les élèves ne s'intéressent pas et les parents se méfient, parce qu'ils voient dans cette pratique une négligence dans l'instruction de leurs enfants (Djiré, 1987:50-52). Sur toute l'étendue du district il n'existe qu'un atelier qui est non-équipé à l'école Mamadou Konaté; atelier qui existait bien avant l'indépendance. Il est demandé aux APE de construire ces ateliers. Vu les résultats aux différents examens en 1987 ce système a été beaucoup boudé. Selon les responsables de l'enseignement de Bamako les causes principales de l'échec de la ruralisation seraient le manque de formateurs et d'équipements.

L'école arabe, à côté de l'école française, est un système éducatif non moins important. De conception religieuse à l'origine elle se transforme petit à petit en système d'enseignement général. Pour l'enseignement fondamental elle a exactement le même programme que l'école française. Communément appelées Medersa ces écoles se trouvent dans presque tous les quartiers de la ville. Elles sont maintenant placées sous l'autorité du ministère de l'Education Nationale. Il existe une

école (étatique) franco-arabe à N'Tomikorobougou, où l'on enseigne le français et l'arabe.

Quant à l'enseignement secondaire et professionnel Bamako compte huit lycées et de nombreuses écoles de formation professionnelle. Les lycées avant 1980-1981 avaient une fonction nationale, mais avec la régionalisation intervenue à cette date ils ne reçoivent que les seuls élèves du district et certains de la région de Koulikoro. Ils donnent un enseignement général à l'élève qui, après l'obtention du bac -diplôme de fin du cycle- se trouve apte à aborder l'enseignement supérieur. Les cours sont en général assurés par le personnel malien.

Sur le plan de l'enseignement technique et professionnel plus de la moitié des écoles du pays sont sises à Bamako. Elles forment le personnel des services de l'administration générale, de l'enseignement, de la santé, de l'hygiène ... et les techniciens des entreprises, de laboratoires ... En plus des écoles publiques on y dénombre un nombre très important de centres de formations professionnels privés. Comme on peut le constater Bamako est relativement privilégié dans ce domaine par rapport au reste du Mali malgré que ces écoles jouent un rôle plutôt national.

Quant à l'enseignement supérieur il est presque l'apanage exclusif de Bamako. A l'exception de l'IPR (Institut Polytechnique Rural) de Katibougou toutes les autres grandes écoles se trouvent à Bamako. Ces écoles ont pour mission la formation des cadres pour l'administration et les différents services nationaux. Avec l'instauration du Concours d'Entrée dans la fonction publique l'effectif de ces établissements a beaucoup diminué, tandis que le nombre des diplômés en chômage augmente.

Le taux d'analphabètes est très élevé au Mali. La Direction Nationale de la Planification et de la Formation Sanitaire et Sociale (DNPSS) a calculé que ce taux sera environs 77% (1988:23). Cette situation, ne pouvant stimuler le développement, les autorités maliennes ont alors initié un nouveau type d'enseignement: l'alphabétisation fonctionnelle qui est adapté aux besoins des différents groupes(adultes, femmes etc.). Malheureusement pour Bamako il n'y a pas d'écoles. L'alphabétisation se fait alors dans le cadre de certains projets à caractères socio-économiques, des réunions ou lors des séances organisées par les centres sociaux.

De façon générale on peut conclure que le système éducatif malien n'est pas adapté aux besoins du pays. D'une part le programme de ruralisation n'est pas conforme aux réalités urbaines, d'autre part sur le marché de travail il y a une inadéquation entre demande et offre d'emploi. Cette situation est une conséquence de l'orientation des élèves au niveau de l'enseignement secondaire, technique, professionnel et supérieur. D'un côté il y a un manque de cadres moyens techniques et de l'autre on constate un nombre très élevé de cadres supérieurs en chômage.

3.5.2 les soins de santé

les maladies

Parmi les 63 maladies qui existent de façon endémique dans le District de Bamako les plus courantes et les plus meurtrières sont le paludisme, la rougeole, la pneumonie et les maladies diarrhéiques (Konaté, 1987:14).

Il existe une différence de fréquence de ces maladies entre les quartiers périphériques et ceux du centre. Ces différences sont surtout liées au problème d'eau et à des facteurs socio-économiques, comme l'assainissement, la sensibilisation de la population en matière de santé et d'habitat. Ainsi, dans les quartiers du centre on rencontre surtout le paludisme et les maladies diarrhéiques. Au niveau des quartiers périphériques ce sont plutôt les infections pulmonaires et la rougeole (Konaté, 1987: 14-15; o: école de médecine, 1988).

Selon les autorités sanitaires du District de Bamako les maladies les plus fréquentes sont saisonnières. Dans un quartier comme Niaréla les maladies sont en saison chaude la diarrhée, le vomissement et la rougeole, en saison froide les infections pulmonaires et en hivernage le paludisme (Soumaoro, 1977:33).

La catégorie de la population la plus exposée à ces maladies générales est surtout les enfants. Ainsi, on peut constater, par exemple, que 20% des décès d'enfants sont causés par des maladies liées à la pollution de l'eau (o: école de médecine, 1988).

Les femmes, comme procréatrices, risquent en plus des maladies précitées des maladies de type gynécologique. Cependant, il a été constaté que les citadines sont moins exposées que les femmes rurales à ces types de maladies. Cette situation ne peut être que la conséquence de la mise à leur disposition de certains services et de la sensibilisation dont elles bénéficient. Par exemple, 75% des femmes enceintes ont bénéficié de trois consultations prénatales par femme à Bamako contre 15% à l'intérieur du pays. La planification familiale est plus fréquemment pratiquée à Bamako qu'ailleurs dans le pays. Mais le nombre de consultation en planification est faible partout: moins de 1% des femmes en âge de procréer en moyenne et 7% à Bamako où il s'agit surtout des femmes jeunes et/ou intellectuelles. Les méthodes et les pratiques de planification sont gratuites (DNPFS, 1988:29).

Comme dans le reste du pays il existe à Bamako deux genres de médecines: la médecine moderne et la médecine traditionnelle.

la médecine traditionnelle

Elle est présente dans presque tous les quartiers de la ville à travers les "docteurs des herbes" (hommes et femmes) qui utilisent des herbes pour leur traitement, les guérisseurs traditionnels (hommes et femmes), les marabouts, les vendeurs de médicaments dans tous les marchés et aux alentours de la grande mosquée et les médecins Haussa. Les Haussa sont de deux

catégories. La première est constituée d'hommes qui résident de façon permanente à Bamako. Ils pratiquent la chirurgie (la saignée) devant l'entrée est de la grande mosquée où ils rasent les têtes des vieilles personnes. La deuxième est constituée d'hommes et de femmes, qui viennent en général pendant la saison sèche. Ils vont de famille en famille offrir leurs médicaments. Les symptômes les plus légers et les plus connus sont traités au niveau du ménage même par la femme avec des herbes ou plantes médicinales.

La médecine traditionnelle est utilisée à grande échelle par les couches les plus pauvres. En fonction de la cherté des médicaments modernes elle est de plus en plus sollicitée dans le traitement de certaines maladies comme le paludisme, l'ictère ou la jaunisse, certains maux de ventre... Elle semble être plus efficace dans le traitement de l'ictère que la médecine moderne; il n'est pas rare de voir des malades contraints de quitter l'hôpital pour un traitement traditionnel. Les médecins traditionnels offrent leurs services à des prix variables. Il ne nous a pas été possible d'avoir des informations précises sur le nombre des traitants traditionnels.

Tenant compte du rôle que joue la médecine traditionnelle dans le système sanitaire, l'Etat malien a mis en place une structure d'expérimentation des médicaments traditionnels. Le laboratoire, créé à l'occasion, est installé à Bamako. Sa vocation est nationale et à l'heure actuelle il fait des traitements curatifs.

la médecine moderne

A Bamako la médecine moderne est largement représentée par les hôpitaux nationaux, les centres de santé, les dispensaires, les instituts et les centres spécialisés.

Les hôpitaux nationaux sont au nombre de trois: l'hôpital Gabriel Touré, le Point G et l'hôpital de Kati. Ils constituent la hiérarchie suprême de la médecine moderne. Les soins sont assurés par le personnel malien et étranger. Comme assistants étrangers on retrouve les Chinois à l'hôpital de Kati, les Français au Point G et les Russes au Gabriël Touré. Les visites y sont payantes.

Les centres de santé (une PMI et une maternité) sont destinés à la protection de l'enfant et de la maman. Bamako en compte dix, qui sont très mal répartis entre les communes. Dans ces centres de santé travaille le personnel malien, qui selon les autorités sanitaires du district est mal réparti entre les centres. Sur la rive droite le phénomène est le plus ressenti. Pour preuve une zone aussi vaste que la commune VI n'a qu'un seul centre de santé.

Les populations des quartiers comme Niamakoro et Yirimadio éprouvent d'énormes difficultés de transport pour rallier ce centre en cas de besoin. C'est pourquoi il n'est pas rare de voir dans ces quartiers des femmes accouchées à domicile, bien que l'accouchement à la maternité soit obligatoire. Les différents

supports du personnel sanitaire sont l'Etat, l'INPS et le district. Dans les centres les soins sont aussi bien curatifs que préventifs. Tous les responsables dans ces différents centres sont unanimes sur l'insuffisance des médicaments et d'équipements mis à leur disposition; souvent ils bénéficient des dons dans ces domaines de certaines ONG (organisations non gouvernementales). Ils sont très insuffisants en nombre: dix centres de santé sont très peu pour une ville aussi grande et aussi peuplée comme Bamako. Les habitants des quartiers périphériques éprouvent d'énormes difficultés pour bénéficier des soins sanitaires.

Les dispensaires sont initialement prévus pour l'assurance des soins préventifs et curatifs, mais aujourd'hui leur fonction se limite aux pensements, aux injections et surtout à la délivrance d'ordonnances. En 1987 on les a impliqués exceptionnellement dans le PEV (programme élargi de vaccination). Ils n'ont pas de politique de santé communautaire. Les premiers soins, s'ils existent, sont gratuits. On les rencontre dans presque tous les quartiers centraux et péri-centraux et sont rares dans les quartiers périphériques. En plus de cela ils existent au niveau de certains services, comme l'INPS, les camps militaires et les établissements scolaires.

Les centres spécialisés s'occupent spécifiquement du traitement de certaines maladies. Ils ne sont pas nombreux; les plus connus sont le dispensaire anti-tuberculeux de N'Tomikorobougou, le centre de rééducation pour handicapés physiques de l'ex base aérienne, la PMI centrale, le cabinet dentaire et le centre d'odonto stomatologie. Ils sont tous situés dans la commune III, mais revêtent un caractère national.

Les instituts sont des centres de recherches et de traitement pour certaines maladies. Ils sont au nombre de deux: l'Institut Marchoux pour la lèpre et l'Institut Ophtamologique Tropical Africain (IOTA). Ils sont sous-régionaux.

Les laboratoires ont pour fonction l'analyse des prélèvements effectués sur des sujets malades à la demande des centres de santé ou des hôpitaux nationaux. En plus de ceux des hôpitaux nationaux, ils sont au nombre de trois: le laboratoire central, l'INRSP et le laboratoire de la pharmacie populaire.

Malgré l'existence de tous ces services, on doit constater une répartition spatiale inégale de ceux-ci au niveau de la ville où la plupart sont concentrés dans le centre au nord du fleuve et au niveau des communes où certains quartiers sont privilégiés comparativement aux autres. Entre les services les équipements aussi sont mal répartis. La construction d'un nouveau centre de santé ne se fait pas d'une manière intégrée. Un système de soins de santé de base, qui implique une décentralisation des activités de santé et qui demande une participation de la population plus active, fait défaut.

3.5.3 les infrastructures socio-culturelles

Bamako est le fief des activités socio-culturelles du Mali. A ces fins elle a son sein toutes les infrastructures nationales à côté desquelles l'on dénombre des infrastructures propres à elle. De toutes les activités seules celles au niveau des centres socio-communaux et dans les centres préscolaires paraissent plus palpables à Bamako.

Les centres préscolaires servent à la préparation de l'enfant pour la vie scolaire et lui permettent d'avoir une éducation plus décente. Il faut noter qu'ils sont très insuffisants et mal répartis. Ils se trouvent dans leur grand nombre situés dans le quartier administratif. Ils servent donc en général la classe intellectuelle.

Quant aux centres sociaux toutes les communes en disposent à l'exception de la commune VI. Dans ces centres les femmes sont sensibilisées sur les problèmes de santé familiale et initiées à la couture et à la broderie. Ils sont très insuffisants en nombre. Aussi, il n'est pas sûr que les activités précitées correspondent effectivement aux aspirations des femmes dans leur majorité, bien qu'elles désirent avoir des activités rémunératrices. En plus de ces centres sociaux publics il existe d'autres centres privés, qui ont les mêmes activités.

Bamako dispose aussi d'une pouponnière, qui est un établissement où on reçoit les enfants abandonnés par des parents, des orphelins, des enfants de la rue et des enfants de parents mentalement incapables d'assurer une bonne éducation.

On peut noter qu'il existe aussi un centre de rééducation à Bolé en commune VI. En réalité, ce centre joue plutôt un rôle d'infirmierie.

3.5.4 les organismes gouvernementaux et non gouvernementaux

le cadre institutionnel

Les organismes gouvernementaux chargés de l'infrastructure sociale dans le District de Bamako sont nombreux.

Dans le cadre de l'enseignement il existe trois principales directions nationales: la Direction Nationale de l'Enseignement Supérieure et de la Recherche Scientifique; la Direction Nationale de l'Enseignement Secondaire, Technique et Professionnelle et la Direction Nationale de l'Enseignement Fondamental. Seule la Direction Nationale de l'Enseignement Fondamental est représentée dans les régions et dans le district par une Direction Régionale de l'Enseignement. Cette direction a pour mission la promotion et le développement de l'enseignement fondamental. Elle supervise les activités des inspections de l'enseignement fondamental au niveau du district. Elle veille aussi à l'application de la politique générale en matière d'éducation définie par le Ministère de l'Education Nationale.

La Direction Nationale de l'Alphabétisation Fonctionnelle et de la Linguistique Appliquée (DNAFLA) a pour objectif l'augmentation de la production des secteurs agricoles et le développement des méthodes techniques d'alphabétisation pour un développement socio-économique durable. En fonction de son objectif elle apporte son concours à Bamako à des entreprises comme la SMECMA, des unités industrielles, des centres sociaux, des sections UNJM et UNFM du district par des séances de formation. Elle n'intervient que sur demande.

La Direction Régionale de la Santé Publique (DRSP) a pour mission la coordination des centres de santé, des dispensaires au niveau du District de Bamako. Vu les besoins sans cesse croissants de la population du district en matière de santé, l'objectif de "santé pour tous en l'an 2000", la DRSP a entrepris un vaste programme de développement sanitaire, qui consiste à:

- l'extension des centres de santé en commune IV et V, dont le bailleur de fonds est l'USAID;
- la construction d'une maternité- dispensaire- PMI à Sebeninkoro en commune IV dont le financement a été assuré par l'Oeuvre d'Aide à l'Enfance du Tiers Monde;
- la construction d'un dispensaire au carrefour des communes I et II. Le bailleur de fonds est "Catholique-Américaine";
- le projet de développement sanitaire concernant les quatre communes périphériques (PDS II). Le financement est assuré par la Banque Mondiale;
- le projet santé familiale, financé par l'USAID, est un projet national, mais un volet très important concernant le district.

L'Association Malienne pour la Protection et la Promotion de la famille (AMPPF) a pour objectif la promotion de la planification familiale en vue d'améliorer la condition de vie de la mère, de la famille et de l'Etat. Créée en 1972 elle n'a été opérationnelle qu'en 1983 après sa reconnaissance par l'IMPPF (International Planned Parenthood Federation). Elle s'occupe de sept projets au niveau du district, qui sont:

- les projets de teinture et de jardinage à Boukassoumbougou en commune I;
- les projets de vente de gâteaux pour les veuves à Niaréla en commune II après l'échec de la vente de bois; la création d'un centre social pour l'initiation à la couture et au jardinage à Médina-Coura en commune II, tous en collaboration avec les Affaires Sociales;
- un projet multidisciplinaire à Lafiabougou en commune IV; il s'agit de la fabrication du savon cosmétique et de la formation des filles-mères pour la couture;
- un projet "Sahel Vert", une initiative privée, qui consiste à allouer des équipements aux femmes et surtout aux filles-mères, à apprendre la couture; l'AMPPF s'occupe de la planification familiale dans ce projet.

Les problèmes, qu'elle rencontre, sont liés à la mévente des produits. Parallèlement à ces activités rémunératrices elle procède à l'alphabétisation fonctionnelle et à la sensibilisation à la planification familiale et à l'hygiène alimentaire. Son principal bailleur de fonds est l'IMPPF. Sa politique consiste à

suivre les projets pendant trois ans au bout desquels elle laisse l'initiative de gestion aux bénéficiaires.

La Direction Régionale des Affaires Sociales (DRAS) a pour mission officielle la sécurisation, l'élevation du niveau de vie et secours d'assistance à la classe indigente (veuves, autres personnes nécessiteuses), et la prise en charge des orphelins. En réalité ces activités se limitent principalement à la création et à l'entretien des centres préscolaires (jardins d'enfants) et des centres socio-communaux. En perspective, elle envisage l'implantation des moulins, le forage des puits dans les quartiers périphériques et surtout le démarrage effectif du projet d'élevage des lapins pour des femmes à Djikoronni. Elle élabore et exécute des projets spécifiques comme ceux du maraîchage en commune IV, la vente de gâteaux et la commercialisation des denrées alimentaires en commune II en collaboration avec l'AMPPF et un projet artisanal (fabrication du savon, teinture) en commune II et III. Parmi tous ces projets seul celui de la commune IV est fonctionnel. La mauvaise gestion, le manque d'engagement des femmes, la mévente des produits et le manque de financement sont les causes principales de la cessation d'activité des autres projets.

La Direction Régionale des Sports, des Arts et de la Culture (DRSAC) a pour mission la promotion des arts, des sports et de la culture au niveau du district. Son programme général est la conception, la coordination et le contrôle des activités de jeunesse et des arts. En réalité elle a très peu d'impact sur la jeunesse et sur les artisans. A long terme elle pense combler cette lacune en procédant à la conscientisation du groupe-cible et à la stigmatisation de la production (~~études sur les prix de~~ œuvres artistiques et sur le marché des produits), qui, en général, s'adresse aux étrangers et aux Maliens aisés.

Officiellement la DRSAC envisage des projets:

- d'initiation des stages en matière de biogaz et dans la confection des pompes manuelles;
- de vulgarisation et de formation des brigades de production dans le domaine de biogaz;
- de recherche de formules pour occupation des jeunes (création des zones de maraîchage).

Les responsables de ces services parlent tous de l'insuffisance des moyens mis à leur disposition. Ainsi, ils se trouvent souvent confrontés aux problèmes de paiements des salaires, qui représentant plus de 90% de leur budget, accusent des retards fréquents de deux à trois mois. Ils se trouvent alors dans l'incapacité de procéder à des investissements dans l'implantation de nouvelles infrastructures dans les domaines respectifs. Ce manque de moyens n'est pas le seul phénomène pouvant expliquer l'insuffisance des infrastructures sociales et leur situation léthargique. Il faut dire que les services sont très mal organisés. Ils appliquent la politique des moyens dont ils disposent. Ils ne font pas de politique sectorielle; leurs activités sont surtout verticales et sollicitent peu la participation des populations. En réalité les méthodes manquent beaucoup plus que les moyens.

le cadre assistance

L'infrastructure sociale, en plus des services précités, bénéficie de l'assistance de certaines organisations internationales et non gouvernementales. Cette assistance est soit financière soit matérielle soit technique. Ces organismes sont nombreux. Ce sont:

- le FED pour le renforcement de l'infrastructure sanitaire en communes IV et V;
- l'IMPPF pour le financement des projets féminins conçus par la planification familiale;
- la Banque Mondiale pour l'éducation (construction des blocs scientifiques) et la santé (projet de développement sanitaire concernant les communes périphériques);
- l'USAID dans le domaine de la santé (santé familiale: construction de dix PMI dans le district);
- l'Oeuvre d'Aide à l'Enfance du Tiers Monde pour la construction d'une maternité-PMI-dispensaire à Sebeninkoro, un centre de rééducation d'enfance nutritionnel (CREN) et un hangar en commune IV;
- l'OMAS pour la construction des classes à Daoudabougou et au quartier Mali en commune V;
- l'OCED pour la fourniture des matériels didactiques à Banconi en commune I;
- Catholique-Américaine pour la construction d'un dispensaire au carrefour des communes I et II;
- LASAME pour la construction d'un dispensaire et d'une maternité dans toutes les communes;
- mission protestante pour le projet de construction d'un dispensaire à Kalabanougou en commune I;
- Fondation Friedrich Hebert pour le financement de certaines activités de la DRAS.

Le SECAMA, le "Secours Catholique Malien", est une association, placée sous la responsabilité de la Conférence Episcopale du Mali. Il a pour but de porter secours aux personnes nécessiteuses et de contribuer au développement. Le diocèse de Bamako compte 17 comités dont neuf à Bamako ville, qui sont à Badala I et II, Bamako-centre, Darsalam, Badialan, Lafiabougou, Djikoroni, Korofina et Missira. Le SECAMA donne des secours ad hoc aux personnes ou groupes nécessiteux, mais il n'a pas encore beaucoup d'expérience quant aux projets urbains.

Les actions de ces différents organismes étrangers sont appréciées par la population. Comme on peut le constater sur le terrain ils s'intéressent surtout aux zones les plus défavorisées. Cependant, leurs actions demeurent insuffisantes quant à la satisfaction des besoins des populations; il revient en ce moment aux services intéressés d'optimiser les résultats de ces actions en procédant à une meilleure organisation, à une répartition judicieuse et à une plus large sensibilisation de la population.

Dans la réalisation des infrastructures sociales la participation des populations n'est pas substantielle. Elles

interviennent principalement dans le domaine de l'enseignement. A travers les APE la construction des nouvelles classes et leur équipement leur sont confiés, le rôle de l'Etat étant le paiement des salaires. Les droits d'inscription et les taxes municipaux sont leurs principales ressources. Dans les nouveaux quartiers pour l'ouverture d'une école, les populations font des cotisations pour constituer les ressources nécessaires; elles participent rarement aux travaux d'exécution. Il faut noter que leur participation n'est pas optimale, car partout dans le district et principalement dans les nouveaux quartiers le problème des classes est aigu. Cette insuffisance est due d'une part au peu de moyens dont elles disposent mais aussi et surtout à la mauvaise gestion des APE, qui le plus souvent destinent les fonds disponibles à d'autres fins.

Quant aux domaines socio-sanitaires les populations n'ont pratiquement pas d'actions de participation. Pour les infrastructures c'est l'Etat et certains organismes et organisations qui les réalisent.

3.5.5 conclusion

Tout au long de notre étude il ressort que les infrastructures sociales sont très insuffisantes, qu'elles sont très mal réparties et qu'elles ne répondent pas dans leur majorité aux besoins exprimés par la population. Pour les responsables des services cette situation est due au manque de moyens financiers. Certes ces moyens manquent mais il n'en demeure pas moins qu'ils ne puissent expliquer cette situation léthargique des infrastructures. En effet, celles-ci souffrent plutôt de méthodes de planification et d'organisation que de moyens. Avec une méthodologie adéquate s'appuyant sur la décentralisation et la création d'une infrastructure communautaire de bons résultats peuvent être atteints sans pour autant disposer de gros moyens. Ainsi, les groupes défavorisés pour qui leur accès est très difficile seront mieux servis.

En matière d'éducation les problèmes se présentent sous un double aspect: un aspect quantitatif et un aspect qualitatif. Sur le plan qualitatif la ruralisation au niveau de l'enseignement fondamental n'est pas adaptée aux conditions de vie urbaine et la formation au niveau de l'enseignement secondaire et supérieure n'est pas conforme au marché de l'emploi. Sur le plan quantitatif les classes manquent beaucoup et c'est la population des quartiers périphériques qui le ressentent durement. Sur le plan de la santé il ne serait pas exagéré de dire que la situation est dramatique. A Bamako il n'y a pas de politique d'action sanitaire. La carence des services de santé est tant qualitative que quantitative. Les dispensaires, qui sont des centres de soins de santé primaires, sont presque inactifs. Ils ne donnent que des ordonnances médicales dont en général les prix ne sont pas à la portée de la population moyenne. Les services sont mal répartis au niveau de la ville et des communes. Cela est valable aussi pour la répartition des équipements entre les centres de santé. Un système de soins de santé de base manque. Les populations périphériques sont dans une situation d'abandon total.

3.6 LE SECTEUR ECONOMIQUE

3.6.1 introduction

L'activité économique à Bamako est essentiellement basée sur le secteur tertiaire. Le secteur primaire occupe encore plus de 10% des de la population active et indique l'importance du souci de l'autosuffisance alimentaire à Bamako. Sous l'influence des Français, la ville est devenue un centre administratif et commercial. Mais elle offre peu d'activités économiques dans le secteur formel pour la plupart des populations, qui cherchent alors le travail dans le secteur non structuré.

De part le monde il n'est pas rare de rencontrer des femmes qui sont chef de famille. En général elles se trouvent à la tête des familles pauvres. Par contre à Bamako, leur nombre est plus réduit et elles sont plutôt des familles aisées. Parmi les chefs de famille 12% sont des femmes de ménages polygames où le mari aisé ou riche attribue une maison à chacune d'elles, ou des femmes divorcées et des veuves qui ont leurs propres moyens d'existence. Pour le cas des femmes pauvres isolées ce sont leurs familles qui les entretiennent selon les règles de la société malienne (o: PADEM, 1988).

En principe, le chef de famille est responsable du logement, de l'éclairage (pétrole/électricité), des céréales, des frais médicaux, des frais de scolarité et des impôts. Chaque jour il doit aussi assurer les frais de condiments à sa femme qui achète souvent ses propres vêtements et ceux de ses enfants. Si son revenu est substantiel, elle économise pour faire des dons pendant les cérémonies de mariage ou de baptême et faire face à d'autres dépenses.

Le chômage est grand et souvent déguisé. Les femmes des ménages pauvres sont obligées de mener des activités rémunératrices pour entretenir la famille. Si l'homme se trouve dans l'incapacité d'approvisionner la famille en céréales, il revient alors à la femme de s'en charger. Dans les rapports économiques ce ne sont pas seulement les activités monétaires qui prévalent. Les activités réciproques sont encore vitales pour les familles à bas et moyens revenus. Vaa et ses collègues ont fait des études de cas dans des quartiers pauvres. Elles ont constaté que les hommes et les femmes suivaient les mêmes systèmes du donner et du recevoir, et que les femmes sont plus aptes à l'entr'aide, vu le fait qu'elles n'ont presque pas d'argent, et les hommes à l'assistance financière. Elles ont analysé comment l'institution d'aide réciproque se développait parmi les immigrants féminins à Banconi pendant leur durée dans le quartier et ont vu que l'orientation de la famille change selon les amis, qui le plus souvent supportent les femmes d'une façon matérielle dans la vie quotidienne plus que la famille elle-même (Vaa, 1988:8-10).

Pendant nos recherches dans les quatre quartiers visités nous avons dû constater que la priorité des habitants était une

amélioration de leur situation économique soit par une augmentation de leurs revenus soit par une diminution des coûts de la vie.

Dans ce chapitre un aperçu des activités économiques principales des citadins bamakois non aisés sera donné.

3.6.2 les travaux domestiques

Les femmes, en tant que pourvoyeuses d'aliments, sont responsables pour le pilage des céréales et la transformation des produits alimentaires. A Bamako on trouve plus de moulins à grain, des décortiqueuses et d'autres installations d'allègement qu'en brousse. Mais ils sont insuffisants en quantité et mal répartis à travers la ville, surtout dans les quartiers périphériques où il existe une pénurie. Ils sont la propriété des privés. En outre il est à reconnaître que leurs coûts d'utilisation sont encore souvent trop élevés pour une majorité de femmes, qui ne peuvent pas en profiter. Elles sont donc obligées de se contenter de leur énergie.

3.6.3 le secteur primaire

A. l'agriculture

Les premiers agriculteurs de Bamako sont d'origine Bambara et Malinké. Ils s'installèrent autour du village. La plupart des paysans se trouvent maintenant dans les quartiers périphériques qui sont des anciens villages. Ils cultivent dans les alentours de leur quartier. Ailleurs, on trouve aussi des champs aux flancs des collines, sur les berges du Niger et ses affluents en ville, mais ils sont de moindre importance.

A côté du groupe dont l'agriculture est la première activité, il existe des artisans, des enseignants, des fonctionnaires et des commerçants, qui la pratiquent comme activité secondaire. Les produits agricoles constituent un appoint pour la famille.

En principe, si un immigrant voudrait avoir de la terre, il peut la recevoir soit par le droit coutumier, soit par un titre foncier (la parcelle est reconnue comme 'concession rurale'), soit par une occupation spontanée (Magassa, 1984:14). Pourtant, à cause du processus d'urbanisation, la terre labourable est devenue rare. Les champs disponibles sont de plus en plus éloignés du quartier. A Niamakoro la distance n'est que 2 km., tandis que dans la majorité des quartiers périphériques ils se trouvent à 10-30 km. Certains déménagent dans leurs champs avec leur famille pendant l'hivernage.

Les hommes sont aidés par leurs femmes au moment de la récolte, mais elles cultivent aussi leurs propres petites parcelles pour avoir des condiments pour la famille ou pour avoir un surplus pour la vente. En principe, ce système est le même comme à la campagne.

Les paysans sont obligés de cultiver les mêmes champs chaque année sans avoir la possibilité de les laisser en jachère. Selon Magassa (1984:17) la superficie des champs est de 0,5 ha. en moyenne et 1 à 1,5 ha. au maximum. Les sols s'appauvrissent et les paysans n'ont pas les moyens de les enrichir. Ils utilisent des ordures ménagères, bien que le (coût de) transport pose souvent un problème. Les engrais chimiques sont trop chers pour la majorité des paysans.

En général, les cultivateurs n'utilisent que des équipements rudimentaires comme le daba, la pioche et cultivent conformément aux techniques traditionnelles. Il n'y a que quelques fonctionnaires et commerçants qui ont les moyens d'avoir des charrues et des multicultureurs. Eux aussi louent en général un tracteur pour faire le labour.

Tous les paysans sont liés aux caprices de la nature, comme l'irrégularité de la pluie ou des parasites comme le striga etc.

Les paysans n'arrivent pas à s'autosuffire ces dernières années selon nos entretiens. Ceux, qui font l'agriculture comme activité principale et une partie des cultivateurs qui le font comme activité secondaire, sont en général des personnes à bas revenus.

Les problèmes, auxquels les paysans se trouvent confrontés, sont:

- les obstacles de la nature (la sécheresse, le striga, un sol peu fertile...);
- le caractère rudimentaire des techniques et des équipements et le manque des moyens pour des investissements;
- la diminution de terres disponibles due au processus d'urbanisation.

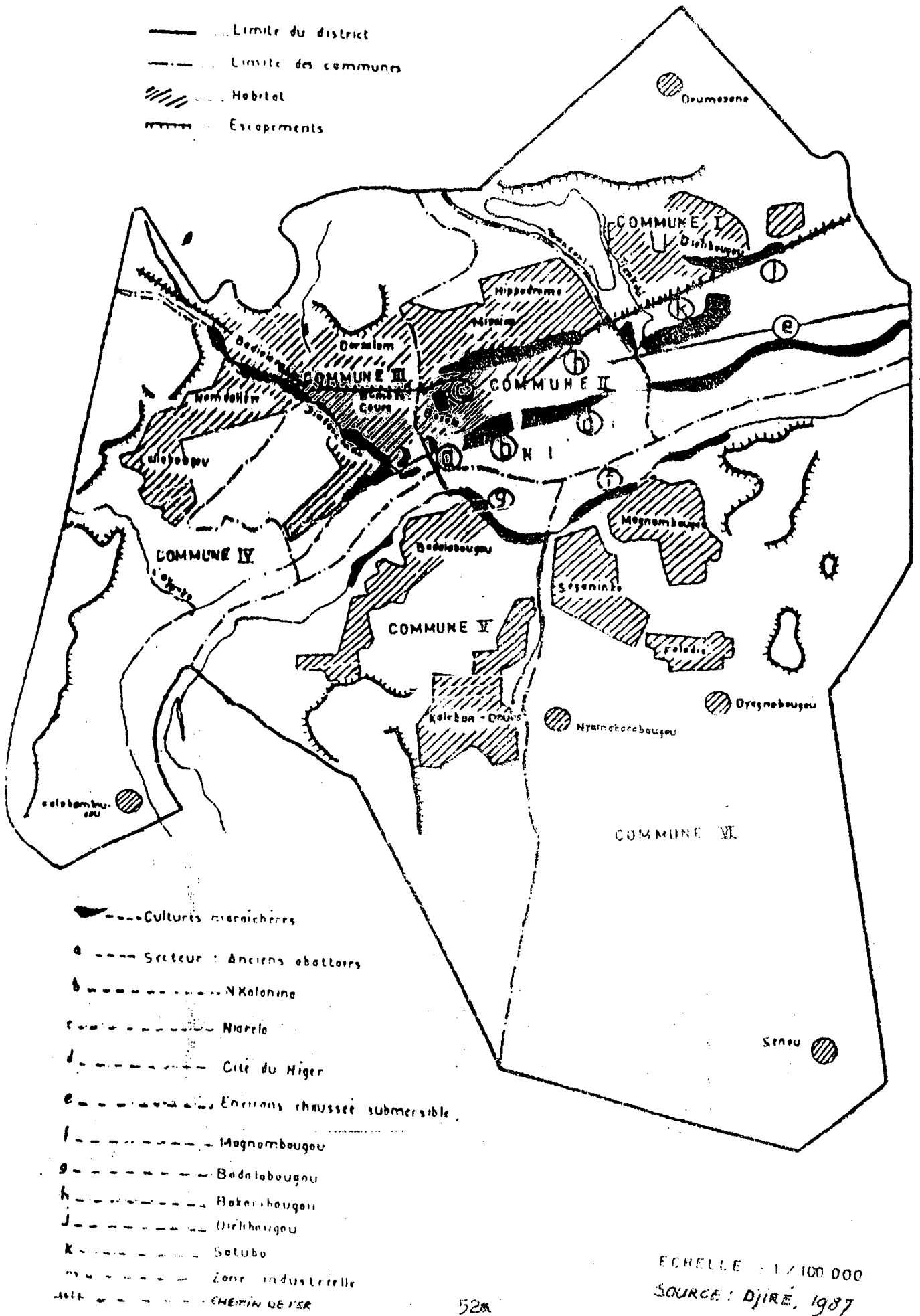
L'agriculture constitue un appoint économique (autosuffisance), mais sa chance de survie est douteuse à l'exception de quelques endroits marginaux. Cela implique la nécessité d'une politique d'accueil des paysans et des ouvriers agricoles chômeurs.

B. le maraîchage

La culture de maraîchage commençait à se développer depuis l'époque coloniale. Le gouverneur français avait ses propres jardins sur la colline de Koulouba à côté du palais. En ville en bas, le maraîchage se développait aussi (voir plan 3, p.52-A). Djiré a calculé qu'il existait 291 maraîchers professionnels en 1958 et ce nombre a augmenté d'environ 520 en 1986. Ce chiffre n'inclut pas la main-d'oeuvre ni les maraîchers occasionnels qui sont aussi nombreux que les professionnels (1987:37-38).

Les jardins sur la rive gauche du Niger sont les plus anciens et les plus importants. Les cultivateurs actuels sont des anciens fonctionnaires (la chaussée de Sotuba), des ouvriers de CRFM et des parachutistes (la base sérienne), des transporteurs et commerçants maures et peulh (N'Kolonina), quelques maraîchers dans la Cité du Niger, et une centaine de femmes qui cultivent uniquement du menthe à Djikoroni-Pará. Ces maraîchers ont en

3. DISTRICT DE BAMAKO = LES SECTEURS MARAÎCHERS



général plus de moyens que les autres, qui cultivent ailleurs. Parmi eux beaucoup le font comme activité secondaire.

Le maraîchage sur les berges des affluents du Niger est aussi pratiqué depuis longtemps. Ici, c'est surtout une activité des femmes souvent âgées, qui peuvent être assistées par leurs enfants (Sokoniko, Woyowayanko, Farako).

Récemment le maraîchage a commencé à se développer sur la rive droite du Niger. En 1984, il n'y avait que le secteur de Badalabougou (des enseignants, des chauffeurs, des gardiens). Maintenant on peut ajouter les secteurs de Torokorobougou, Bakodjikoroni et de Magnambougou situés dans les plantations de manguiers. Ce sont les hommes ainsi que les femmes, qui s'en occupent. En général, les rendements des hommes sont plus élevés que ceux des femmes à cause des meilleurs moyens techniques et de cultures des légumes européens qui se vendent plus chers.

Enfin, il y a le maraîchage qu'on pratique dans les quartiers. Il s'agit des secteurs de Niaréla, de Bakaribougou, de Djélibougou et de Sotuba. Ce sont presque tous des hommes dont la seule occupation est le maraîchage. (Djiré, 1987:10-26; Magassa, 1984:33-42).

la terre

Il y a plusieurs manières d'acquérir la terre pour le maraîchage. On peut avoir un titre foncier, ce qui est rare (N'Kolonina); on peut être un propriétaire coutumier; on peut occuper des parcelles d'un propriétaire coutumier; et on peut louer la terre. Pourtant, ceux qui ont une occupation libre, risquent une évacuation par l'Etat pour raison de génie civil. Le processus d'urbanisation ne s'arrête pas. Cela limite leurs initiatives et leurs investissements. Les maraîchers s'installent de plus en plus sur des terrains de moindre valeur et dans des concessions. Ceux qui ont de la terre louée, se voient confronter à une spéculation foncière qui fait monter les prix (Djiré, 1987:35,36).

Le problème de terre n'est pas nouveau. Depuis 1946 les maraîchers bamakois ont demandé des terres à titre définitif par le biais de leur coopérative. En 1958 ils ont reçu ainsi le terrain de Sotuba, mais le statut juridique n'est guère régularisé. Maintenant ce terrain est objet de spéculation foncière. Le maraîchage est pratiqué dans les concessions (Djiré, 1987:28). Après la coopérative des maraîchers a reçu 1.200 ha. des autorités publiques dans "la ferme de Baguineda" comme solution (Magassa, 1984:35). Cependant, il existe une nouvelle coopérative des maraîchers depuis quelques mois et l'ancienne semble avoir disparu. Nous ne savons pas ce que la nouvelle va faire de ses terrains à Baguineda. En plus, il faut dire que le Schéma Directeur de Bamako a prévu quelques ceintures maraîchères officiellement.

l'eau

Les maraîchers sont régulièrement confrontés au problème d'eau, qui se manifeste par l'irrégularité des pluies et du régime du Niger et ses affluents, le tarissement des puits etc. La crue peut donner un excédent d'eau, tandis qu'en saison sèche le contraire se réalise. Parmi les maraîchers il existe seulement une minorité qui a les moyens de se procurer une moto-pompe ou de construire un petit barrage. Les techniques sont très simples en général.

les techniques

On peut distinguer le maraîchage traditionnel du maraîchage moderne. Très rigide, on peut dire que le premier est pratiqué par les (vieilles) femmes sur une surface de 2 ares au bord des affluents et des mares dans les quartiers et dans les concessions. Selon Magassa (1984:16) elles commencent, par exemple, à semer sans se soucier de la confection de plates-bandes après le desherbage et le piochage. L'arrosage est fait avec unealebasse et en général elles ne cultivent que des légumes africains. A cela il faut ajouter des hommes non-professionnels qui commencent à faire le maraîchage aussi; ils utilisent les techniques traditionnelles.

Cependant, le maraîchage moderne est dominé par des hommes. Ils cultivent souvent 5 à 8 ares et parfois même plusieurs hectares. Ils achètent les semences, les engrais et les matériels, essaient d'utiliser des techniques adaptées et s'occupent des plantes européennes. Mais les semences importées sont souvent avariées. Le matériel se caractérise par sa simplicité. Les moto-pompes sont rares. (Djiré, 1987:43-54; Magassa, 1984:15,16). Magassa remarque encore que 45% utilisent 1 à 2 ouvriers; 40% même plus. Cela est en corrélation avec l'âge entre autres. A Bakaribougou, par exemple, beaucoup de jeunes font le travail eux-mêmes et ce sont les vieux qui ont recours à la main-d'oeuvre ouvrière. L'encadrement des maraîchers est insuffisant. Ils n'ont pas une bonne connaissance de la fertilité chimique des sols ni des meilleures techniques comme la rotation ou la culture de légumes de contre-saison. Ils ne disposent pas de moyens encore plus modernes.

la commercialisation

Les débouchés ne sont pas du tout assurés. C'est seulement une élite d'étrangers et de Maliens qui consomment toutes sortes de légumes européens. Le peuple malien en général ne mange que quelques légumes comme le salade, les tomates et le chou. Pour la consommation des légumes ce sont plutôt avec les légumes africains que la sauce est préparée. Pour la plupart des grandes familles, les légumes sont trop chers pour les acheter chaque jour.

En plus, le prix est fluctuant. Cela est dû à la variation saisonnière, au manque de techniques de conservation et à la concurrence des maraîchers de Bamako et des villages alentours.

En 1974, la Direction des Affaires Economiques avait publié un arrêté pour définir les prix des légumes à Bamako. Cela n'a pas produit beaucoup d'effet.

Le marché d'exportation est mal structuré. L'OPAM n'exporte plus; l'ancienne coopérative, qui était faible, n'existe plus et la nouvelle ne s'est pas encore manifestée. La Fruitema, une société franco-malienne, elle n'inspire pas confiance selon beaucoup de maraîchers maliens.

La vente en gros n'existe donc presque pas. En cas de vente local, c'est la vieille ou sa petite fille qui vend les légumes au marché du quartier, ce qui lui donne un peu de revenus. Les autres maraîchers peuvent avoir un contrat avec des revendeuses ou vendent librement. (Djiré, 1987:57-60; o: Niaréla, 1988).

On peut conclure que le maraîchage est très important pour les personnes qui y trouvent un emploi et un revenu. Néanmoins le développement de cette activité est entravé pour plusieurs raisons:

La terre. Il y a manque d'accès à la terre à titre définitif par une absence de statut qui le régleme, un fermage qui fait l'objet de spéculation foncière et le processus d'urbanisation qui diminue les superficies de jardinage et qui parfois oblige les maraîchers à quitter leur terre.

Le problème d'eau se pose presque à tous les maraîchers.

La technologie. On constate qu'au niveau du maraîchage traditionnel, dominé par des femmes souvent âgées, il existe une méconnaissance des techniques de production modernes, un manque de moyens pour les investissements nécessaires et un manque de temps. Quant au maraîchage moderne, le développement n'est pas optimal non plus car il existe un manque d'encadrement et un manque de moyens financiers.

La commercialisation. Le problème est qu'il existe une consommation réduite des légumes, une méconnaissance des techniques de conservation, une méconnaissance de la culture des produits de contre-saison et ainsi s'installe une concurrence entre les maraîchers produisant les mêmes produits. La coopérative maraîchère ne peut pas défendre tous les intérêts des maraîchers.

C. l'élevage

Si on visite la ville de Bamako, on remarque partout des petits ruminants le long des rues et même dans le centre ville. Selon la Direction Régionale de l'Elevage (DRE) de Bamako, le cheptel au niveau du District est de 20.000 à 25.000 bovins, 30.000 ovins, 30.000 caprins et 600 à 800 animaux de trait. Le taux d'accroissement annuel est de 20%. Les 80% du cheptel appartiennent à la classe pauvre; ce sont surtout des anciens fonctionnaires en retraite et des vieilles veuves, qui ont des

bovins. Ceux-là, qui ont des grands moyens, ont des parcs individuels situés en dehors de la ville (DRE, 1988).

Les petits ruminants jouent un plus grand rôle que les bovins en général dans la vie des ménages, mais leur importance varie beaucoup d'un endroit à l'autre. Dans les quartiers centraux une majorité des propriétaires n'a qu'une à trois têtes de petits ruminants. Dans la périphérie les habitants de Niamakoro et Sabalibougou déclaraient qu'ils craignent le vol et qu'ils n'ont pas de bétail en général tandis qu'à Lafiabougou, par exemple, les familles qui possèdent dix têtes ou même plus ne sont pas rares.

Les animaux sont importants d'un point de vue économique, mais pas uniquement. Les ovins sont plus sollicités que les caprins pour des raisons sociales et religieuses. Il paraîtrait qu'en ville l'élevage des animaux ne se limite pas à quelques ethnies spécialisées comme à la campagne.

Selon Touré (1986:26-32) et selon nos entretiens, la majorité des propriétaires n'a pas de moyens suffisants pour l'entretien de leur bétail. C'est pourquoi la plupart d'entre eux laissent leurs animaux divaguer dans les rues, dans les pauvres pâturages et sur les dépôts d'ordures où ils cherchent leur nourriture. Et n'étant donc pas bien nourri ces animaux risquent des maladies et posent des problèmes (circulation, hygiène) à la population.

D. la pêche

La pêche en tant qu'activité rémunératrice est presque inexistante à Bamako. Les eaux du Niger n'y sont plus poissonneuses. Les pêcheurs Somono et Bozo se sont couverts dans d'autres activités comme celle du transport de matériaux de constructions (sables, gravier). Connaissant très bien les techniques fluviales ils cherchent ces matériaux à des distances très éloignées de Bamako avec leur pirogue. Cette activité leur semble plutôt rentable. On les retrouve surtout dans les quartiers de Djikoroni, Bako-Djikoroni et Torokorobougou.

La pêche n'est donc plus d'aucune importance à Bamako.

3.6.4 le secteur secondaire

A. la grande industrie

Le BIT a compté environ 150 unités industrielles au Mali dont 60% seraient localisées à Bamako. Bien que très importante comme activité elle offre très peu d'intérêt pour notre étude. D'abord notre groupe-cible n'y est pas représentatif et ensuite notre organisme n'a pas les moyens d'intervenir dans la grande industrie. Ainsi elle ne sera pas traitée en profondeur ici.

La moitié des entreprises sont des industries de transformation des produits de l'agriculture et de l'élevage (industries agro-alimentaires, des textiles et des cuirs) (Cabrera, 1987:6; Plan, 1988:9). En ce qui concerne les produits de l'élevage, il

existe des abattoirs. Celui de Bamako peut traiter 40.000 tonnes par an et a une capacité de stockage de 150 tonnes de viande congelée (DNPFS, 1988:6). Quant au coton, le produit agricole principal hormis les céréales, une grande partie est traitée et transformée en tissu à la COMATEX à Ségou et à l'ITEMA à Bamako (DNPFS, 1988:6).

Le secteur industriel ne se développe qu'avec lenteur au Mali et emploie moins de 5% de la population active. Le pourcentage des personnes occupées dans l'industrie à Bamako est plus élevé que la moyenne nationale, mais ne concerne qu'une minorité de la population active. (DNPFS, 1988:6).

Le secteur industriel est limité et a atteint un point de saturation. Le secteur artisanal paraît plus dynamique.

B. le secteur artisanal

introduction

Comme déjà décrit, le BIT estime le nombre de personnes occupées dans l'artisanat à 99.633. A Bamako il s'agit de 46.278 personnes, donc 47,5% du total. Le BIT poursuit que le chiffre d'affaires moyen pour les artisans de production serait 2.000.000 FCFA/an pour un artisan dans la capitale contre seulement 450.000 FCFA/an pour un artisan de Tombouctou. La main-d'oeuvre aurait un revenu de 50.000 FCFA par mois à Bamako. Ces chiffres nous semblent trop élevés, mais il est très plausible qu'à Bamako les revenus soient plus hauts que dans le reste du pays. L'artisanat est un secteur qui crée régulièrement des emplois, si on estime selon le BIT que 70% des apprentis libérés après cinq ans deviennent à leur tour artisans-patrons (Cabrera, 1987:4-5).

la composition de l'artisanat

Comme dans les autres villes, les tisserands et les tailleurs sont les plus représentés. Ils formaient 65-70% du total des activités de production en 1978, tandis que les réparateurs de cycles, les blanchisseurs et les réparateurs d'automobiles formaient 50 à 60% du total des activités de services en cette année là (Woillet, 1985: 9).

Pendant nos recherches dans les quatre quartiers de Bamako, nous avons rencontré plusieurs groupes d'artisans nous donnant une idée de la situation du secteur artisanal. Ceux-ci incluent les artisans modernes et traditionnels des deux sexes et les artisans de productions et de prestation de services.

En général, il est rare de trouver plus de dix personnes travaillant pour le compte d'une entreprise, souvent le nombre est inférieur. Néanmoins dans le cadre des grands travaux comme la réparation des véhicules dans les garages, le nombre de personnes est plus élevé.

Certains artisans ont des activités parallèles. Par exemple, les maçons et les forgerons dans la périphérie et les tisserands

font de l'agriculture pendant l'hivernage. Pour les tisserands, l'agriculture est même leur activité principale. Pour ces personnes, cette activité implique une certaine sécurité en matière de denrées alimentaires, dont ils se trouvent dispenser de leur achat au marché. Pour la plupart des tailleurs, des cordonniers, des menuisiers, des mécaniciens et des réparateurs de cycles, leur métier est leur seule occupation et ils travaillent en permanence. Les artisans féminins déclaraient que leur activité est exercée en marge de leurs nombreuses occupations. Elles ne peuvent consacrer que 4 à 5 heures par jour à l'artisanat en moyenne, tandis que les hommes peuvent s'en occuper toute la journée.

le profil des artisans

La main-d'oeuvre artisanale, les apprentis inclus, sont des jeunes en général, tandis que les travailleurs indépendants et les patrons sont des personnes adultes ayant plus de 30 ans.

En ce qui concerne le sexe, on peut dire que les hommes dominent l'artisanat. Les femmes sont sous-représentées parmi les employeurs et les patrons dans la plupart des activités. Lorsqu'elles travaillent dans l'artisanat, il s'agit presque toujours d'une activité qui est considérée comme typiquement féminine et qui tombe dans la catégorie traditionnelle. Les activités artisanales principales des femmes sont la teinturerie, la savonnerie et la tresse. L'importance du tissage a diminué beaucoup tandis que la tresse est une activité en plein développement. Les femmes travaillent souvent seules avec une ou deux de leurs filles et elles peuvent exercer ces activités à domicile. Ces métiers sont souvent considérés comme des activités supplémentaires, leur procurant un revenu. Il est plus difficile de connaître leurs chiffres d'affaires par rapport aux hommes. Cependant, beaucoup de problèmes et de caractéristiques de leurs activités sont les mêmes pour les activités artisanales (traditionnelles) des hommes.

les relations de production internes

Il existe des artisans indépendants, qui font leur activité individuellement sans l'assistance d'aucune autre personne.

Mais pendant nos recherches nous avons trouvé un bon nombre d'entrepreneurs qui emploient des apprentis. Les tailleurs ont en général un apprenti, chez les menuisiers le nombre varie de 2 à 3 en moyenne. Chez les artisans traditionnels, cela dépend du nombre de fils (filles) aptes à les aider. Mais les tisserands travaillent isolément. Leurs enfants se trouvent souvent dans leur village. Quant aux réparateurs de cycles ils peuvent avoir un à quatre apprentis tandis que les mécaniciens en ont encore plus.

L'apprentissage trouve son origine dans le passé. Le métier d'artisans était exercé par des personnes de caste, qui le transmettaient de père en fils. A l'heure actuelle, il existe de nouveaux artisans qui ne sont pas liés à la caste. Ces personnes

recrutent des élèves, qui ne sont pas nécessairement des membres de la famille. Ceux-ci reçoivent une formation gratuite. Ils ne sont presque pas à leur tour payés pour leur travail mais peuvent être hébergés et nourris par l'entrepreneur. A part un tailleur, aucun des artisans rencontrés n'avait suivi une formation technique professionnelle. En réalité ce rapport doit être plus élevé, mais pas tel qu'on puisse conclure que le nombre soit impressionnant. Les entrepreneurs aussi connaissent le métier par l'apprentissage.

La durée de l'apprentissage varie par activité selon les exigences techniques du métier. La durée de formation varie de quatre ans pour les apprentis-tailleurs, de trois à cinq ans pour les apprentis-menuisiers de bois et pour les apprentis réparateurs de cycles, jusqu'à six à sept ans pour les mécaniciens. En général, l'apprentissage commence entre dix et treize ans. Cela implique que, même s'ils connaissent le métier, ils ne peuvent quitter leur patron à cause de leur jeunesse. Les clients ne les reconnaissent pas toujours et il leur manque encore des moyens pour commencer à travailler à leur propre compte. Cela est un avantage pour l'entrepreneur qui a ainsi à sa disposition une main-d'oeuvre plus ou moins gratuite. Il en profite surtout pendant les périodes de stagnation. Il verse dans ce cas un salaire à l'apprenti quel que soit son niveau de qualification. Ou il peut prolonger la durée de l'apprentissage de l'élève, qui a déjà le niveau d'un ouvrier qualifié. Les ouvriers mêmes ne reçoivent souvent que 20.000 FCFA par mois en général.

Certaines entreprises travaillent sur une base collective. Ceci prévaut dans les entreprises de prestation de services. Dans un des trois garages où nous avons procédé à des interviews et chez les réparateurs de cycles les outillages sont achetés en commun bien que chaque ouvrier travaille pour son propre compte.

Il faut remarquer qu'en général les entrepreneurs ne font pas de comptabilité ni de planification. Un document comptable de recettes et de dépenses ou de commandes manque en général.

les relations de production externes

En général, les artisans entrepreneurs sont les propriétaires de leurs moyens de production. Sauf les réparateurs de cycles et de voitures rencontrés achètent et utilisent des équipements en commun. Les moyens sont très simples en général. Ils sont payés par des économies personnelles ou par l'assistance financière d'un ami. Il n'y a pas d'usuriers à Bamako (influence de l'Islam) et le crédit formel est très difficile à obtenir. La valeur monétaire des moyens de production n'excède que rarement de grands montants (< 150.000 FCFA). Ceux des artisans traditionnels ne valent même pas plus de 20.000 FCFA. Plus l'activité est moderne, plus les moyens de production sont chers. Ce sont les appareils importés qui sont les plus chers: une machine à coudre (100.000 à 150.000 FCFA), une machine de soudure (> 450.000 FCFA), les clés et les crics des réparateurs (150.000 - 250.000 FCFA)...

Ils utilisent peu d'appareils électriques par manque d'électricité.

Les artisans les plus traditionnels n'ont presque pas fait un investissement les deux années passées. Les autres n'ont acheté que de petits outillages. Par contre les menuisiers et les mécaniciens ont beaucoup plus investi. Peut-il y avoir encore un développement hors du secteur moderne?

Les artisans ne sont pas toujours propriétaires de leur atelier. Dans la périphérie les prix de location sont encore bas (1.500 FCFA/mois pour atelier simple), mais dans le centre ville les prix sont plus élevés: 5.000 FCFA à 30.000 FCFA/mois selon la surface occupée. Ces artisans se plaignent beaucoup du prix de location. D'autres travaillent en plein air comme les tisserands et les réparateurs de cycles.

En ce qui concerne l'acquisition des matières premières, la plupart des artisans les achètent eux-mêmes au grand marché, au nouveau marché ou au Dibida. Les menuisiers achètent leur bois chez des grossistes. Dans d'autres cas c'est le client qui amène une partie de la matière première. Peu de matières locales (cuir, coton) sont utilisées, tandis que l'utilisation des matières importées (fer, bois, pièces de réchange, tissus...) se fait sur grande échelle. Quelques fois interviennent des ruptures de stock.

Quant à la fiscalité c'est le service des impôts qui fixe un taux forfaitaire, qui n'est pas toujours fonction de leur chiffre d'affaire. Tous les artisans disent que le fisc est leur cauchemar.

la clientèle

En général, les artisans travaillent sur commande des clients. Le prix résulte d'une discussion tenant moins compte des prix du marché, de la main d'oeuvre et du temps nécessaire. Il n'est pas rare qu'on accorde du crédit aux clients. La clientèle existe pour la plupart des personnes à bas revenus.

Presque tous les artisans, hommes et femmes, ont comme problème l'insolvabilité et l'irrégularité de la clientèle et la mévente. Seuls les mécaniciens ont de la clientèle solvable. Ainsi, les tailleurs et les teinturiers connaissent une hausse à la veille des fêtes et des manifestations et les cordonniers pendant les vacances avec l'arrivée des touristes. D'autres dépendent de la saison (forgerons, maçons, tisserands) ou de la conjoncture (menuisiers, maçons).

Beaucoup se trouvent en situation de concurrence avec l'industrie en plus de la concurrence qu'ils se livrent eux-mêmes. C'est ainsi que la friperie et les vêtements prêts à porter menacent beaucoup les tailleurs dans leur activité. Les tissus modernes (Wax, ITEXA, COMATEX) bousculent les tissus traditionnels des tisserands et les tissus teints par les femmes.

La conclusion

En général les entreprises sont petites si on regarde le nombre du personnel, la valeur des moyens de production qui indique un équipement simple et modeste, le peu d'investissements fait ces deux dernières années. Le système d'apprentissage offre aux artisans un système d'éducation ouvert mais aussi des ouvriers bon marché, qui sont nécessaires en périodes de stagnation ou de régression et ce sont ces caractéristiques qui aident l'artisanat à survivre. Par contre, il existe des facteurs que les entreprises artisanales ne contrôlent pas:

- les entrepreneurs n'ont pas de connaissance de comptabilité et de planification;
- ils sont dépendants de l'industrie et du commerce en ce qui concerne l'acquisition d'une grande partie des matières premières et des moyens de production, souvent importés;
- ils ont de la concurrence des produits industriels, mais aussi des produits artisanaux;
- la clientèle même est insolvable et irrégulière;
- les impôts et le prix de location sont considérés comme trop élevés.

3.6.5 le secteur tertiaire

Le secteur tertiaire comprend un assortiment des activités très diverses. Il sera impossible de les traiter toutes ici. Nous avons fait une sélection des activités qui donnent une indication de leur importance pour les populations à bas revenus. Les activités artisanales de service ont déjà été passées en revue dans la section précédente et ne seront plus traitées dans ce paragraphe.

A. le commerce

Bamako a un ascendant sur son environnement et influence son économie. Les centres secondaires autour de Bamako comme Kati, Baguineda et Koulikoro et les villages alentours sont devenus des zones de ravitaillement et de distribution pour Bamako. D'un côté ces zones lui fournissent des ressources nécessaires et de l'autre elle assure leur ravitaillement en produits manufacturés, de technologie etc.

Ainsi, une bonne partie de la population trouve son emploi dans le commerce. Il faut distinguer les grands commerçants des petits. Les premiers, hommes et femmes, disposent de beaucoup de moyens financiers et de pouvoir politique. Parmi les petits commerçants on peut distinguer les ambulants, les vendeurs dans les rues et ceux à domicile et les commerçants au marché.

Presque toutes les femmes de ménage à bas revenus font du petit commerce pour avoir un minimum de revenu. Ce commerce se caractérise par une vente des produits agricoles ou artisanaux à petite échelle. En général, les femmes ont leur place habituelle de vente. Au départ beaucoup de maris n'acceptaient pas que leur épouse fasse le commerce, mais avec la situation financière difficile, qui prévaut, ils ont été obligés d'autoriser les femmes à faire le commerce. Dans le Code de Mariage il est dit

que la femme ne doit entreprendre aucune activité commerciale sans l'autorisation de son mari.

Vaa a fait quatre études de cas à Banconi. Ces études donnent une indication sur ce que les femmes peuvent gagner pendant un mois. Selon la saison et le produit vendu leurs revenus mensuels nets variaient de 32.500 FCFA (choux), à 15.000 FCFA (sandales de plastic). Il faut admettre que les revenus sont en général beaucoup plus bas que 32.500 FCFA pour la plupart des femmes (1988: 6,8,11).

Les hommes, au contraire, vendent plutôt des produits industriels qui demandent plus d'investissements que ceux des femmes. Leurs revenus sont en général aussi plus élevés.

Il existe trois marchés principaux à Bamako, à savoir le grand marché, le marché de Dibida et le marché de Médine. En plus on retrouve des petits marchés dans tous les quartiers, même dans la périphérie dans les quartiers spontanés. On y vend surtout des denrées alimentaires et d'autres biens élémentaires. Souvent ces marchés sont partiellement recouverts avec des nattes à l'initiative des habitants mêmes. Une infrastructure sanitaire y manque. En général la langue de commerce est le Bambara, même sur les grands marchés de Bamako.

Le problème est que les revenus des petits commerçants sont minimaux et irréguliers. Leurs investissements ne sont pas élevés non plus. La concurrence est grande et les commerçants, hommes et femmes, souffrent d'un manque d'organisation. Le problème de commercialisation commence déjà au niveau des producteurs qui fournissent aux vendeurs des produits qui dépassent la demande. Cette situation correspond à celle des maraîchers et des artisans.

B. les manoeuvres et les servantes

Les manoeuvres et les servantes sont souvent des immigrants. Ils viennent de la campagne tout en espérant trouver un emploi en ville. N'ayant aucune formation professionnelle ils sont obligés de se contenter des emplois non-qualifiés. L'emploi domestique est ainsi une activité informelle et inorganisée sans beaucoup de protection de la part de l'ONMOE ou du syndicat des gens de maison (Soumaré 1985:64).

Une recherche parmi les immigrants à Bamako faite par Diallo a montré que 51,5% deviennent des manoeuvres-servantes. Les hommes, les boys, lavent les habits et nettoient les maisons et les femmes, les bonnes, font la cuisine ou gardent les enfants (1987:21,22). Les femmes sont préférées, parce qu'elles sont plus aptes à faire les travaux domestiques traditionnels et elles sont deux à trois fois moins chères que les hommes. Elles gagnent 3.500 FCFA à 5.000 FCFA par mois contre 10.000 FCFA pour les hommes (Soumaré 1985:58-59).

Il paraît que 65% des bonnes viennent de la région de Ségou, 24% de Koulikoro et 8% de Sikasso (Jamana,1985:47). Les bonnes

viennent surtout pendant la saison sèche quand les travaux agricoles sont finis. La majorité ne reste que pour quelques mois, mais on rencontre souvent beaucoup qui séjournent à Bamako durant des années. Elles sont parties en exode à la suite de la crise économique à la campagne et attirées par un besoin immense de manoeuvres domestiques en ville. Ce sont surtout les femmes fonctionnaires et les commerçantes qui les demandent. Ainsi, les bonnes travaillent un peu partout en ville, même dans les quartiers spontanés où les fils les engagent pour aider leur mère. (Soumaré, 1985:22,23,52,53).

Parmi les femmes, 59,6% auraient entre 15 et 24 ans; 35% de 10 à 14 ans. Il s'agit en général des femmes célibataires et analphabètes. Le motif majeur de venir en ville est la constitution d'un trousseau. Il est rare que ces femmes fassent des investissements productifs. En général, les femmes les plus jeunes gardent les enfants, tandis que les autres font des activités domestiques. Une minorité fait du commerce pour leurs patronnes et les aident dans la préparation des produits (Soumaré, 1985:56,57).

Le salaire est le résultat d'un marchandage entre l'employeur et la bonne. A côté, elle reçoit le logement, la nourriture, le blanchissage et de temps en temps des habits, mais elle n'est pas payé pour les heures supplémentaires. Cependant, si le salaire augmentait, beaucoup de ménages ne pourront plus engager une bonne. (Soumaré, 1985:72-78; Jamana, 1985:49).

Les jeunes immigrantes n'ont pas beaucoup de choix dans l'obtention d'un emploi stable et bien rémunéré. Elles sont ainsi exploitées.

C. la prostitution

Il existe la prostitution occasionnelle, faite par des scolaires, des salariées ou par des ménagères. Elle vise à compléter les revenus. Il existe une minorité qui se fait courtiser par des hommes riches. La prostitution professionnelle, pratiquée par les filles des petits bars et des 'boîtes de nuit', est faite pour subvenir à beaucoup de besoins de la famille. Enfin, la prostitution qui a lieu dans les quartiers populeux indique le degré de misère (Koné, 1982:26-32). La prostitution, phénomène social, revêt un caractère plutôt économique. Elle peut être considérée comme une conséquence logique du manque d'emplois disponibles.

D. le transport

Il existe diverses sortes de transport à Bamako.

Le transport de marchandises par les pousse-pousse. Il y aurait plus ou moins 4.500 pousse-pousse à Bamako. Les transporteurs ont partagé les endroits habituels entre eux. Pour exercer leur métier ils doivent prendre en location les charrettes à 200 FCFA par jour. En plus, ils sont obligés de payer 7.000 FCFA à l'Etat par an dont 6.000 FCFA pour l'autorisation de circulation. De

façon générale, les transporteurs sont des saisonniers et des immigrants. Ces transporteurs gagneraient plus ou moins 1.000 FCFA par jour.

Le transport du bois et de l'eau. Le bois est transporté dans une charrette tirée par un âne ou un cheval de la brousse à la ville, tandis que celui de l'eau se fait à pied ou en camion. Le prix de ce service est fonction de la saison. Par exemple, en saison sèche le transport d'eau est très rentable. Hormis les propriétaires des camions ce genre de transport concerne en général des personnes sans beaucoup de sécurité.

Le transport des passagers. A Bamako le transport public est presque complètement assuré par les transporteurs privés. Les services publics ne s'occupent que de la ligne Lafiabougou-Boukassoumbougou. Mais c'est l'administration, qui a divisé le District de Bamako en quatre zones de tarifs différents. En bâchée pour les première et deuxième zones le tarif est de 55 FCFA la course et 65 FCFA pour les troisième et quatrième. Le tarif du taxi est de 110 FCFA pour la première zone, 220 FCFA pour la deuxième et 330 FCFA pour la troisième (SDAU, 1981:86). Pour des cas exceptionnels la transport de malade par exemple les tarifs varient de 3.000 FCFA à 6.000 FCFA pour une course d'un quartier périphérique à l'hôpital. Pour la Coopérative des transporteurs routiers ces prix sont trop bas pour amortir les véhicules dans un délai raisonnable. (Yattara, 1987:60).

La population, au contraire se plaint des prix qui peuvent être trop élevés. Ce sont surtout les femmes et les enfants, ne possédant pas de vélos ou de mobylettes comme les hommes, qui sont les plus touchés.

Le transport public à Bamako est très mal organisé dans la périphérie, surtout sur la rive droite. Il n'est pas rare de voir des personnes marcher sur deux ou trois kilomètres et/ou attendre pendant une heure pour trouver un taxi. Ce genre de transport est en général assuré par les 404 Peugeot bâchées.

Il est évident que le secteur de transport connaît des aspects divers. D'un côté il existe les transporteurs et de l'autre les usagers. Les transporteurs se battent pour augmenter leurs revenus et les usagers pour la diminution des coûts. Le transport, et surtout celui des passagers, est insuffisant. En plus les transporteurs, et surtout ceux des biens, sont en général mal organisés.

3.6.6 les organismes gouvernementaux et non gouvernementaux

Rares sont les organismes maliens qui ont défini une politique en faveur des secteurs économiques urbains. En général, ils accomplissent des tâches globales et dans certains cas exécutent des projets, souvent avec l'appui de l'étranger, qui supporte un groupe ou une activité spécifique.

le cadre institutionnel

A Bamako les services s'occupant du secteur primaire sont la Direction Nationale de l'Agriculture (DNA), la Direction Régionale de l'Elevage (DRE), la Direction Régionale de l'Action Coopérative (DRACoop) et la Coopérative Maraîchère de Bamako. Ce sont l'Office National de Main-d'Oeuvre et d'Emploi (ONMOE), le Centre d'Etudes et de Promotion Industrielle (CEPI), la Direction Nationale des Industries (DNI), la Direction Régionale des Sports, des Arts et de la Culture (DRSAC), la Chambre de Commerce et d'Industrie pour le secteur secondaire et la DRSAC, l'ONMOE et la Chambre de Commerce et d'Industrie pour le secteur tertiaire. L'on peut dire que de façon générale ces différents services n'ont pas beaucoup d'influence sur la population active.

Bamako n'est pas encore doté de Direction Régionale d'Agriculture. La DNA se trouve de fait chargée de l'agriculture au niveau du District, mais malheureusement celle-ci se manifeste très peu aussi bien dans le domaine de l'agriculture que celui du maraîchage. Il faut noter qu'elle promet d'aménager des zones ou des terrains à Baguinéda par le truchement du gouvernement qui n'a pas encore fixé définitivement les ceintures de maraîchage prévu par le SDAU.

Dans l'environnement de Bamako il existe trois coopératives pour les maraîchers, à savoir pour Bamako ville, Kati et Baguinéda. L'année passée l'ancienne Coopérative de Maraîchers de Bamako a disparu. Il était connu que cette coopérative ne fonctionnait pas comme souhaité. Djiré note que depuis 1980 les secteurs maraîchers cherchaient de plus en plus l'autonomie. Au début de 1988 une nouvelle coopérative a vu le jour. Contrairement à la Coopérative de Maraîchers de Bamako elle a un domaine plus large, car en plus des maraîchers, il comprend des planteurs et des cultivateurs de céréales, et parmi ses membres on y trouve des hautes personnalités de l'Etat. L'avantage de la coopérative est qu'elle aide à vendre les produits, fait des prises de contacts en vue de prospecter de nouveaux marchés, instaure un prix homogène pour les produits et cherche des partenaires. Les problèmes qu'elle rencontre sont surtout relatifs à la commercialisation et à la production (équipement, local de stockage).

En plus de cette coopérative il existe encore 27 autres coopératives spécialisées et 60 coopératives de consommation dans le District de Bamako en 1987; des coopératives de transport, d'éleveurs, d'artisans, une coopérative Agricole du District etc. Réglementairement il n'est pas possible de faire partie de deux coopératives de même nature dans un même quartier. Les coopératives ont pour objet de faciliter les travaux collectifs dans tous les domaines de la production, de réduire le prix de revient ou le prix de vente de certains produits ou services et d'améliorer la qualité marchande des produits achetés ou vendus par les coopérateurs.

L'autorisation de créer une coopérative est donnée par la DRACoop, qui est chargée d'encadrer la population en matière de

coopérative (encadrement, animation, sensibilisation). Sa tâche principale dans la procédure de la création d'une coopérative est de voir si cette coopérative proposée sera économiquement et socialement positive et viable avant qu'elle ne soit agréée par le gouverneur et le ministre de l'agriculture. En général la procédure dure un an. La Direction Régionale doit veiller au fonctionnement correct, à la comptabilité et la gestion de la coopérative. Il existe des bailleurs de fonds qui assistent les actions coopératives. L'UNICOOP, une organisation allemande, donne des céréales aux coopératives de consommation; MATCOM et le BIT s'occupent de la formation.

Les attributs de la DRE sont: assurer la santé animale, l'inspection sanitaire des viandes, l'encadrement concernant les animaux de trait, l'élimination des chiens errants, l'entretien d'une clinique, l'hygiène des denrées d'origines animales et le contrôle de qualité à l'exportation des cuirs et peaux. En plus de ces activités, la direction régionale n'a pas exécuté des projets spécifiques et jusqu'à présent elle n'a bénéficié d'aucune aide provenant de l'extérieur.

Pour empêcher la divagation du bétail il a été procédé à la création des parcs de bovins dans les communes III, IV et V, sous la responsabilité de celles-ci. Les parcs dans les communes IV et VI sont déjà opérationnels. En principe, on pense que ce sont surtout les vieilles veuves et les cadres moyens en retraite qui en profiteront comme ils n'ont plus d'autres activités et pas suffisamment de revenus. Malgré ces mesures la divagation persiste.

Plusieurs organismes sont actifs dans le secteur secondaire.

L'Office National de Main-d'Oeuvre et d'EMPLOI (ONMOE) est surtout un bureau de placement. En pratique elle ne peut pas faire grand-chose pour les chômeurs. Elle a en son sein une division du Secteur Non-Structuré qui essaie de regrouper les artisans. Cependant cette division n'est devenue opérationnelle que lorsque le BIT commençait un projet artisanal et cherchait une organisation d'accueil. Le BIT a fait un enquête national en 1978 pour faire connaître les besoins artisanaux dans le pays. Ainsi, il a initié un projet artisanal à Bamako. Ce projet a attiré deux techniciens, qui sont engagé par l'ONMOE et qui travaillent sous la supervision du chef de la division. En réalité, l'ONMOE ne fait pas beaucoup dans le domaine de l'artisanat.

Le CEPI ressort du Ministère du Développement Industriel et a comme objectif la promotion industrielle. La promotion de l'artisanat est un volet non moins important de sa mission. A ce sujet il a initié deux projets, à savoir le projet SERVULART à Ségou (voir 4. 'Ségou') et un projet à Sikasso pour la promotion de forge traditionnelle et de la menuiserie métallique. Ces projets sont financés par la Banque Mondiale. Il n'existe pas de projets artisanaux à Bamako du CEPI, parce que la Banque Mondiale, en tant que bailleur estime que l'intérieur du pays est plus nécessaire que Bamako. Le CEPI, en dépit des problèmes de

finance et de gestion qu'il connaît, est un service louable à cause de son sérieux dans les études qu'il élabore.

La DRSAC a comme programme général la conception, la coordination et le contrôle des activités de jeunesse et des arts. En ce qui concerne l'artisanat, son action se limite aux artisans d'art.

La Chambre de Commerce et d'Industrie a une section 'le Service de Promotion Industrielle et Artisanale' dont le rôle est d'assister tout artisan voulant créer ou moderniser son atelier. Ce service dispose de deux fonds, à savoir le Fonds de Garantie, qui peut couvrir les crédits de la BDM jusqu'à un montant de 12 millions de FCFA et dont les conditions sont celles de la BDM et le Fonds pour les Pièces de Rechange, qui donne des prêts pour l'achat des matériels jusqu'à un montant de 300.000 FCFA. Pour prétendre à cette assistance il faut que l'artisan présente une qualification adéquate et un atelier bien organisé. Malheureusement beaucoup d'artisans, ne répondant pas à ces critères, ne profitent pas de cette assistance.

La DNI a pour tâche le suivi de la politique industrielle définie par le ministère chargé de l'industrie, l'élaboration et le contrôle de la législation en matière de propriété industrielle et de sa normalisation. Elle veille à l'application des principes de juridiction sur les ateliers des artisans, lorsque ceux-ci prennent la forme d'une petite industrie. La DNI a élaboré un plan qui consiste à créer des zones industrielles dans toutes les capitales régionales. Pour l'occasion la zone de Dialakoroba, localité située à 30 km. du centre, a été retenue pour Bamako. D'autres études sont prévues à Ségou et à Sikasso. Elle fait ces études en collaboration avec les Services des Domaines. La plupart des unités prévues pour ces zones sont des boulangeries, des savonneries artisanales et des usines de glaces alimentaires. Il reste cependant l'exécution des travaux d'aménagement.

En ce qui concerne l'organisation des travailleurs mêmes, à part les artisans de bâtiment (tâcherons agréés) organisés au sein du syndicat des tâcherons, il n'existe aucun groupe d'artisans qui soit encadré par un organisme quelconque. Le syndicat des gens de maison, qui devrait veiller à la sauvegarde des intérêts des travailleurs domestiques, ne s'occupe guère des bonnes.

le cadre assistance

Le problème d'emploi est le plus préoccupant au niveau des immigrants qui sont sans qualification professionnelle et des jeunes diplômés (Keita, 1986: 345).

Le projet principal dans le secteur primaire à Bamako est celui de Baguineda. Il consiste à aménager 5.000 hectares pour l'agriculture. Les travaux d'aménagement seront faits par les Japonais dans le cadre de la coopération. Pour trouver une solution au problème d'emploi, les communes de Bamako ont fait

des demandes de 100 hectares pour l'installation de leurs jeunes diplômés. Les jeunes de la commune III auraient déjà occupé leur parcelle. En commune V et VI les jeunes (diverses formations), que nous avons rencontrés, ont manifesté leur désir de s'installer dans le domaine agro-pastoral, domaine privilégié par l'Etat en vu de sa politique d'autosuffisance alimentaire. Mais ils se trouvent confrontés au problème de parcelles à Baguineda parce que celles-ci ne sont pas toutes encore aménagées.

Quant au secteur secondaire le projet principal est celui élaboré par le BIT. Il a démarré en 1982 à l'intention de la menuiserie bois, menuiserie métallique et bâtiment. L'atelier central en commune III (Etatique) servait de cadre d'exécution. Mais avec l'affluence des demandes la décentralisation des ateliers et la diversification des activités furent effectuées: toutes les communes, à l'exception de la commune I, en furent dotées. Dans ces centres les artisans travaillent individuellement et le revenu de leur travail leur revient bien qu'ils doivent verser une somme, fonction du montant du revenu, dans la caisse du centre pour l'entretien des équipements. L'attribution du travail est faite par le bureau et à tour de rôle. Les experts du BIT gèrent les centres, assurent la formation et font des recherches de marchés et de nouveaux produits. Le DDA (Suisse) finance le projet (équipement, infrastructure) jusqu'à 1990.

Le volet féminin du projet BIT a été financé pour un départ par le Fonds des Nations Unies pour les Activités de la Population (FNUAP). L'objectif principal du FNUAP est la promotion de l'éducation. Mais après une enquête menée auprès des femmes l'on s'est rendu compte que l'objectif défini par le FNUAP intéressait peu les femmes qui sont plutôt attirées par les activités économiques. C'est alors que celles-ci furent incluses dans le projet. Les activités principales sont la teinturerie, la fabrication du savon, la commercialisation du mali-lait et la vente des condiments. Au départ les activités semblaient marcher, mais aujourd'hui elles connaissent la mévente liée au phénomène de la concurrence et au problème des impayés et de la malgestion. Actuellement les femmes fréquentent très irrégulièrement les centres. Le projet a duré d'avril 1986 à juin 1987. Le FNUAP a refusé un second financement parce que les activités économiques ne sont pas dans son programme. Le bureau régional du BIT à Dakar a fait des promesses de financement.

Le BIT a un autre projet, qui consiste à donner de l'assistance aux jeunes diplômés sans emploi. Ce projet ressort de l'ONMOE. Il a démarré en mars 1987 et est financé par le FED et le PNUD. Les experts du BIT assurent la gestion et le suivi du projet. Les jeunes développent leurs idées de projet en faisant une étude de faisabilité (étude de marché, évaluation des coûts, étude de rentabilité) de ceux-ci. Le projet finance ou cherche des bailleurs lorsqu'il juge opportun l'investissement. A la fin de l'année 1987 il a enregistré 950 demandes dont 10% émanaient des filles. Seulement 10% des demandes ont eu une suite favorable. Il faut dire aussi que les banques de la place sont réticentes au

financement de ces petits projets et que la cellule n'assiste que des projets initiés de Bamako et alentours.

Un autre projet a vu le jour en 1987. Il est financé par le FED et élaboré à l'intention des jeunes sans emploi. Les conditions d'obtention des crédits ne sont pas du tout favorables aux jeunes sans revenus. Pour prétendre prêt 'Césiriso', maison de l'effort, appellation du projet, exige un apport personnel de 10% du montant des investissements. En plus il faudrait former un groupe économique, une sorte de tontine, d'au moins quatre personnes en vue de constituer un fonds de garantie et trouver une personne qui se porte garante du prêt. Ce projet pourrait intéresser beaucoup les collectivités.

La BNDA, Banque Nationale de Développement Agricole, est la seule banque d'investissement pouvant aider les jeunes diplômés désirant se lancer dans l'agro-pastoral. Ces fonds proviennent du Mali et de la France. Elle finance les projets à conditions relativement intéressantes et n'exige pas de garanties. Ces derniers temps elle a arrêté le financement des projets car les personnes, ayant reçu des crédits, n'ont pas pu rembourser les prêts consentis.

Le projet de création d'une banque pour les femmes, fruit de la coopération Mali-USA, n'a toujours pas été effectif.

Il existe plusieurs idées pour améliorer la situation des petits entrepreneurs, des jeunes sans emplois etc. Toutes ces idées de projets se limitent encore à la phase de prospection. En perspective le BIT veut initier un projet concernant les immigrés de Bamako. L'ENDA à Dakar voudrait s'occuper des jeunes de la rue. Après une étude réalisée à Bamako, elle eut l'idée de créer pour eux un projet d'apprentissage artisanal. Les Jeunes Ouvriers Croyants (JOC) ont fait une étude sur les transporteurs 'pousse-pousse' en les regroupant pour la création d'un projet. Aucun de ces projets n'a encore vu le jour.

Pour les solutions des problèmes auxquels se trouvent confrontés les militants, les organisations politiques ne sont pas restées en marge. La commune III paraît être la plus active à Bamako. Par le biais de l'UNFM elle est en train d'exécuter un projet maraîcher à Sogonafing. Ce projet consiste à réhabiliter les anciens aménagements datant de l'époque coloniale en vue de la promotion du maraîchage pour la population de Sogonafing. En plus de ce projet la section de l'UNFM de la commune III a initié un autre projet en collaboration avec l'AMPPF qui consiste à apprendre aux femmes des techniques de conditionnement des condiments frais. Pour l'occasion l'AMPPF cherche des donateurs. Ce projet sera certainement jumelé à un projet maraîcher. Quant à l'UNJM elle a recensé les chômeurs de la commune. Elle veut les réunir en groupe homogène de métier/formation en vue de trouver une solution au problème d'emploi.

3.7 RESUME

3.7.1 introduction

Le développement spectaculaire de Bamako est le fait de la colonisation française et l'ère coloniale. Considéré comme centre commercial et administratif, tous les produits tropicaux du Soudan français y transitaient; il servait de relais entre la métropole et l'intérieur du pays. Il n'y a aucun équilibre entre son développement et celui du reste du pays.

3.7.2 l'immigration et les associations

Après l'indépendance, l'expansion continua son cours et fut même accélérée par des événements politiques (éclatement de la fédération en 1960, expulsion des Maliens à l'étranger...) et conjoncturels (sécheresse). C'est alors que la ville fut confrontée aux difficultés relatives à cette expansion marquée par une arrivée massive d'immigrants. Il lui fut difficile d'offrir aux nouveaux arrivants des conditions de vie décentes (logement, emplois). Parmi les immigrants, rares étaient ceux qui avaient une qualification professionnelle et c'est d'ailleurs pourquoi la majorité est devenue des manoeuvres ou des servants. Le nombre de femmes parmi ces immigrants ne cessait d'augmenter.

Face aux difficultés auxquelles les immigrants se trouvent confrontés, ils se sont organisés en associations fondées sur des affinités ethniques, régionales ou professionnelles. Les autochtones, la minorité, y ajoutaient leurs propres associations. Ces organisations ont des vocations économiques ou socio-économiques. Les membres de ces associations, n'étant pas obligés de résider dans le même quartier, peuvent appartenir à des organisations politiques (UDPM, UNFM, UNJM) ou apolitiques (APE, Coopérative de consommation) propres aux quartiers, émanant de l'Etat.

Seules les organisations politiques remplissent les conditions d'une collaboration, le champ d'action des organisations apolitiques étant limité, mais leur efficacité est beaucoup fonction du degré d'engagement et du dynamisme de ses membres. Les organisations apolitiques peuvent avoir une certaine importance quand il s'agit d'une mobilisation générale autour d'un problème spécifique, mais s'avèrent impuissantes à travers des solutions adéquates aux problèmes brûlants qui sont l'habitat et l'emploi.

3.7.3 le logement

A Bamako, aussi bien que dans toutes les grandes villes du Tiers Monde, le logement est un problème de plus en plus aigu. Manifestation du sous-développement il ne peut être résolu que par des actions structurées. Malheureusement force est de constater qu'aucune initiative viable n'est entreprise dans ce domaine et toutes les démarches menées jusqu'ici par les autorités municipales et l'Etat ont en commun qu'elles ne

touchent pas la majorité de la population. Celle-ci est obligée de vivre en situation de surpeuplement dans les quartiers centraux ou péri-centraux (17 pers. par concession) ou dans l'insécurité des quartiers périphériques spontanés. Si toutes les catégories socio-économiques se trouvent confondues dans les quartiers centraux; les personnes à bas revenus dominent dans les quartiers spontanés.

Le problème de logement se situe à deux niveaux: l'accès à une parcelle et une fois celle-ci acquise comment la construire?

Avoir un terrain légal à Bamako est un grand privilège. Celui-ci est devenu un bien rare que seule une minorité a la possibilité de consommer. Il existe trois manières d'acquisitions de parcelles à Bamako, dont l'acquisition par lotissement et l'acquisition par le marché libre s'adressent aux hauts responsables de l'administration et leurs proches et aux personnes riches. Seule l'acquisition selon les coutumes traditionnelles dans les quartiers spontanés présente des conditions convenables pour la majorité, mais elle comporte des risques d'expropriation. Le problème principal du logement est le manque d'accès au terrain légal pour ces personnes à bas revenus.

Pour ce qui est la mise en valeur des lots le problème n'est pas aussi grand que son obtention, malgré les conditions posées par l'Etat. L'autoconstruction est la forme la plus répandue et la moins chère.

L'Etat malien s'occupe du lotissement et de l'émission des terrains, mais intervient rarement dans le domaine de la construction. Conscient du problème de logement, l'Etat a envisagé des solutions. Les services concernés sont en train de développer une nouvelle procédure de l'acquisition d'un lot qui sera plus efficace, mais on doute si cette procédure sera une grande amélioration. Et l'Etat a fait des efforts en créant une société immobilière, la SEMA, pour la construction des logements économiques et en signant des accords avec la Banque Mondiale dans le cadre du Projet Urbain du Mali pour l'aménagement des quartiers spontanés. Mais ces approches sont bien timides et il conviendrait de mieux les revoir, car ni l'une ni l'autre ne répond aux aspirations de la population défavorisée, les normes et les coûts étant trop élevés pour la majorité.

Solutionner le problème de logement c'est accepter de sacrifier certains intérêts et cela ne peut se réaliser que dans le cadre d'une politique volontaire de l'Etat où tous les services concernés doivent travailler en parfaite symbiose. Avouons que jusque là l'Etat s'est comporté en complice tacite de la situation et que le Ministère de l'Administration Territoriale à travers les Services Domaniaux et le Ministère des travaux Publics à travers la DNUC et la DRUC n'ont travaillé qu'en faveur de la création d'autres quartiers spontanés et de la spéculation foncière. La collaboration devrait être plus étroite entre ces deux ministères.

3.7.4 l'infrastructure physique

Bamako ne manque pas de problèmes au niveau de l'infrastructure physique. Le logement, jumelé avec l'infrastructure physique, constitue l'habitat qui est l'environnement direct de l'homme. L'état de l'infrastructure physique est une des indications du niveau de développement d'une cité et des rapports sociaux qui y prévalent. Son insuffisance peut être considérée comme signe de pauvreté.

L'infrastructure physique concerne l'approvisionnement en eau, en énergie et l'assainissement. A l'exception des ménages aisés tous les Bamakois sont confrontés à d'innombrables problèmes dans ces différents domaines.

L'approvisionnement en eau est très insuffisant de façon générale, et constitue un handicap majeur au niveau de l'habitat dans les quartiers périphériques. On retrouve dans ces quartiers, où l'adduction d'eau par l'EDM est inexistante, des puits tarissables et quelques forages çà et là souvent en pannes ou mal adaptés. Les femmes surtout souffrent beaucoup de cette situation. Elles investissent trop de temps et d'énergie pour y solutionner et sont souvent exploitées par des fournisseurs d'eau. Les ménages à bas et moyens revenus, prédominants dans ces quartiers, sont les plus touchés et leur principal problème est l'eau.

Quant aux anciens quartiers le problème est plus qualitatif que quantitatif. Vu l'insuffisance des bornes fontaines, les puits en général pollués constituent les sources principales d'eau. Face à cette situation, les femmes, pour s'approvisionner, ont recours aux porteurs d'eau, ce qui leur coûte cher.

Le bois de chauffe est la principale source d'énergie pour toutes les couches socio-économiques. Les coûts de bois de plus en plus chers pèsent beaucoup sur les ménages pauvres. Devant le danger de la désertification la consommation du bois doit être réduite et nécessite la recherche et la vulgarisation d'autres sources d'énergie. La femme, utilisatrice principale du bois, est le groupe-cible concerné dans la recherche des solutions intermédiaires.

Quant à l'assainissement, la situation est inquiétante dans le centre-ville et dans les quartiers-péricentraux où la population a la plus forte densité. Le problème d'assainissement se situe au niveau des caniveaux mal entretenus (souvent bouchés), des puisards et des latrines de mauvaise qualité, des dépotoirs débordants et des décharges illégales qui polluent l'environnement. Cette situation est la manifestation d'une certaine méconnaissance des techniques d'hygiène et d'une négligence généralisée au niveau des populations, qui le plus souvent manquent de moyens et de volonté de coordination en matière de prévention. A cela s'ajoute l'inefficacité de la Voirie dans ses activités. Educatrices dans les foyers en matière d'utilisation d'eau, de santé et d'hygiène, les femmes jouent un rôle très important dans l'assainissement de la ville. Les

hommes, quant à eux, se chargent des grands travaux comme le creusement des puits et des puisards.

Les routes sont tellement mauvaises qu'à Bamako on n'évite plus les trous mais qu'on les choisit, comme un journaliste disait dans un débat télévisé. C'est au niveau du centre-ville et des quartiers péri-centraux où la circulation est plus dense, que le phénomène se fait beaucoup sentir.

Les organisations gouvernementales et non gouvernementales chargées de l'infrastructure physique, quant à sa conception et à son exécution, sont nombreuses. Parmi toutes ces organisations seules la DRAS et la DRHPA ont des rapports étroits avec les populations.

Malgré le nombre élevé de ces services le problème d'infrastructure physique reste toujours posé, plusieurs contraintes entravant leur bon fonctionnement, caractérisé par un manque de collaboration et de coordination entre eux. Chaque organisme se trouve confronté à un manque de moyens financiers, techniques et de personnel. En plus, il faut dire que ces moyens bien qu'insuffisants sont utilisés d'une manière irrationnelle.

Dans les quartiers et les communes des comités de salubrité ont été créés pour venir en appoint aux différents services. Leur tâche principale est la sensibilisation et la mobilisation de la population en matière d'eau et d'assainissement. Devant l'acuité du problème des initiatives apolitiques sont souvent entreprises çà et là. Elles sont très nécessaires aux organismes officiellement indiqués.

Il existe relativement peu d'organismes étrangers qui donnent de l'assistance dans le domaine de l'infrastructure physique. Le PUM, financé par la Banque Mondiale, est le plus grand projet dans le domaine, mais disons tout de suite que ces actions ne sont pas en faveur des plus démunis, ses exigences étant au-dessus de leur possibilité. Des actions fragmentées et faites sur petite échelle sont menées par certaines ONG dans le domaine du forage et de l'introduction des foyers améliorés dans les ménages. Concernant les foyers améliorés la GTZ vient d'entreprendre une vaste opération de vulgarisation devant couvrir tout le district.

Il faut dire que devant la diversité des actions menées des solutions adaptées aux besoins des populations à bas revenus ne sont pas encore trouvées. A Dar Salam, on est en train de tenter une expérience dans le domaine de l'assainissement, expérience qui consiste à mobiliser la population autour du problème. A ses débuts le projet paraît consistant, ainsi à l'avenir il pourrait servir de référence pour la recherche des solutions plus adaptées en fonction des moyens et répondant aux aspirations des différents groupes de la société en matière d'infrastructure physique.

3.7.5 l'infrastructure sociale

Les infrastructures sociales sont très insuffisantes et elles sont très mal réparties et dans leur majorité ne répondent pas aux besoins exprimés par la population. Les services qui s'en occupent sont les directions nationales du Ministère de l'Education nationale, la DNAFLA, la DRSP, l'AMPPF, la DRAS et la DRSAC. Pour les responsables de ces services cette situation est due au manque de moyens financiers. Certes ces moyens manquent mais il n'en demeure pas moins qu'ils ne puissent expliquer cette situation léthargique des infrastructures. En effet, celles-ci souffrent plutôt de méthodes que de moyens. Avec une méthodologie adéquate s'appuyant sur la décentralisation et la création d'une infrastructure communautaire on peut arriver à des bons résultats sans pour autant disposer de gros moyens. Ainsi, les groupes défavorisés pour qui l'accès aux services est très difficile seront mieux servis.

L'assistance des organisations étrangères se limite plus ou moins à la construction des classes, des dispensaires et d'autres centres de santé et ne contribuent guère à une amélioration de la structure de santé et d'enseignement.

En matière d'éducation les problèmes se présentent sous un double aspect: un aspect quantitatif et un aspect qualitatif. Sur le plan qualitatif la ruralisation au niveau de l'enseignement fondamental n'est pas adaptée aux conditions de vie urbaine et la formation au niveau de l'enseignement secondaire et supérieure n'est pas conforme au marché d'emploi. Sur le plan quantitatif les classes manquent beaucoup et c'est la population des quartiers périphériques qui le ressentent durement.

Sur le plan de santé il ne serait pas exagéré de dire que la situation est dramatique. A Bamako il n'y a pas de politique d'action sanitaire, c'est à dire qu'on n'y retrouve pas d'action dans le cadre d'une politique de Soins de Santé Primaires ou les Soins Communautaires, définie par les services sanitaires du District. Mais les populations ont la possibilité, comme défini dans le plan decennal de la santé, de mener des actions suivant leur propre initiative. Le premier exemple du genre est Banconi qui vient de faire une étude de faisabilité sur la création d'un centre de santé. La carence des services de santé est autant qualitative que quantitative. Les dispensaires, qui sont des centres de santé primaires, sont presque inactifs. Ils ne donnent que des ordonnances médicales dont en général les prix ne sont pas à la portée de la population moyenne. Les populations périphériques sont dans une situation d'abandon total.

Sur le plan social, les centres socio-communautaires ne répondent pas aux besoins des femmes, tandis que les centres préscolaires ne servent que la classe intellectuelle.

3.7.6 le secteur économique

L'économie de Bamako est basée sur le secteur tertiaire. Bien que les services administratifs et le commerce sont de grande

importance d'un point de vue financier et politique, c'est le secteur non structuré qui absorbe la majorité des citadins. L'industrie n'est guère développée. Le secteur primaire occupe encore plus de 10% des actifs, ce qui est une indication de l'importance de l'autosuffisance alimentaire dans une grande métropole comme Bamako.

Les Bamakois, comme les ruraux, accordent une importance particulière à la famille élargie et aux relations réciproques dans l'activité de subsistance. Le poids de la survie ne repose pas sur un seul individu, les tâches et les responsabilités étant définies entre l'homme et la femme. La femme d'une famille à bas revenu est obligée de contribuer au budget du ménage.

Les familles non-aisées ont des activités marginales qui ne leur offrent qu'un revenu réduit. Ces activités peu rémunératrices constituent leurs principales préoccupations et feront l'objet des alinéas suivants.

En ce qui concerne le secteur primaire, les cultivateurs, en général à bas revenus, sont confrontés à une diminution de terre disponible due au processus d'urbanisation. Le problème de moyens étant effectif, l'agriculture se pratique de façon traditionnelle bien qu'il y ait possibilité de faire des investissements et se trouve liée aux caprices de la nature difficilement maîtrisables.

Sur le plan du maraîchage, les maraîchers sont dispersés dans toute la ville. Leur groupe n'est pas homogène. Une distinction fondamentale sera établie entre les femmes âgées de 40 à 60 ans et les hommes. Si les premières font le maraîchage traditionnel, les hommes pratiquent le maraîchage plutôt moderne, qui consiste leur principale occupation. Le bon exercice de leur activité se trouve entravé par plusieurs obstacles. C'est d'abord le manque d'accès à la terre à titre définitif, le problème d'eau, le manque de moyens financiers et de connaissance ou d'encadrement permettant un meilleur accès aux techniques modernes et une utilisation optimale de celles-ci, le problème de commercialisation pour raisons diverses et enfin l'impuissance de la coopérative.

L'élevage est pratiqué en tant qu'activité secondaire et souvent pour des raisons non-économiques. L'élevage des petits ruminants est la forme la plus répandue, mais sa rentabilité est très douteuse compte tenu du coût d'entretien très élevé. L'importance de l'élevage varie d'un quartier à l'autre.

En ce qui concerne le secteur secondaire, l'industrie est mal développée et engage peu d'hommes et encore moins de femmes. Malgré que 60% de toutes les unités industrielles du Mali sont localisées à Bamako, elle nécessite une réorganisation, vu la capacité de production de certaines unités, le problème de débouché et les problèmes de gestion sont imminents. Le secteur artisanal est plus dynamique.

L'artisanat est un secteur d'absorption, un secteur de formation, qui stimule les investissements et qui fournit à la population

des produits bon marché. Ce n'est pas un secteur isolé. Il entretient de nombreuses relations indirectes avec l'industrie et directes avec le commerce et l'Etat. Mais ces relations ne lui sont pas toujours favorables et se caractérisent souvent par une dépendance. Ce n'est pas unique pour Bamako, mais un phénomène qu'on retrouve partout dans le Tiers Monde.

Le secteur artisanal est en grande partie occupée par les hommes, les activités des femmes étant considérées comme additionnelles. Les tailleurs et les tisserands constituent les groupes de production les plus importants en nombre tandis que les activités de prestation de services sont dominées par les réparateurs de cycles, les blanchisseurs et les mécaniciens. Les entreprises existantes sont négligeables devant le nombre d'employés. Les moyens de production sont simples et modestes par leur valeur et ne nécessitent pas beaucoup d'investissement. Le mode d'apprentissage offre aux artisans un système d'éducation ouverte mais aussi des ouvriers bon marché, qui sont nécessaires en périodes de stagnation ou de régression et ce sont ces situations qui aident l'artisanat à survivre.

Par contre, il existe des facteurs que les entreprises artisanales ne contrôlent pas. Les entrepreneurs n'ont pas de connaissance de comptabilité et de planification. Ils sont dépendants de l'industrie et du commerce en ce qui concerne l'acquisition d'une grande partie des matières premières et des moyens de production, souvent importés. Quant à la commercialisation, ils ont de la concurrence des produits industriels, mais aussi des autres produits artisanaux et leur clientèle même est insolvable et irrégulière. Ensuite, les impôts et le prix de location sont considérés comme trop élevés.

En ce qui concerne le secteur tertiaire, il y a une grande diversité d'activités, parmi lesquelles nous avons choisi le commerce, le travail domestique, la prostitution et le transport comme secteurs qui se font remarquer le plus. Ces services absorbent une population qui ne réussit pas à trouver d'emploi plus agréable et plus rémunérateur. Il s'agit des pensionnés, des jeunes diplômés qui n'ont pas réussi au concours d'intégration de la fonction publique et une majorité par manque de qualification professionnelle. Parmi eux, il y a un grand groupe de femmes.

Rares sont les organismes maliens qui sont actifs dans le développement d'une politique en faveur des secteurs économiques urbains à Bamako. Seuls la DNA, le CEPI et la DRAS semblent réunir les conditions pour une meilleure coopération avec la population active, bien que jusqu'ici ils se soient montrés insuffisants quant aux résultats obtenus dans les différents domaines.

Dans le domaine d'assistance des actions comme le projet BIT dans le domaine de l'artisanat et de l'assistance aux jeunes diplômés, le projet agricole de Baguineda et le projet FED pour le financement des petites et moyennes entreprises sont à louer, bien que leur structure et/ou leur taille ne répondent pas de

façon optimale aux aspirations des groupes concernés dans leur majorité.

A côté de ces projets des actions politiques au niveau de la commune III sont encourageantes et peuvent être considérées comme des indices probants d'une mobilisation populaire.

4. SEGOU

4.1 INTRODUCTION

Ségou, ancienne capitale du Royaume Bambara, est aujourd'hui la capitale de la IV^{ème} Région, mais aussi la deuxième ville du Mali. En 1987 Ségou avait 88.877 habitants (le résultat provisoire du recensement de 1987). Elle ne détient qu'un 1/7 de la population de la capitale nationale et sa croissance démographique est moins explosive. Ségou diffère beaucoup de Bamako sur plusieurs plans.

La IV^{ème} Région, ou "la Région de Ségou", est l'une des Régions les plus avantageuses sur le plan économique et le taux d'urbanisation est le plus élevé parmi les régions du Mali. Ce taux, qui donne le pourcentage de la population habitant les centres de plus de 5000 habitants, était de 12,4% en 1985 (Comité Régional de Développement 1986:8).

Du XVIII au XIX siècle la gloire de Ségou et l'expansionnisme des ses souverains Bambaras avaient donné à la ville une renommée exceptionnelle. Ségou avait une puissance militaire redoutable et une organisation sociale, politique et économique bien structurée. Les ambitions de ses rois s'étaient concrétisées par la conquête et la domination de territoires du Manden, du Kaarta, du Bélédougou, du Macina et jusqu'à Tombouctou à la lisière du Sahara.

Le véritable fondateur du Royaume Bambara fut Mamari Biton Coulibali, mais c'était sous le règne de N'Golo Diarra, que la puissance du Royaume avait atteint son apogée. La puissance économique de la ville était essentiellement basée sur la valeur des tribus payés par les états subjugués, sur les travaux des esclaves et les gains des raptés. La longue période d'anarchie, qui a prévalu après la mort de N'Golo Diarra en 1790, plongea la capitale Ségou dans une crise sociale, politique et économique jusqu'à l'arrivée du marabout conquérant, le Toucouleur, Elhadji Omar Tall en 1861. Ségou venait sous l'influence de l'Islam. En 1890 les français attaqueront Ségou et imposeront leur dictat colonial en 1890 (Monteil 1924; Paques 1954).

Ségou est devenu la siège de l'Office du Niger et a reçu une fonction administrative importante. Pour les besoins de l'administration et de l'armée coloniale, ainsi que pour le logement des fonctionnaires des nouveaux quartiers avaient été bâtis. Mais c'était après l'Indépendance du Mali en 1960, que la grande expansion démographique et spatiale fut enclenchée.

Cette augmentation de la population ségovienne procède d'une croissance naturelle et d'un apport d'immigration modeste, qui sont estimés respectivement de 2.3% à 2.4% (DNUC/DRUC 1985).

TABLEAU 5 La Projection de la Population de la ville de Ségou de 1976 jusqu'à 2012 (croissance annuelle de 4,7%)

Année	1976	1982	1992	2002	2012
Population	65.426	86.185	136.426	215.955	341.846

Source: DNUC/DRUC 1985

Le taux de croissance de 4,7% est probablement une sur-estimation, mais ce taux est cependant moins élevé que le taux estimé pour Bamako, qui est 6-7%. Il y a peu de données disponibles sur le mouvement migratoire vers Ségou. D'après le recensement de 1976 49% de la population était allochtone (né hors de la ville). Concernant l'origine des immigrants, une enquête de ménage de 1981 a montré que 55% viennent de la campagne et 45% des autres villes maliennes. Environ 60% viennent de la Région de Ségou et 40% des autres régions. (Alexander e.a. 1982:36,40 et Comité Régional de Développement 1985:81).

Ségou reçoit un flux énorme des immigrants saisonniers pendant la saison sèche, quand il n'y pas de travail dans les champs et quand les stocks de grains se vident. Traditionnellement il s'agit des hommes, qui pour une grande partie gagnent de l'argent dans l'artisanat. Mais nous avons aussi observé un nombre indéfini des jeunes femmes qui cherchent du travail saisonnier. Souvent elles font le ménage pour les femmes citadines ou elles vendent des produits alimentaires.

De façon générale l'ampleur de la migration vers Ségou est limitée. L'exode des ruraux dépasse Ségou pour une grande partie et se dirige directement vers Bamako et la Côte d'Ivoire. Un nombre indéfini des paysans vient d'abord à Ségou pour chercher du travail et continue à Bamako quand on ne réussit pas (OMOE, Ségou, 1988). La faible offre d'emploi salarié à Ségou est sans doute une des raisons. L'économie de la ville est essentiellement basée sur les secteurs primaire et tertiaire. Le deuxième secteur, axé sur l'agro-industrie (textile) et l'artisanat, n'est pas bien développé. Comme dans beaucoup de villes du tiers monde c'est le secteur tertiaire qui absorbe la majorité de la population et qui est composée d'un grand nombre de chômeurs déguisés.

La société ségovienne est globalement composée d'une élite de fonctionnaires et de grands commerçants, et une masse de main d'oeuvre sans qualification, des artisans, des pêcheurs, des petits vendeurs etc. L'élite a une grande influence sur l'économie et la politique de la ville et de la Région. La masse marginalisée est constitué surtout d'immigrants paysans. Un grand nombre de fonctionnaires et commerçants sont actifs dans la vie politique, l'UDPM, aux différents niveaux: quartier, ville, sous-section, section. Chaque quartier a un Comité d'UDPM et des

subdivisions pour les femmes (UNFM) et les jeunes (UNJM) (voire 4.3.7).

Il existe à Ségou une stratification sociale, basée pour une grande partie sur l'origine ethnique et le système traditionnel des castes (nobles, esclaves et "hommes des castes" comme les griots, forgerons et les cordonniers). Cependant la société ségovienne est l'objet de changement et la stratification sociale semble être moins rigide que dans le passé. Le nombre des mariages entre les différents groupes, par exemple, augmente.

Dans cette partie sur Ségou nous examinerons respectivement la situation du logement (4.2), l'infrastructure physique (4.3), l'infrastructure sociale (4.4) et l'emploi (4.4). Chaque fois nous donnerons une description globale de la situation, et discuterons les problèmes et les contraintes pour les différentes couches socio-économiques pour améliorer leur situation. Le rôle et les interventions des divers organismes gouvernementaux et non gouvernementaux seront aussi analysés. Dans les chapitres des infrastructures la participation de la population sera examinée dans un paragraphe séparé; dans les autres chapitres ce sujet important est intégré dans tous les paragraphes.

4.2 LOGEMENT

4.2.1 Introduction

La croissance économique et démographique de Ségou a engendré incessamment des besoins de nouveaux espaces à habiter. Malgré l'absence d'une vraie planification urbaine depuis l'Indépendance, la capacité d'accueil des quartiers existants et l'émission des nouveaux lotissements ont été suffisantes pour loger la population d'une manière légale. Le problème des quartiers spontanés est insignifiant à Ségou. (DNUC/DRUC 1985:14).

Le Premier plan pour la planification de l'habitat à Ségou était élaboré en 1985: le "Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme de la Ville de Ségou et Environs". Le "SDAU" était créé par les Directions Nationale et Régionale de l'Urbanisme et de la Construction. On a calculé le besoin en terrain jusqu'à l'année 2012. On suppose, que presque trois quarts des habitants futurs peuvent être absorbés par les quartiers existants et qu'il sera nécessaire de faire des nouveaux terrains disponibles pour l'autre quart. (DNUC/DRUC 1985:59).

En général l'Etat joue un rôle important dans la distribution des terrains pour le logement. Son influence sur la construction des maisons au contraire a toujours été minime. Le logement, comme partout au Mali, dépend de l'initiative privée de la population. Le logement institutionnel à Ségou est limité aux bâtiments de l'usine COMATEX pour les employés. Et aussi l'Etat dispose de quelques maisons pour ses fonctionnaires. Nous pouvons probablement dire, que la grande majorité des maisons des couches les moins aisées sont le produit de "l'auto-construction". Ca

veut dire , que la famille prend en charge le financement et l'organisation de la construction de sa propre maison.

La population de Ségou est répartie sur 15 quartiers. Pelengana est traité dans ce rapport comme quartier de Ségou, mais officiellement Pelengana-Village et Pelengana-Lotissement ne sont pas encore incorporés dans la ville. Ainsi Pelengana révèle de la responsabilité du Commandant de Cercle de Ségou et pas du Maire comme les autres quartiers de Ségou.

Dans ce chapitre nous donnerons d'abord une description globale des trois zones d'habitation, qui sont le produit de l'histoire de la ville. Après nous évoquerons quelques caractéristiques du logement. Le problème de l'accessibilité à la terre sera ensuite discuté. Enfin nous terminerons notre analyse par le rôle joué par les organismes gouvernementaux et non-gouvernementaux dans le problème du logement.

4.2.2 les zones d'habitation

On peut diviser l'espace habité à Ségou globalement en trois zones d'expansion: les quartiers du centre, les quartiers intermédiaires et les quartiers périphériques.

A. les quartiers du centre sont situés près du fleuve et ils sont originaires du temps précolonial et de la première moitié de la période coloniale. Dans les anciens quartiers on trouve surtout des maisons construites en banco et peu en parpaings de ciment. Les quartiers coloniaux sont presque entièrement composés de maisons en banco stabilisé, en brique cuite et en parpaings. A côté du grand marché il y a une communauté de Bozo-pêcheurs, qui habitent dans des paillotes.

Dans ces quartiers il existe une combinaison de fonctions résidentielles, économiques (commerce et artisanat) et administratives (des services gouvernementaux, l'Office du Niger etc.). La densité de la population y est la plus élevée de la ville. A Sokalakono, Bannissabakoro, Alamisani et le quartier Somono on trouve une densité de 200 habitants par hectare. (DNUC/DRUC 1985:15). L'infrastructure physique et sociale disponible est de meilleure qualité comparée aux autres zones.

Dans cette zone cohabitent des familles des différentes couches socio-économiques. Le pourcentage des habitants autochtones est ici plus élevé que dans les autres zones. Les Bambaras sont les plus nombreux, mais presque tous les Somonos et Bozos de la ville y sont concentrés.

B. les quartiers intermédiaires sont créés dans la deuxième moitié de la période coloniale et forment la première grande extension de la ville. Dans cette période la population de Ségou a augmenté considérablement par ses fonctions administratives et militaires, et comme centre de la commercialisation des produits agricoles (exportation) et industriels (importation). Les quartiers de cette époque, Médine Nord, Hamdallaye, Darsalam et

Bougoufie ont toujours eu un caractère résidentiel, mais actuellement les activités économiques (commerce et artisanat) sont aussi bien développées.

La densité de la population atteint ici un niveau moyen de 125 habitants par hectare. (DNUC/DRUC 1985:15). Dans cette zone la construction en banco est dominante. La qualité des approvisionnements en infrastructures est variable. D'un côté il n'y avait jamais eu une viabilisation préalable à la distribution des lots, de l'autre côté les quartiers sont partiellement dotés de réseaux d'eau potable et d'électricité.

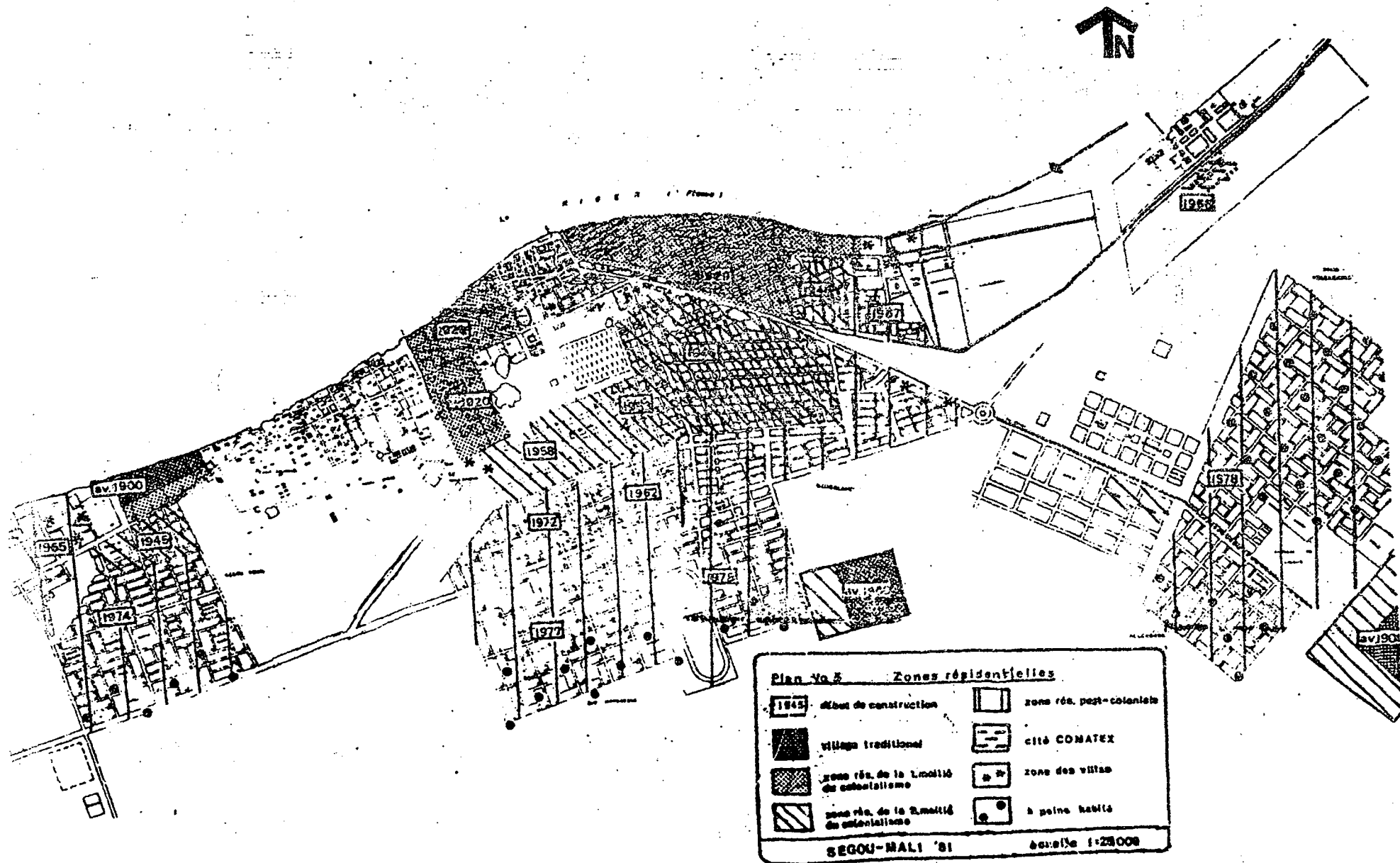
La population est composée des autochtones et des allochtones des différentes ethnies. Les couches de revenus moyens sont bien représentées, mais cependant il y a une grande hétérogénéité socio-économique. Beaucoup de fonctionnaires et de commerçants y résident. (Alexander e.a. 1985:232). Les concessions sont en général grandes et sont adaptées à la grandeur de la famille moyenne.

C. les quartiers périphériques sont nés après l'Indépendance en 1960 et ils forment la deuxième grande expansion. Ces quartiers sont les plus récents et ils résultent de la croissance naturelle de la population et de l'exode rural dans la plupart des cas.

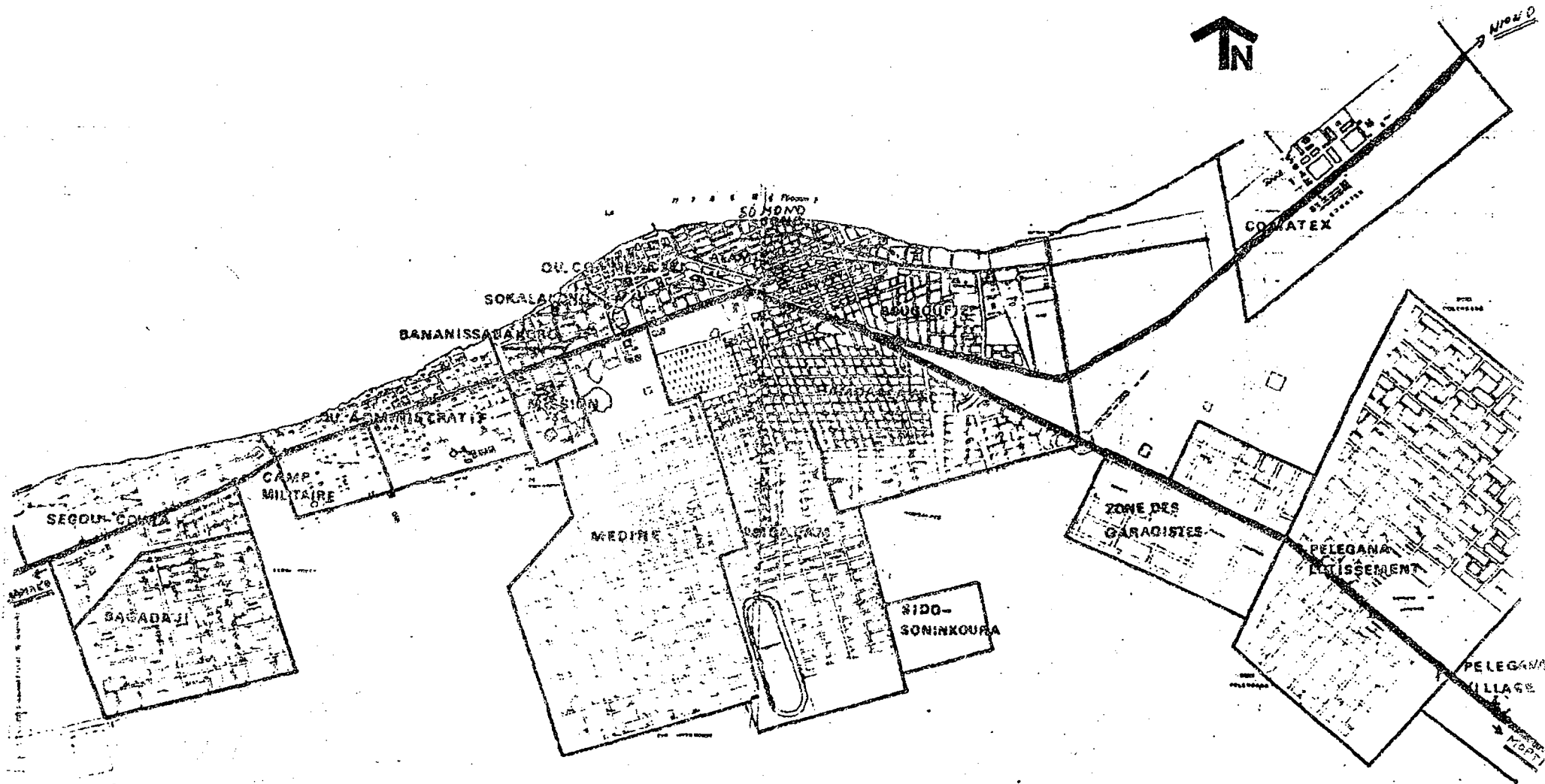
Avec une densité moyenne de 25 habitants par ha ces quartiers sont très peu peuplés. (idem:15). Une grande partie des terrains n'est pas habitée ou même pas "mise en valeur" (pas de construction). Nous discuterons les causes de cette situation ultérieurement. Les lotissements d'avant 1980 n'ont reçu aucune infrastructure physique et l'infrastructure sociale est en général marginale. Les conditions de vie sont partiellement pareilles à celles des zones rurales.

L'architecture est très diverse; on y trouve des grandes villas modernes à côté des petites maisons en banco. La grande majorité des bâtiments est en banco, qui est le matériau de construction le moins cher. En comparaison avec les zones A. et B. le pourcentage des autochtones est probablement le plus bas et le pourcentage des immigrés est le plus élevé. Aussi, ici toutes les couches socio-économiques sont présentes, mais les groupes de faibles revenus sont ici surprésentés. (Alexander e.a. 1982:233).

L'expansion de la ville résulte de l'occupation des terrains, qui sont utilisés pour l'agriculture. Plusieurs villages sont incorporés. L'état comme propriétaire de presque toute la terre au Mali retire des champs sans donner aucune compensation. Les cultivateurs sont des paysans des villages environnants et des citoyens de Ségou. Ce processus continuera.



SOURCE: ALEXANDER C.S. 1982



Plan No. 4 Limites des Quartiers
 SEGOU-MALI 81 échelle 1:25000

SOURCE: ALEXANDER C.S. 1982

4.2.3 quelques caractéristiques du logement

Les habitants de Ségou peuvent être répartis en 3 groupes: des propriétaires, des locataires et des personnes, qui sont logées gratuitement chez des parents, des amis ou comme gardiens d'une maison. Malheureusement il n'y a pas de données quantitatives sur les différences socio-économiques entre ces catégories. Mais on peut dire, que les ménages à faibles revenus sont rarement des propriétaires.

Les immigrants, qui arrivent à Ségou, en général commencent à habiter gratuitement chez des parents ou des amis. Les mécanismes traditionnels du support sont toujours assez forts. Un nombre d'immigrants non-négligeable trouve un logement gratuit comme gardiens. A Bagadaji par exemple il y a beaucoup de maisons, qui sont seulement occupées par un gardien et sa famille. Les propriétaires, qui résident à Ségou ou ailleurs dans le pays, n'arrivent pas toujours à trouver des locataires. Contrairement à Bamako il paraît qu'à Ségou l'offre du logement à louer surpasse la demande.

La forme de logement la plus fréquente est la concession qui contient le ménage propriétaire et plusieurs autres familles ou individus, qui sont des locataires ou qui sont logés gratuitement. Il y a quelques chiffres disponibles sur le nombre des personnes par concession, mais ils ne sont pas très fiables, parce que'il n'est pas clair s'il s'agit du ménage propriétaire ou de tous les habitants d'une concession. Le SDAU donne un chiffre de 9.3 "personnes par concession" (DNUC/DRUC 1985:21). L'institution de la famille élargie est toujours très importante à Ségou: un "chef de famille", une ou plusieurs femmes, des enfants et des épouses, et des petits enfants. Cependant il y a une tendance parmi les jeunes couples à chercher un logement séparé de leur parents, si leurs revenus leur permettent de payer la location ou de construire une maison (Comité Régional de Développement 1985:171).

Les concessions sont toujours entourées d'un mur de clôture. Le banco est le matériau de construction le plus utilisé. La construction "en dur" est beaucoup aimé. On trouve souvent un mélange de banco et des parpaings dans la même concession. Les pièces d'habitation se groupent autour d'une cour où se trouvent le puits, le foyer (trois pierres ou foyer amélioré en banco, et la latrine. Souvent il y a des étables de bétail, un petit jardin de maraîchage et des arbres fruitiers et autres. (Alexander e.a.1982: 43). Surtout les grandes concessions (600 - 1000 m²) ont un caractère multifonctionnel: comme logement pour le ménage propriétaire, comme source de revenus (location des chambres), comme point focal social et parfois comme source de produits agricoles.

Probablement des facteurs culturels et économiques ont contribué au fait que, l'habitat de Ségou, comme celui de Bamako, se caractérise par une grande hétérogénéité socio-économique. Des ménages relativement riches et pauvres, des propriétaires, des locataires et des gens qui sont logés gratuitement ne cohabitent

pas seulement dans le même quartier, mais aussi dans la même concession.

Cependant il y a des tendances d'un processus de ségrégation et de concentration. Une enquête de 1982 a montré, que la majorité des concessions dans tous les quartiers sont habitées par leurs propriétaires. Cependant le pourcentage diminue des quartiers du centre vers les quartiers périphériques. (Alexander 1982:48). Nous pouvons conclure à la suite de nos entretiens et observations, que plusieurs facteurs pourraient expliquer cette situation. D'abord la spéculation immobilière par des habitants de Ségou et des personnes d'ailleurs. On investit dans le terrain et les bâtiments sans avoir un besoin (immédiat) de l'espace pour habiter. Le manque des approvisionnements de l'infrastructure dans ces nouveaux quartiers ne forme aucune attraction chez les groupes qui ont des alternatives de logement.

Nos informateurs du quartier périphérique Bagadaji étaient convaincus, que si l'infrastructure serait améliorée (surtout avec une école fondamentale, un marché et le transport) les propriétaires s'établiraient et le quartier se développerait. Aussi on s'attend, que si le quartier deviendra plus attractif, les prix de location seront augmentés. Un processus d'expulsion des groupes de bas revenus, dans ce cas, surtout des ménages locataires et des ménages qui gardent des maisons vides, serait inévitable. Ces groupes seront forcés de chercher de l'accommodation moins chère dans un autre quartier avec une infrastructure inférieure. Ce phénomène est bien connu dans les villes du tiers monde (van Woerden 1986:32).

Le sujet de la qualité du logement est compliqué. C'est difficile d'appliquer des objectifs standards. Des valeurs et des aspects économiques y jouent un rôle. Par exemple une maison en banco est "traditionnelle", relativement bon-marché, mieux protégée contre la chaleur, mais demande de l'entretien régulier. La construction en parpaings est chère, mais plus durable et donne un prestige social plus élevé.

À l'exception des familles qui restent à Ségou temporairement (par exemple des fonctionnaires et immigrants saisonniers) et qui préfèrent louer un logement, la possession d'une propre maison est un souhait pour la majorité des habitants. Le paiement de la location est une charge constante pour le budget d'une famille. La propriété d'un terrain et des bâtiments est vue comme un bon investissement, qui donne une assurance de logement et des revenus potentiels aux ménages propriétaires et aussi un meilleur statut social. La politique du gouvernement veut aussi, que "tout le monde doit avoir son propre terrain" (Messerich 1984:2).

Mais quelles sont les possibilités et quelles sont les contraintes pour atteindre une telle autonomie de logement? En bref, le besoin d'un terrain est impérieux, mais aussi nécessaire est de trouver des moyens financiers pour organiser la construction de la maison, de la clôture et du puits etc.

L'autoconstruction est la forme de construction la plus souvent appliquée. Théoriquement pour l'autoconstruction il s'agit des éléments suivants: le terrain, le financement, les matériaux, la technologie, la main d'oeuvre, la planification et l'organisation (Prins e.a. 1987:18-20). Les normes de construction exigées par la Direction Régionale de l'Urbanisme et de la Construction (DRUC) à Ségou sont assez souples. On peut construire avec le banco, qui est le matériau le moins cher. Aussi il est permis après l'achat d'un lot d'attendre quelques années avant de commencer la construction. Pour la technique de construction on emploie normalement un maçon professionnel et aussi les autres activités spécialisées sont faites par des hommes de métiers (Suain e.a. 1983:40). Les familles souvent fournissent elles mêmes la main d'oeuvre pour certains travaux. Il paraît que la planification et l'organisation ne donnent en général pas beaucoup de problèmes. L'autoconstruction est un processus qui peut durer beaucoup d'années et qui est adaptée aux circonstances financières des propriétaires. Les plus grandes barrières selon notre information sont le financement et l'acquisition d'un terrain.

C'est le financement du terrain, plus que le financement de l'autoconstruction, qui est difficile pour la majorité des ménages. Nous verrons dans le prochain paragraphe quels sont les problèmes pour obtenir son propre terrain. C'est l'accès à la terre qui est la contrainte la plus grande pour devenir le propriétaire d'une propre maison et ainsi atteindre une amélioration structurelle du logement et une meilleure assurance de la vie de la famille.

4.2.4 le terrain comme propriété personnelle

Traditionnellement au Mali la terre est un bien collectif, distribué gratuitement par le chef de village aux paysans pour l'utilisation à des fins économiques ou d'habitation. Depuis l'Indépendance du Mali la terre est devenue en principe la propriété de l'Etat et le chef de village gère la terre au nom de l'Etat. En ville le Maire joue le rôle du chef de village. C'est à la suite de sa requête, que le Services de Domaines affecte des nouveaux terrains à habiter. Chaque individu, homme ou femme, qui désire un lot doit payer une certaine somme d'argent. Le montant est plus bas que le prix du terrain nu sur le marché libre, qui est interdit officiellement afin d'éviter la spéculation foncière.

Il y a deux formes officielles de l'accès à la terre à Ségou (comme partout au Mali) : 1. "la lettre d'attribution", qui donne le droit d'utilisation, mais l'Etat reste le propriétaire. Et 2. "le titre foncier", qui donne la propriété foncière. Le titre foncier est rare pour le logement. Les coûts sont plus élevés et les conditions sont telles que seulement des privilégiés peuvent l'obtenir (Messerich 1984 :1-2).

L'accessibilité aux terrains nouveaux à Ségou n'est pas facile pour la majorité des habitants. Il y a des facteurs

individuels et des facteurs externes, qui causent des contraintes. La capacité à payer est le facteur individuel le plus important. Les facteurs externes sont surtout la politique de distribution des terrains et la spéculation.

L'achat d'un lot demande un grand effort financier à un ménage. Il y a peu de possibilités pour obtenir un prêt bancaire. Les ressources des groupes traditionnels d'épargne (les tontines), ne sont en général pas utilisées dans ce but. Les contributions périodiques des membres (souvent des collègues ou des ami(e)s) varient par groupe, mais elles ne semblent pas être suffisantes pour assister les membres au financement du terrain. Malheureusement nous ne disposons pas d'information sur les caractéristiques des individus et leur ménage, qui deviennent des propriétaires.

Plusieurs organismes gouvernementaux fixent le nombre des lots qui seront émis, élaborent et appliquent une procédure de sélection des candidats-propriétaires et fixent les prix des lots (4.2.5.). On peut dire, que l'offre des nouveaux terrains depuis 1960 a été assez grande pour éviter des occupations illégales (spontanées) de la terre, mais que la disponibilité des lots n'a pas été suffisante pour satisfaire la demande des habitants de Ségou. En conclusion, suite à nos entretiens, on remarque que dans tous les lotissements le nombre des demandeurs était largement supérieur à l'offre des lots. De l'autre côté beaucoup de lots ne sont pas habités. Dans les quartiers périphériques, Bagadaji et Pelengana, presque la moitié des lots ne sont pas habités. Les propriétaires sont obligés de "mettre en valeur" (construire) leur terrain dans un délai de deux ans, mais il n'y a pas de contrôle efficace sur cette réglementation.

La procédure de sélection des personnes, qui peuvent acheter un lot est assez vague. Les critères formels de la Mairie sont : résider au moins 6 mois à Ségou, être en règle dans le paiement des impôts et chacun n'a droit qu'à un lot. Mais la pratique est, que chaque personne ayant de l'argent comptant est autorisée à acheter un ou plusieurs lots. C'est cette pratique courante, qui donne lieu à toutes les opérations de spéculations foncières. Aussi des aspects d'affiliation politique et de népotisme semblent jouer un rôle important pour être sélectionné comme candidat-acheteur.

Le nombre de terrains qui sont émis n'est pas seulement trop limité, mais aussi les prix des lots ont augmenté considérablement pendant les 15 dernières années. Les lots distribués cette année (1988) coûtent 33 fois plus cher que les lots distribués en 1974. La différence peut être partiellement expliquée par le fait qu'il y a en 1982 des lotissements équipés avec une viabilisation minimale et que le dernier lotissement sera effectué avec un réseau d'eau potable.

TABLEAU 6 Les Prix d'Emission des Parcelles à Ségou

Quartier	Année	Prix	Surface
Bagadaji,	1974	7.500 CFA	750 m ²
Pelengana (I)	1978-1979	25.000 CFA	700 m ²
Pelengana (III)	1986	138.000 CFA	500 m ²
Aviation	1988	250.000 CFA	400 m ²

Source: Service des Domaines, Ségou, 1988

Nous pouvons conclure, que les possibilités des couches de revenus plus bas d'obtenir un propre lot à Ségou sont très limitées. Les perspectives pour le futur ne sont pas bonnes non plus.

4.2.5 les organismes gouvernementaux et non-gouvernementaux

Les organismes gouvernementaux, qui jouent un rôle direct ou indirect dans l'habitat de Ségou sont les suivants:

- la Direction Régionale de l'Urbanisme et de la Construction (DRUC)
- la Mairie
- la Voirie
- le Service des Domaines
- la Direction Régionale de la Topographie et de la Cartographie (DRTC)

La DRUC élabore et supervise l'exécution des plans de construction, de lotissements et de l'infrastructure. La Mairie est chargée de la distribution des terrains et le Service de Domaines de la délivrance des "lettres d'attribution" et des "titres fonciers". La Mairie peut aussi retirer les terrains des propriétaires, qui possèdent une "lettre d'attribution". La Voirie, qui est rattachée à la Mairie, est responsable pour l'aménagement des approvisionnements de l'infrastructure physique et sociale. La DRTC s'occupe de la production des cartes et autres matériaux techniques pour supporter le fonctionnement des autres services.

Comme nous avons constaté ci-dessus le premier programme pour la planification de la ville de Ségou était élaboré en 1985 par la DRUC et la Direction Nationale de l'Urbanisation et de la Construction (DNUC). Concernant la planification de logement pour les prochains 30 ans "le Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme de la Ville de Ségou et Environs" (SDAU) présente la politique suivante, l'objectif du SDAU est l'utilisation de l'espace la plus efficacement possible. Les nouveaux lotissements sont considérés sous-peuplés à cause de l'émission excessive des terrains, de la spéculation foncière et d'un contrôle d'urbanisation non-efficace (DNUC/DRUC 1985:59).

Le SDAU a calculé le besoin en terrain pour l'habitat de 1982 jusqu'en l'an 2012. On suppose qu'un lotissement prend environ 30 ans dès sa création pour atteindre une densité moyenne de 100 habitants/ha. Basé sur le principe d'un processus de densité automatique/naturelle on attend que la capacité d'accueil des quartiers existants (Zone A., B. et C.) sera 251.100 habitants jusqu'à l'an 2012. Avec une population projetée de 342.000 habitants un nombre de 90.900 habitants (27 %) doit être logé sur des terrains nouveaux émis (DNUC/DRUC 1985:57-59). Cela implique que l'offre des nouveaux lots sera très limitée dans le futur et qu'un petit nombre des habitants aura accès à un propre lot.

Incidentement le Maire et le Commandant du Cercle ont retiré des lots des propriétaires, qui n'avaient pas "mis en valeur" leur terrain. Par exemple à Bagadaji environs 40 lots étaient retirés et redistribués pour le prix raisonnable de 75.000 FCFA par lot.

Il n'existe presque pas des interventions des organismes non-gouvernementaux sur le terrain de logement. Il n'y pas d'assistance financière. Une ingénieur urbaniste allemande (Coopération Allemande) travaille à la DRUC dans le cadre de l'assistance technique.

La Mission Catholique est en train d'expérimenter la construction en banco stabilisé. Il est prévu de créer une entreprise des maçons locaux pour la fabrication des briques et la construction des bâtiments. Malheureusement les coûts de ces briques sont relativement proches des parpaings en ciment. Plusieurs experts urbanistes n'étaient pas optimistes quant à la vulgarisation à grande échelle des nouvelles techniques de construction en banco. De telles briques coûtent toujours plus cher que le banco simple. Aussi l'aspect social joue un rôle; les gens qui peuvent se permettre d'acheter un matériau plus coûteux préféreraient souvent utiliser le matériau plus moderne, les parpaings (Suain e.a.1983:45).

4.3 INFRASTRUCTURE PHYSIQUE

4.3.1 introduction

La densité de la population, le développement économique et l'expansion spatiale de la ville requièrent des mesures appropriées sur le terrain de l'infrastructure physique. Leur planification et leur exécution, mais surtout leur financement font partie des préoccupations des pouvoirs publics. C'est important de faire une distinction entre la disponibilité (l'offre) d'un certain approvisionnement et son accessibilité pour les différentes couches socio-économiques.

Nous discuterons successivement de l'approvisionnement en eau et en énergie, de l'assainissement, des routes et des espaces verts. Après le rôle des organismes gouvernementaux et non-

gouvernementaux et enfin la participation de la population seront examinés.

4.3.2 l'eau

La ravitaillement des ménages en eau se fait sous formes diverses. L'eau de puits et du fleuve est utilisée par une forte majorité des ménages parmi toutes les couches socio-économiques et dans tous les quartiers.

La qualité de l'eau de puits est variable. Une étude hydrologique récente a révélé, que le sous-sol est pollué dans plusieurs quartiers du centre à cause de l'infiltration de l'eau sale et de la proximité des latrines des puits. Et dans quelques quartiers périphériques l'eau de puits est polluée par une infiltration naturelle insuffisante. (GKW 1983:12 et Alexander e.a.1982:58). Une partie des puits tarissent pendant la saison sèche, mais cette situation n'était pas perçue comme un grand problème par les habitants interrogés. Il y a assez d'alternatives (tous les puits ne tarissent pas; il y a la vente de l'eau par charette).

L'eau du fleuve est utilisée par les habitants des quartiers près du fleuve pour se baigner, laver, la vaisselle, le linge et parfois pour la consommation. La qualité de l'eau du Niger est en train de diminuer à cause des eaux d'égout et des ordures. Aussi le fleuve est une source de bilharziose. Cette maladie est très répandue à Ségou d'après le personnel de la santé.

Le service "Energie du Mali" est responsable pour l'approvisionnement en eau potable par les bornes fontaines publiques et les branchements privés. On trouve les branchements privés seulement chez des ménages plus aisés, qui habitent les quartiers du centre et l'intermédiaire (Zone A. et B.). Le reste de la population a accès aux 21 bornes fontaines, qui sont concentrées dans les zones A. et B. En plus, il y a un nombre de bornes fontaines, qui ne fonctionnent pas par manque d'entretien ou pour d'autres problèmes. La Voirie est chargée de la gestion. Elle confie la responsabilité aux gérants, qui n'habitent pas loin d'une borne fontaine. La prise de l'eau coûte 10 CFA par seau, un montant considérable pour les ménages moins aisés selon nos informateurs.

Pendant nos entretiens dans les quartiers avec plusieurs habitants et autorités, le sujet de l'eau potable n'était pas perçue comme un problème important. Il n'y pas de manque d'eau comme dans certains quartiers de Bamako.

Une intensification du réseau existant de l'eau potable et une extension du réseau aux quartiers périphériques seront réalisées avant 1990 dans le cadre du projet allemand "Alimentation en Eau Potable et Assainissement de la Ville de Ségou" (A.E.P.et A.). Le personnel des Services de l'Hygiène et de la Santé, qui a été interrogé, avait l'opinion, qu'une vraie amélioration de la situation de l'eau potable pour la masse de la population dépendra des coûts (le prix par seau devrait être

diminué par la Mairie) et de la sensibilisation de la population sur les avantages d'utilisation de l'eau potable pour la consommation au lieu de l'eau du puits et du fleuve (un programme est prévu dans l'A.E.P. et A.).

4.3.3 l'énergie

La principale source d'énergie constamment utilisée pour la préparation de la nourriture est le bois de chauffe et un peu de charbon. Le bois est aussi utilisé pour des activités rémunératrices comme la teinture, la fabrication du savon, la préparation d'aliments pour la vente, la forge et la boulangerie. Malheureusement il n'y pas de données disponibles sur l'approvisionnement et la consommation de bois par les habitants de Ségou. Le bois est coupé jusqu'à 30 km de la ville des deux cotés du fleuve. Il paraît que la plus grande partie du bois consommée est collectionnée et vendue par des hommes, qui font le transport avec des charrettes et des pirogues. Un nombre inconnu de femmes des quartiers périphériques cherchent du bois dans les environs et font le transport sur la tête. Ces femmes sont probablement des citadines pauvres, qui essayent de diminuer les dépenses de ménage. Une étude de 1982 a trouvé, que les ménages de revenus bas payent environ 20 % de leurs revenus monétaires pour l'énergie (Alexander e.a.1982:88).

La majorité des ménages utilise toujours le foyer à trois pierres pour la préparation des repas. Il y a plusieurs initiatives pour l'introduction des foyers améliorés en banco et des foyers métalliques portables, mais la distribution n'a pas encore eu une place à grande échelle. Aussi sur cette problématique il n'y pas d'informations systématiques disponibles. Pour les activités rémunératrices plusieurs méthodes sont appliquées: trois pierres, plusieurs types de fourneaux et de foyers métalliques portables.

Le pétrole, l'essence et le gasoil sont utilisés pour les lampes tempêtes, les véhicules et mobylettes, et les groupes électrogènes.

L'électricité comme source d'énergie est accessible pour seulement un petit nombre de ménages. Fin 1987 il n'y avait que 2500 abonnés privés et publics à l'EDM. Le réseau d'électricité est limité aux quartiers des zones A. et une partie de zone B. Aussi les coûts d'un abonnement et les frais sont tels, que peu de ménages peuvent s'offrir le luxe de l'électricité. La capacité de la centrale électrique de Markala est insuffisante et l'approvisionnement en électricité des abonnés est très irrégulier. En effet, la fourniture de l'électricité est si capricieuse, que tous les entrepreneurs, qui ont besoin d'une source d'électricité sécurisante, sont obligés d'avoir un groupe électrogène privé. Ceci augmente les coûts d'exploitation par exemple pour les garagistes, les restaurateurs, les hôteliers, les soudeurs et autres artisans modernes disproportionnellement.

Il ne paraît pas nécessaire de donner ici des détails sur les causes de cette pénurie d'électricité. Ce qui est important c'est, qu'il est très probable, que la situation sera beaucoup améliorée dans les prochaines années. Finalement la ville a trouvé des bailleurs de fonds pour le financement d'une ligne haute tension par Bamako (Selingué).

L'amélioration de l'approvisionnement en l'électricité aura probablement un effet très positif sur l'économie de la ville. En discutant la situation critique de l'industrie, de l'artisanat et du tourisme les représentants des divers organismes gouvernementaux et non-gouvernementaux étaient unanimes qu'une meilleure électrification est une condition pour le développement économique de Ségou et ainsi pour la création d'emplois. L'utilisation pour des fins domestiques probablement restera trop coûteuse pour les couches moins aisées de la population.

4.3.4 l'assainissement

Une certaine évacuation des eaux sales et des ordures est indispensable pour l'hygiène et la santé de la population. Mais quel est le niveau d'hygiène minimum "acceptable" et quelle est l'infrastructure "nécessaire"? Telles sont des questions difficiles à répondre. Nous avons entendu des opinions diverses au niveau des différentes couches sociales, des organismes maliens et des expatriés. C'est clair, que des valeurs et habitudes jouent un rôle important.

Pour l'évacuation des eaux pluviales et sales les quartiers du centre furent équipés pendant la période coloniale d'un réseau de grands caniveaux ouverts. Ils sont mal entretenus et en période de fortes pluies des inondations sont fréquentes. Des petits caniveaux ouverts servent aussi à drainer les eaux ménagères. Ils sont souvent gorgés d'ordures et d'eau stagnante, parce qu'ils ne sont ni entretenus par la Voirie Municipale ni par les habitants. Dans plusieurs quartiers de la zone B. et dans les quartiers périphériques (zone C.) il n'existe pas de réseaux et ce sont des rues, qui servent de caniveaux. Résultat: certaines rues sont presque inaccessibles pendant la saison des pluies.

A l'intérieur des concessions on trouve diverses formes d'évacuation des eaux sales et des matières fécales. La grande majorité des citoyens utilise des latrines: des fossés simples non-consolidés et des fossés consolidés avec des grosses pierres ou bétonnés. Souvent ils sont mal construits, bondés et le contenu s'écoule dans les rues. Comme conséquence, surtout dans les quartiers densément peuplés, les eaux souterraines se contaminent et les puits se polluent. Des fosses sceptiques ont été sporadiquement trouvées chez des familles bien aisées et dans des bâtiments administratifs. Il n'y pas de système d'égouts sous-sol à Ségou. (Alexander e.a.1982:68 et GWK 1983:F2).

L'évacuation d'ordures se fait de plusieurs manières. Il y a des dépôts publics à ciel ouvert dans la majorité des quartiers, mais ce système ne fonctionne pas, parce que la Voirie

ne les vide pas régulièrement. Les ordures s'entassent et débordent dans les rues. Une pratique très courante est de jeter des ordures devant la concession et aux animaux qui les utilisent comme pâturage.

Bien que l'infrastructure soit mieux développée dans les quartiers du centre, les problèmes d'assainissement y sont les plus graves. La densité de la population y demande des mesures adaptées afin de diminuer les effets négatifs pour la santé des habitants. Les conditions dans les quartiers périphériques sont comparables à celles du milieu rural. Avec la densité de la population dans ces quartiers les problèmes d'assainissement se poseront progressivement. Au cours des derniers lotissements et dans tous les futurs lotissements au moins un système simple de caniveaux en plus des routes sera obligatoirement implanté.

Avec le projet allemand "Alimentation en Eau Potable et Assainissement de la Ville de Ségo", qui a démarré début 1988, la situation d'assainissement peut être améliorée. On a déjà commencé la réfection partout en ville des caniveaux existants et un aménagement de plusieurs carrières est prévu. Un nombre de 100 dépotoirs clôturés pour les ordures vont être construits dans tous les quartiers. La mise en place des approvisionnements est le premier volet et la sensibilisation de la population en est le deuxième. La participation active de la population dans l'utilisation correcte des nouveaux équipements sera une condition pour le succès de ce projet (Voir aussi 4.3.7.).

4.3.5 les routes et espaces verts

Les routes goudronnées de Ségo sont peu nombreuses et elles sont concentrées au centre ville. Dans tous les quartiers on trouve des grandes rues revêtues de latérites et des pistes simples. Les rues sont en général construites sur un système presque rectangulaire à l'exception des anciens quartiers comme Ségo Coura et Somono, et le village Pelengana, qui ont un réseau de rues très irrégulier et étroit. L'état des rues goudronnées est assez bon, mais la qualité des pistes est pour la plupart médiocre. Aussi par le manque des caniveaux les routes deviennent impraticables pendant la saison des pluies (Alexander e.a.1982:101). Cette situation était perçue comme un problème par un nombre important de nos informateurs du quartier périphérique, Bagadaji. Il y a des périodes pendant lesquelles les véhicules ne peuvent pas entrer dans le quartier et cela cause des problèmes dans les cas de maladie urgente et des accouchements.

Les terrains lotis après 1982 ont été équipés pas seulement avec des réseaux de caniveaux simples, mais aussi avec une viabilisation minimale. La Voirie est chargée de la construction des rues revêtues de latérites. Une telle viabilisation est obligatoire pour tous les lotissements futurs.

Toutes les grandes rues de Ségo étaient bordées de grands arbres dans la période coloniale. Aujourd'hui le centre ville a une face assez verte, mais le reste de la ville possède peu d'arbres. Presque partout sur les places publiques et sur les

routes il manque d'arbres. Le vent fait soulever beaucoup de poussières et de sable à travers ces quartiers. Les arbres, qu'on y trouve, sont implantés devant et dans les concessions sur la propre initiative des habitants. Toutefois il y a des actions collectives de plantation d'arbres dans les rues et sur les places publiques. Dans ces cas la population était mobilisée par les Comités UDPM en collaboration avec quelques services publics et un financement modeste de l'extérieur. Les arbres dans les rues et les concessions et les espaces verts à Ségou peuvent avoir plusieurs fonctions:

- écologique (protection contre l'érosion, ombrage et microclimat etc.)
- sociale (ombrages pour des activités sociales)
- économique (maraîchage, arboriculture)
- esthétique (élément du paysage urbain et structuration et délimitation des zones) (DNUC/DRUC 1985).

4.3.6 les organismes gouvernementaux et non-gouvernementaux

Plusieurs organismes Maliens et étrangers interviennent dans le domaine de l'infrastructure physique à Ségou. Les organismes gouvernementaux, qui jouent un rôle important et permanent sont les suivants:

- la Direction Régionale d'Urbanisme et de Construction (DRUC)
- Energie du Mali, exploitation de Ségou (EDM)
- la Voirie Municipale
- le Service d'Hygiène Publique et de l'Assainissement

Le budget communal restreint et le manque de moyens des services étatiques sont une contrainte majeure pour leurs activités. Et aussi le manque de coordination et de collaboration dans et entre les organismes paraît limiter leur fonctionnement. Ces facteurs semblent constituer les obstacles les plus importants pour l'expansion, l'amélioration et l'entretien des équipements de l'infrastructure physique.

Une partie des coûts de l'infrastructure est supportée par les citoyens sous forme de paiement des taxes municipales. On ne connaît pas le pourcentage de taxes utilisées. Comme nous avons vu avant, à partir de 1982 tous les nouveaux lotissements ont été obligatoirement équipés d'une infrastructure minimale (viabilisation et parfois de l'eau potable). L'Etat applique ici un système "d'autofinancement", qui veut dire que les coûts de viabilisation sont payés par les bénéficiaires des lots.

Le manque de moyens financiers a stimulé le Maire et les Comités UDPM de plusieurs quartiers à choisir la "mobilisation" des résidents pour l'exécution des travaux. La réparation des routes, l'assainissement des quartiers et la plantation des arbres sont des exemples de telles actions communautaires (voir 4.3.7).

Une des sources vitales pour la ville sont les contributions financières et personnelles des bailleurs de fonds. Dans les deux prochaines années on prévoit des grands investissements pour l'électricité, l'assainissement et l'eau potable.

a. La Banque Internationale de Développement, la République Fédérale d'Allemagne et le Canada vont financer le raccordement de la ville à la Ligne Haute Tension par Bamako (Sélingué). On s'attend à une solution complète du problème d'électricité. Les travaux vont démarrer au 2^{me} semestre de 1988 et sont prévus pour deux ans (Information EDM 1987).

b. Le projet "Alimentation en Eau Potable et Assainissement de la Ville de Ségou" (A.E.P. et A.) est réalisé par la GKW, Ingénieur Conseil Allemand, et la Direction Nationale de l'Hydraulique et de l'Energie. Le financement de 900 million CFA a été assuré par l'organisme allemand, Kreditanstalt für Wiederaufbau. Les réalisations, qui ont démarré début 1988 pour une durée de 2 ans, sont coordonnées par une équipe d'experts maliens et allemands. Les travaux sont exécutés par des entrepreneurs privés et la main d'oeuvre locale. L'objectif de ce grand projet est l'amélioration de la situation hygiénique de la population de Ségou. En bref les activités sont les suivantes:

- Eau potable; l'extension du réseau de 30 km et l'emplacement de 40 bornes fontaines dans tous les quartiers,
- Evacuation des eaux pluviales et sales; la réfection complète des caniveaux existants, aménagement de plusieurs bassins de retenus et construction de toilettes modèles à la gare routière et à la grande mosquée,
- Ramassage des ordures; 100 dépotoirs clôturés seront construits dans les quartiers centraux,
- Formation de l'encadrement des services maliens impliqués dans le projet,
- Sensibilisation de la population quant aux maladies d'origine hydrique et aux mesures hygiéniques; une campagne de sensibilisation est organisée par l'Equipe de Sensibilisation du projet et les "Comités de Salubrité", qui sont installés dans les quartiers (Voire 4.3.7.).

L'effet de ce projet est difficile à prévoir, car ceci dépendra de l'accessibilité des équipements et de l'utilisation effective par les habitants.

Les services gouvernementaux, les Affaires Sociales et les eaux et Forêts, sont chargés des programmes de vulgarisation des foyers améliorés. Avec l'assistance d'une volontaire du Corps de la Paix et en collaboration avec les Comités UNFM (organisation des femmes affiliée à l'UDPM) la diffusion des foyers améliorés en banco (Luga), en métal, et comme expérimentation ceux en poterie, est stimulée. Actuellement les activités montrent une impasse. La Mission Catholique, avec une subvention de l'Ambassade Néerlandaise (KAP), a un propre projet pour l'assistance aux artisans, qui produisent des foyers améliorés métalliques. Toutes ces activités souffrent d'une incohérence, du

manque de suivi et d'évaluation régulière, et de n'être pas basées sur une bonne connaissance des besoins des femmes et des aspects culturels, économiques et sociaux de la diffusion des foyers améliorés.

Le service des Eaux et Forêts de l'Arrondissement Central de Ségou est peu actif sur le terrain des espaces verts en ville. Ce sont les Comités UDPM des quartiers Commercial et Médine en collaboration avec la DRUC et la Voirie, qui ont organisé quelques projets de plantation d'arbres. On a reçu des subventions modestes de la ville française Angoulême et de la Suisse; de la clôture et des plants étaient dotés. Les habitants, en général des jeunes et des hommes, ont planté des arbres. Malgré des problèmes de suivi, surtout l'organisation de l'arrosage, l'entretien de la clôture et 50% des arbres ont réussi, un pourcentage raisonnable selon les forestiers. Le Comité UDPM de Bagadaji a préparé un projet similaire et a demandé une subvention de l'Ambassade Néerlandaise (KAP) (Voire 4.3.7.).

La plupart des interventions des organismes non-gouvernementaux sont des projets, qui offrent de l'assistance financière et parfois du personnel expatrié. En général on collabore avec ou l'on travaille à travers des organismes gouvernementaux. Rare est l'assistance purement personnelle pour renforcer les services gouvernementaux. Il y a une volontaire américaine du Corps de la Paix, attachée aux Affaires Sociales, et un ingénieur urbaniste allemande (Coopération allemande), qui travaille depuis 1984 à la DRUC. Cette dernière s'occupe de planification de logement et des infrastructures et encourage des projets communautaires pilotes comme lesdites actions de plantation d'arbres.

En récapitulatif on peut dire que les interventions sont assez nombreuses. Il y a des grands projets, qui demandent beaucoup de capital et qui s'occupent en général de la création d'une infrastructure "moderne". Une partie de cette infrastructure semble être une condition pour le développement économique de Ségou. Et il y a des petites actions aussi dans lesquelles la population avec une assistance financière limitée tente d'améliorer leur cadre de vie.

4.3.7 le rôle de la population

Traditionnellement les habitants de Ségou jouent un rôle actif dans l'aménagement de leur propre cadre de vie. Ils financent et organisent la construction des puits et des latrines; ils (surtout les femmes) prennent l'eau du puits, du fleuve et de la borne fontaine; ils plantent des arbres dans et devant les concessions; ils achètent ou cherchent du bois de chauffe etc. Ces activités sont généralement organisées au niveau du ménage ou du groupe d'affinité (la famille, des habitants de la même concession, des voisins, des amies). Leur participation dans la création des éléments d'une infrastructure "moderne", décrite dans les pages précédentes, est très limitée. Cette différence est partiellement inévitable vue la complexité des

équipements mis en place et les investissements qui les accompagnent.

Dans plusieurs projets on tente de laisser participer la population à travers des comités, qui existent déjà ou qui sont créés dans ce but. Par exemple dans le cadre du projet A.E.P. et A. (4.3.6) il y a des "Comités de Salubrité". Ces comités sont composés des membres des Comités UDPM, des employés des divers services et du projet. Ces Comités et les chefs des quartiers ont participé à la planification des activités (choix des sites des bornes fontaines, par exemple) et à l'organisation des activités de sensibilisation (choix des dates et convocation des réunions). Aussi dans les activités de foyers améliorés et de la plantation des arbres, les Comités UDPM, UNFM et UNJM jouent un rôle important. Le personnel de ces projets était en général conscient du fait, que les dirigeants politiques sont élus et ont un certain pouvoir. Ce pouvoir est souvent vu comme avantage pour l'exécution efficace du projet.

Il est important de savoir, que les Comités de l'UDPM prennent eux-mêmes des initiatives pour "mobiliser" les habitants afin d'améliorer leur habitat. Le manque chronique des moyens des services et de la Mairie semble être la base de cette stratégie de "selfhelp". Ainsi, à Ségou Koura et Somono les caniveaux étaient nettoyés; à Hamdallaye une route était réparée. La contribution des habitants réside dans la fourniture de la main d'oeuvre gratuite et est parfois financière à travers des cotisations. Nous ne disposons pas d'informations suffisantes pour tirer des conclusions sur ce sujet important. Est-ce que les différents groupes dans les quartiers soutiennent les diverses actions? Et pour quelle raison? Comment est-ce qu'on prend des décisions? De quelle mesure sont les intérêts des femmes, des plus pauvres etc. incorporées? Il faut de l'autre côté noter que les membres des Comités de l'UDPM sont élus et cherchent le support d'une grande partie de la population.

Le nombre des bénéficiaires réels des aménagements de l'infrastructure dépend du caractère des équipements mis en place. Dans le cas des routes et des espaces verts on peut supposer, que tous les habitants peuvent en profiter. Mais pour ce qui est de cas du réseau de l'eau et d'électricité les bénéficiaires sont limités. Il y a plusieurs contraintes possibles:

- a. les coûts financiers (coûts par seau, voir 4.3.3),
- b. les habitudes et les coutumes et
- c. les efforts (perte de temps des femmes avec la prise de l'eau aux bornes fontaines, comparée avec le puits dans la concession.

C'est même évident qu'une amélioration de l'infrastructure peut aussi avoir certains effets négatifs. La situation de logement des couches de bas revenus par exemple peut se détériorer et un processus d'expulsion pourrait être le résultat. Avec le système d'autofinancement de l'infrastructure dans les nouveaux lotissements les prix des lots montent considérablement en conséquence (voir 4.2.3 et 4.2.4).

4.4 INFRASTRUCTURE SOCIALE

4.4.1 introduction

L'infrastructure sociale offre des services pour élever le bien-être de la population. Nous discuterons dans ce chapitre successivement des équipements de l'enseignement, de la santé, et de certains équipements socio-culturels. Les bénéficiaires de ces équipements sont pour la plupart les habitants de la ville, mais quelques équipements, comme le Lycée et l'Hôpital, ont une fonction régionale (Comité Régional de Développement 1985: 69).

4.4.2 l'enseignement

L'enseignement fondamental étatique de Ségou a des problèmes quantitatifs et qualitatifs. Il y a un manque de classes; le nombre de 70-80 élèves par classe n'est pas exceptionnel. Et les écoles sont aussi mal réparties sur l'ensemble de la ville. Elles sont concentrées dans les quartiers du centre et les quartiers intermédiaires (zones A. et B.). Les quartiers périphériques, Sido Sinonkoura, Médine Sud et Bagadaji n'ont pas d'école fondamentale et ceci entraîne des longs trajets à pied pour les enfants, qui doivent fréquenter l'école (DNUC/DRUC 1985:34,73).

Les responsables de l'enseignement interrogés disaient, que la sous-capacité produit un effet négatif sur les taux de scolarité. La seule source d'information sur ce sujet vient d'une enquête de 1981, qui montre un chiffre de scolarisation de 53,8 % (1er et 2ème cycle). Le nombre des filles était 44 % et des garçons 56 %. Ce taux est, comme on peut attendre d'une population urbaine, plus élevé que le taux de scolarisation de la région de Ségou, qui est estimé à 21 % pour 1983 (l'âge 7-14). Si on ajoute les élèves qui suivent l'enseignement religieux (écoles coraniques et médersas) au lieu de l'enseignement fondamental étatique, le taux de scolarisation pour la ville de Ségou monte probablement de 10-15 %. (Alexander e.a.1982:109, Diagnostic Régionale 1985:146 et DNUC/DRUC 1985:34).

Un problème qualitatif de l'enseignement fondamental est le sous-développement de la formation fonctionnelle: "le programme de la ruralisation". Ce programme est instauré dans toutes les écoles au Mali depuis 1980. L'objectif est d'initier les élèves aux métiers pratiques. Les écoles de Ségou manquent d'ateliers, des formateurs compétents et de matériels. Ce sont les enseignants réguliers, qui actuellement guident les activités d'artisanat, de maraîchage et de plantation d'arbres. La Direction Nationale de l'Education n'a pas encore élaboré un programme spécifique pour les écoles dans les villes du Mali.

L'enseignement secondaire est donné au Lycée Régional de Ségou. Il paraît, que l'école fonctionne assez bien. Le Lycée bénéficie de l'assistance technique de deux volontaires du Corps de la Paix pour les mathématiques et d'une assistance financière

modique de la ville jumelle française, Angoulême. Les élèves viennent de toute la Région.

La formation professionnelle est limitée à deux écoles privées: le Collège Technique Moderne et le Centre de Formation Professionnelle Privé. Toutes les deux donnent une formation administrative (comptabilité, commerce, secrétariat, dactylographie etc.)aux étudiants n'ayant aucune expérience pratique. Les cours durent deux ans et les frais sont assez coûteux (45.000 CFA par année).

A Ségou on ne trouve pas de structures d'enseignement technique formel. Pour suivre une formation de mécanicien, d'électricien, de menuisier etc. les jeunes doivent aller à Bamako. La Direction Régionale de l'Education et plusieurs professeurs avaient l'opinion, que Ségou a fort besoin d'une école technique pour hommes et femmes.

Par contre au niveau de l'éducation supérieure il y a des perspectives de développement dans le futur. Une école d'industrie textile (ESITEX) est en construction avec le financement des plusieurs bailleurs de fonds. Aussi une école supérieure d'enseignement technique est planifiée et il semble, que la ville a déjà trouvé le financement.

4.4.3 les soins de santé

On trouve à Ségou deux systèmes de médecine: un système traditionnel et l'autre moderne. Les guérisseurs traditionnels et les marabouts sont dispersés dans tous les quartiers, même dans les quartiers nouveaux. Ces hommes et femmes offrent en général leurs services moyennant le paiement d'un montant variable. Il n'y pas d'information systématique disponible sur le nombre des personnes qui utilisent tel système (consultations et/ou médicaments). Les facteurs, qui peuvent influencer le choix sont probablement entre autres les moyens financiers du malade et le type de maladie. Les médicaments modernes sont souvent plus chers. Certaines maladies, par exemple celles dont on pense qu'elles sont causées par la magie noire ou des pouvoirs surnaturels sont souvent traitées d'une manière traditionnelle.

Le système moderne ne paraît pas déployer des efforts à s'intégrer dans le système traditionnel. La structure des services de santé modernes est la suivante :

1. L'hôpital Régional de Ségou. Cet hôpital a 230 lits et traite des malades de la ville et de toute la région. Les consultations sont gratuites pour les personnes, qui sont envoyées par les services de santé locaux. Le corps médical est assisté par 6 docteurs-spécialistes cubains. Comme majeurs problèmes sont mentionnés: la disponibilité de médicaments, le mauvais état et le manque de bâtiments, et la pénurie d'électricité. Un problème croissant sont les temps d'attente; l'hôpital est surchargé des visiteurs, qui viennent pour des consultations seulement.

2. Le Centre de Santé, "Famory Doumbia" est le Centre de Santé du Cercle de Ségou. Il comprend un dispensaire, une PMI (Protection Maternelle et Infantile), un laboratoire et un Service d'Hygiène. Il y a 2 docteurs. Malgré le fait que le centre a la tâche d'offrir le soin curatif à tous les malades, qui sont envoyés par les dispensaires des arrondissements environnants et de la ville, le soin actuellement donné est très limité. Les malades, même ceux avec une maladie simple ou légère, sont très souvent envoyés à l'hôpital. Le laboratoire ne fonctionne pas de façon optimale par manque d'équipements. La PMI paraît fonctionner assez bien. Les consultations prénatales, ainsi que les soins préventifs pour les enfants jusqu'à 5 ans sont offerts à grande échelle. Toutes les consultations au Centre de Santé sont gratuites.

3. Les Dispensaires. L'usine textile, COMATEX, l'Office du Niger, l'Institut National de Prévoyance Sociale (INPS) et le Camp Militaire sont chacun équipé d'un dispensaire privé pour le traitement de leur personnel. La Mission Catholique avait un dispensaire public, mais celui-ci est maintenant fermé. Le seul dispensaire étatique, qui était ouvert au moment de notre recherche était celui du quartier Ségou Koura. Le personnel était présent, mais on n'avait pas d'équipements, même pas une bascule ou du matériel de premier secours. Le nombre des visiteurs est très limité.

4. La Maternité. La Maternité municipale de Ségou est intégrée à l'Hôpital et se trouve sur le même terrain. En principe on y assiste aux accouchements de toutes femmes de la ville et les accouchements "compliqués" des femmes des environs de Ségou. La politique officielle demande, que tous les accouchements se fassent à la Maternité. Les frais sont 1500 CFA par accouchement. Il n'y a pas d'information fiable sur le pourcentage des femmes, qui font leur accouchements chez elles ou chez des sages femmes. Les contraintes pour aller à la Maternité ne sont jamais examinées. Les coûts pour le transport et le traitement, la distance (surtout pour les femmes des quartiers périphériques), l'état hygiénique de la Maternité et l'habitude d'avoir de l'assistance des accoucheuses traditionnelles semblent jouer un rôle.

La structure globale des services de santé à Ségou est caractérisée par une forte centralisation. L'Hôpital donne presque tous les soins curatifs et possède la seule Maternité de la ville. Le Centre de Santé offre les soins préventifs (PMI) et quelques soins curatifs. Les dispensaires opérationnels sont ouverts seulement au personnel de certains services.

Cependant il y avait récemment deux initiatives remarquables pour une décentralisation des certains soins de santé. Dans le premier cas l'initiative est venue du parti UDPM et le Comité de Développement du Cercle. Dans l'autre cas c'était l'Association Néerlandaise pour l'Assistance au Développement (ANAD/SNV) qui a pris l'initiative.

A - Le Dispensaire-Maternité Rural au quartier périphérique Pelengana. Pelengana n'est pas encore officiellement incorporé

dans la ville de Ségou, mais ressort toujours de l'autorité du Commandant de Cercle. La construction des bâtiments était financée par le Comité du Développement du Cercle sous fonds de la retraite et redistribution des lots pas mis en valeur dans le lotissement Pelengana. L'inauguration des bâtiments a eu lieu pendant la visite du Président du Mali en Janvier 1988. Depuis Mars la Maternité Rurale fonctionne.

B - Projet "Soins Maternels et Infantiles" (SMI) était une collaboration entre l'Association Néerlandaise pour l'Assistance au Développement (SNV), le Centre de Santé et la Direction Régionale des Affaires Sociales. L'objectif de ce projet pilote était de décentraliser les soins préventifs (le SMI) du Centre de Santé vers des quartiers. Médine Nord était choisi comme quartier pilote et le Centre Social comme point focal des activités. On a tenté de laisser participer activement les résidents par voie d'un "Comité de Santé" (Voire 4.4.6.). Après une étude du milieu et la formation de quelques Aides Sociales et Sages Femmes, et 15 Animatrices volontaires, les consultations des SMI ont démarré début 1987. Le résultat après une année est, que les consultations sont données régulièrement (deux fois par semaine) et qu'environ 200 femmes (et leurs enfants) par mois en profitent. C'es évident que le projet satisfait les besoins des femmes de Médine.

Après une mission d'évaluation, la SNV a insisté de développer aussi, comme prévu dans le document du projet, un volet de soin curatif. Cette idée n'a pas été acceptée par la Direction Régionale de la Santé. L'assistance technique, qui était déjà interrompue à cause d'une maladie, ne sera pas continuée par la SNV. Une assistance financière minimale est encore garantie pour l'année 1988 (Voire aussi 4.4.5.).

Ségou dispose de 3 pharmacies publiques. Deux sont situées au centre ville et une à côté du Centre de Santé. Les médicaments doivent toujours être payés par les patients eux mêmes. Comme partout au Mali les médicaments nécessaires ne sont souvent pas disponibles et coûtent cher.

C'est possible de recevoir des consultations pour le planning Familial dans plusieurs places: le Centre de Santé, la Maternité de l'Hôpital et l'Association Malienne pour la Promotion et la Protection de la Famille (AMPPF). Des femmes mariées peuvent recevoir gratuitement des comprimés contraceptifs, mais l'approbation de leur mari est obligatoire. Des femmes célibataires peuvent les recevoir directement. Il n'y a pas de statistiques sur le nombre et les caractéristiques des femmes, qui utilisent les services de planning familial.

4.4.4 les services socio-culturels

Ségou dispose d'un grand nombre d'établissements étatiques dans les domaines de la culture, du sport et des loisirs. Aussi la population même prend des initiatives pour créer des facilités à leur niveau. Le domaine de la religion est encore organisé d'une manière différente. Dans le cadre de notre recherche ce

n'était pas possible de collectionner assez d'informations pour pouvoir donner une analyse et tirer des conclusions sur tous ces sujets. Seulement le fonctionnement des "Centres Sociaux" sera discuté dans ce paragraphe.

La Direction Régionale des Affaires Sociales (DRAS) est chargée des Centres Sociaux. Il y a 3 centres en fonction dans les quartiers Darsalam, Bougouffié et Médine Nord. Leur objectif principal est "la promotion féminine". En collaboration avec l'UNFM les Aides Sociales de la DRAS organisent des activités traditionnelles de rémunération: la savonnerie, la teinturerie, le tricotage et la couture. Le nombre des femmes qui y participent est limité et les activités se déroulent irrégulièrement. Les revenus sont bas et les matières premières ne sont souvent pas disponibles. Le marché pour ces produits est saturé. Les Aides Sociales sont des femmes des fonctionnaires, qui n'ont pas reçu une formation spécifique pour leur tâche, et ne connaissent ni les autres activités économiques, ni les techniques de comptabilité ou de gestion. Aussi elles ne sont pas très motivées pour le travail.

De l'autre côté nous avons constaté pendant nos entretiens avec des femmes de l'UNFM de plusieurs quartiers qu'un grand nombre des femmes sont motivées pour accroître leur revenus. On peut conclure, qu'actuellement les activités rémunératrices des centres sociaux ne satisfont pas les besoins des femmes convenablement.

La Direction Régionale de l'Education organise sporadiquement des cours d'Alphabétisation Fonctionnelle dans les Centres Sociaux, mais ils n'intéressent pas autant les femmes que les activités de rémunération. Comme nous avons vu au quartier Médine les activités SMI sont organisées à travers le Centre Social en collaboration avec le Centre de Santé. Ici le centre attire le plus grand nombre de visiteurs.

4.4.5 les organismes gouvernementaux et non-gouvernementaux

Les organismes gouvernementaux, qui sont chargés de l'infrastructure sociale à Ségou sont surtout:

- le Comité Régional de Développement
- la Mairie et la Voirie
- la Direction Régionale de l'Education
- la Direction Régionale de la Santé Publique
- la Direction Régionale des Affaires Sociales
- la Direction Régionale des Sports, des Arts et de la Culture
- la Direction Régionale de l'Urbanisme et de la Construction

Dans le Schéma Directeur de l'Aménagement et de l'Urbanisme de la Ville de Ségou (SDAU) un plan attractif et audacieux est présenté pour l'expansion et la décentralisation des services d'enseignement, de santé et socio-culturels avant l'année 2012. Ce plan suit la politique formulée au niveau national et régional. (DNUC/DRUC 1985, Min. Travaux Publics/DNUC:1986 et Comité Régional de Développement:1986). Mais comme dans le cas de

l'infrastructure physique le manque de moyens semble être l'obstacle majeur pour étendre et améliorer les équipements de l'infrastructure sociale.

D'après nos entretiens il y a souvent des problèmes de paiement des salaires des enseignants et du personnel médical. Parfois les paiements accusent 4 mois de retard. Les Directions Régionales en général ont peu ou pas de budget pour le financement des travaux de construction et des matériels techniques. La Mairie également ne dispose pas de moyens suffisants. Les taxes municipales, les cotisations scolaires et les autres sources de revenus ne suffisent pas ou peut être sont affectées à d'autres priorités.

Les comités de l'UDPM tentent parfois d'exercer une certaine pression au niveau de la Mairie par des demandes d'équipement pour leur quartier. Par exemple le Comité de Bagadaji a demandé une école fondamentale, une maternité et des équipements pour le marché. Et le Comité de Ségou Koura a demandé un Centre Social. Les mécanismes politiques jouent sans doute un rôle important, mais nous ne sommes pas arrivés à les connaître dans le cadre étroit de notre recherche. Le fait que le Maire et les membres de l'UDPM sont élus par les habitants de la ville peut être important dans ce sens.

Le Comité de Développement Régional s'occupe du financement de plusieurs équipements, qui ont une fonction régionale. Actuellement un amphithéâtre et un centre pour les handicapés physiques sont en construction. Le Comité cherche un financement pour une rénovation et une expansion de l'Hôpital. Le Comité reçoit des moyens par un système de cotisation de la population régionale et aussi à la fois de l'assistance extérieure.

Quelques organismes non-gouvernementaux ont offert l'assistance financière pour le développement des services d'enseignement, de santé et des centres sociaux pendant les dernières années. Il y avait des dons modiques pour l'achat des livres pour la bibliothèque du Lycée et des matériels pour les centres sociaux par le Projet Jumelage Ségou-Angoûlème (une ville française). A une plus grande échelle l'UNICEF et la Banque Mondiale ont doté les écoles fondamentales de matériels pour le Programme de Ruralisation. L'assistance financière dans le cadre du projet SMI de la SNV n'était pas très substantielle. La construction de l'école Supérieure Textile (ESITEX) est probablement le financement le plus grand. Les bailleurs de fonds sont la Communauté Economique de l'Afrique de l'Ouest, l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole (OPEP) et le Fond d'Aide et de Coopération (FAC).

Il y a l'assistance technique du Corps de la Paix, qui a affecté 2 volontaires au Lycée pour l'enseignement des mathématiques. Six docteurs cubains, subventionnés par la République de Cuba, travaillent à l'Hôpital. Ces spécialistes sont chargés du traitement des malades. La Croix Rouge donne une formation aux jeunes filles pour devenir des aides soignantes dans les services de santé. La formation de l'encadrement (des

Aides Sociales, des Sages Femmes et des Animatrices volontaires) était aussi une partie importante du Projet SMI de la SNV (Voir 4.4.3).

En résumé les interventions sur le terrain de l'infrastructure sociale sont moins nombreuses et reçoivent moins de financement que dans le cas de l'infrastructure physique. Il existe des plans nationaux, régionaux et au niveau de Ségou pour la décentralisation et l'expansion des services d'enseignement, de santé et socio-culturels, mais il y a des obstacles financiers et parfois aussi politiques qui freinent leur réalisation.

4.4.6 le rôle de la population

Les "Associations de Parents d'Elèves" (APE) prennent en charge la construction des classes et la fourniture d'équipements de l'enseignement fondamental. Les parents payent des cotisations mensuelles aux écoles et des cotisations à l'APE. Le dynamisme des APE's dans les divers quartiers varie suivant certains facteurs. La capacité pour payer et la bonne volonté des habitants influencent leur fonctionnement.

L'APE de Bagadaji par exemple n'a pas réussi à construire une école dans le quartier. Les enfants vont à l'école dans le quartier voisin de Ségou Koura, où les classes sont très surchargées. Le Chef du Quartier et les autres autorités de Bagadaji expliquent cette situation par le fait que la majorité des habitants sont de revenus bas et une partie des immigrés y habite temporairement.

Il n'existe pas d'informations systématiques sur l'origine et les caractéristiques socio-économiques des élèves dans les diverses formes de l'enseignement à Ségou. Les coûts sont une contrainte pour les ménages pauvres d'après nos informateurs. Il y a des jeunes enfants, qui travaillent, surtout des filles (faire le ménage; vente des repas). Mais leur nombre et les implications pour leur éducation ne sont pas connus. Nous avons déjà vu, qu'environ la moitié des enfants fréquente l'école fondamentale et que le taux de fréquentation des filles est plus bas que celui des garçons (4.4.2).

Dans le domaine de la santé la population est peu organisée. Il y a les "Comités de Salubrité", qui existent dans tous les quartiers. Dans le cadre du projet SMI de la SNV on a tenté de laisser participer les résidents dans la planification et l'exécution des activités par voie d'un "Comité de Santé", composé des membres de l'UDPM, UNFM et autres résidents. Aussi un nombre des femmes du quartier Médine font leur travail d'animatrice SMI sans solde. Dans ces Comités l'UDPM joue un rôle important. Quelques Comités UDPM ont demandé "au nom de la population" des équipements pour leurs quartiers. Par exemple on a demandé une Maternité pour Bagadaji.

La fréquentation par les femmes des Centres Sociaux de Darsalam et Bougouffié est assez limitée. Les services offerts ne satisfont pas suffisamment les intérêts des femmes (4.4.4).

Les consultations des services de santé sont en général gratuites, mais tous les médicaments sont à la charge de la population. Donc l'accessibilité des soins de santé dépend essentiellement des moyens des ménages. Les autres contraintes sont probablement la distance entre le logement et les services de santé causée par la concentration des services au Centre de Santé et l'Hôpital, et finalement pour la médecine traditionnelle.

4.5 EMPLOI

4.5.1 introduction

La préoccupation principale de la majorité des hommes et des femmes des différentes couches de la population des quartiers étudiés est l'amélioration de leur base d'existence. Tout comme les pauvres de la campagne, les personnes de revenus bas de la ville connaissent aussi des difficultés pour nourrir leurs familles. Elles sont victimes des fluctuations des prix de produits de première nécessité.

Nous avons constaté dans les chapitres précédents, que pour satisfaire les besoins de logement, en eau potable, en énergie, de l'enseignement et de la santé les moyens financiers demeurent toujours la contrainte majeure pour les habitants de revenus faibles. Aussi la participation aux tâches communautaires est souvent d'ordre matériel (le paiement des impôts et des cotisations). L'économie de la ville est essentiellement une économie monétaire. Cependant, la production pour l'autoconsommation et l'échange sont aussi importants. Les revenus des femmes et des hommes sont généralement séparés et leurs sources potentielles sont différentes.

4.5.2 l'économie ségovienne

Les interrélations entre la ville et la campagne sont peu connues. La ville de Ségou, qui pourrait jouer un rôle de pôle de développement pour l'ensemble de la région, ne dispose pas d'une base économique solide pour parvenir à cette fin. Les secteurs primaire et tertiaire forment la base de l'économie, pendant que le secteur secondaire est sous-développé. En même temps l'agriculture souffre d'un manque de moyens techniques, de capitaux et subit les contrechocs de la sécheresse. Il manque certains services pour supporter la production des paysans et la commercialisation de leurs produits. Le secteur tertiaire repose sur une administration publique pléthorique et un commerce, qui souffre d'une concurrence énorme et de la baisse du pouvoir d'achat de la population. L'industrie est bloquée par la pénurie de capitaux et d'énergie (Comité Régional de Développement 1985:203-11).

TABLEAU 7 La répartition des "travailleurs" de Ségou selon leur activité Principale en 1981

Secteur Economique	Pourcentage de travailleurs	
I Secteur Primaire total		10%
- agriculture, pêche et élevage	10%	
II Secteur Secondaire total		35%
- petites entreprises (artisanat)	17%	
- grandes entreprises (COMATEX)	18%	
III Secteur Tertiaire total		55%
- administration publique	20%	
- commerce	19%	
- services privés	16%	
total secteurs		100%

Source: Alexander e.a.1982:219

Si on ajoute les personnes, qui pratiquent l'agriculture comme activité secondaire, environ 1/3 des Ségoviens est engagé dans l'agriculture. Ce chiffre n'inclut pas le grand nombre des gens qui font le maraîchage en ville (Alexander e.a.1982:131). On a estimé, que les cultivateurs de Ségou produisent environ 1/3 des besoins de la ville en mil et riz (DNUC/DRUC 1985:24). La ville est aussi partiellement autosuffisante pour la production maraîchère. Beaucoup de services publics, le commerce tout comme l'industrie ont une relation directe ou indirecte avec la production agricole de la région. Donc Ségou demeure pour l'essentiel une ville agricole.

La base d'existence des ménages moyens et pauvres en général ne dépend pas d'un seul membre qui dispose d'un revenu et d'une seule source de revenus. Même les ménages comprenant un ouvrier salarié ou un fonctionnaire exercent des activités secondaires et tertiaires. Un seul salaire souvent ne suffit pas pour nourrir un grand ménage et les salaires sont payés très irrégulièrement. Aussi cette stratégie peut diminuer les risques des activités individuelles (de l'auto-emploi). Par exemple le petit commerce, le maraîchage, la vente de produits agricoles et de l'artisanat souvent subissent des contrecoups de contingences, des fluctuations des prix journaliers et de la concurrence.

Les femmes généralement apportent une contribution essentielle aux revenus monétaires et non-monétaires, et souvent elles entretiennent totalement leur ménage. Les femmes en ville comparées aux femmes rurales ont plus souvent accès aux moulins à grain. Les femmes ainsi économisent leur temps et ont plus de temps disponible pour des activités rémunératrices. Traditionnellement elles font le maraîchage, vendent des produits agricoles, des condiments, des tissus, et s'occupent de la

fabrication du savon et de la teinture. D'après nos entretiens la préparation des aliments pour la vente et le petit commerce sont actuellement le recours pour les femmes qui ont un besoin urgent d'argent. (Compare Bosch 1983:125). En paragraphe 4.4.4. dans le cadre des Centres Sociaux, nous avons constaté aussi le grand intérêt des femmes pour les activités rémunératrices.

On ne trouve presque pas de femmes dans l'artisanat moderne. Les possibilités des femmes d'obtenir un travail salarié sont plus limitées comparativement aux hommes. Les services domestiques constituent l'exception. L'industrie (COMATEX) avait en Janvier 1988 1810 employés, 1549 hommes (85,6%) et 261 femmes (14,4%). Dans l'administration publique les femmes forment aussi une minorité. (Environ 20 % en 1981 selon Alexander e.a.1982:220).

Le problème du chômage est alarmant et se manifeste à tous les niveaux, mais aussi difficile à définir à cause des phénomènes de sous-emploi et de chômage caché. Surtout le commerce et l'artisanat absorbent beaucoup de chômeurs (Comité Régional de Développement 1985:206). Il n'existe pas de chiffres fiables sur ce sujet. Parmi les chômeurs les immigrés ruraux sans qualifications professionnelles formelles sont très nombreux, mais il y a aussi un grand nombre de "jeunes diplômés" et des gens sans qualifications de la ville qui cherchent du travail. Une indication démographique du manque d'emploi à Ségou est le déficit des hommes de l'âge de 20-30 ans proportionnellement au reste de la population. Il y a une forte émigration de Ségoiens vers Bamako et la Côte d'Ivoire. D'après le personnel de l'Office Malien de Main-d'Oeuvre et d'Emploi (OMOE) les immigrés, qui ne trouvent pas de travail au bout de quelques mois, souvent continuent leur recherche ailleurs. En 1987 l'OMO avait 3570 demandes d'emploi; il ne pouvait offrir que 500 postes temporaires et permanents (-14%).

4.5.3 le secteur primaire

A. l'agriculture

Les Ségoiens font de l'agriculture surtout hors de la ville. Les citoyens cultivent du mil, du sorgho, du maïs, des arachides et du riz. Dans la ville on pratique souvent la culture du haricot et de l'arachide. On peut distinguer deux groupes de cultivateurs à Ségou: les cultivateurs professionnels et les cultivateurs secondaires.

Pour le premier groupe l'agriculture est la source principale de revenus. Ce sont surtout des familles autochtones de Ségou, qui habitent les quartiers du centre (Zone A.) et des habitants des vieux villages Ségou Coura, Sido Soninkoura et Pelengana Village (Zone A,B et C.), qui sont incorporés dans la ville. Egalement dans la zone périphérique (C.) on trouve des immigrés qui font l'agriculture comme activité principale. En général toute la famille participe au travail de champs et parfois on utilise la main d'oeuvre salariée. On produit du mil, du sorgho et du riz pour l'auto-consommation et un surplus

éventuel est vendu. Un grand pourcentage des ménages exerce des activités secondaires pour des revenus monétaires (46% selon Alexander e.a. 1985:132). Les techniques utilisées sont traditionnelles, mais soumises à l'influence des opérations de développement qui y introduisent des innovations technologiques. Presque la moitié des cultivateurs professionnels utilisait en 1981 les boeufs de labour (idem:128).

Pour les cultivateurs du deuxième groupe l'agriculture est une source secondaire de revenus. D'après les indications des Directions Régionales de l'Agriculture et des Affaires Economiques leur nombre augmente vite. Probablement à cause des prix instables du mil et du riz et de la faiblesse des revenus, beaucoup d'habitants cherchent à diminuer les dépenses de leur ménage en s'engageant dans l'agriculture. Une recherche en 1987 a montré, que parmi les dépenses de ménage affectées à la nourriture, les coûts de l'achat de mil et de riz forment la plus grande partie. Ces céréales constituent la base essentielle de l'alimentation de la population de Ségou. (A.Rutten sur le commerce de céréales à Ségou, pas encore publié).

Les cultivateurs du deuxième groupe habitent partout en ville et appartiennent à plusieurs catégories socio-professionnelles: les fonctionnaires, les commerçants, les ouvriers et les artisans. La condition nécessaire est d'avoir des moyens de production. Il y a une tendance, que les citadins occupent de plus en plus des terrains, qui appartenaient dans le temps à des paysans. Les citadins louent les terrains des paysans qui ont le droit d'usage. Le paiement se fait en argent ou en nature. Aussi les citadins achètent le droit d'usage directement des chefs de village. Il résulte qu'un nombre inconnu de paysans se convertit en ouvriers agricoles. Malheureusement il n'existe pas de données systématiques sur ce processus et sur les conséquences à court et à long terme pour les paysans et les citadins.

Au cours de nos entretiens, plusieurs problèmes ont été mentionnés pour toutes les activités agricoles de Ségou. La capacité de faire des investissements semble être la majeure contrainte pour commencer cette activité et pour atteindre une bonne productivité. Il y a présentement un manque de terrains de culture proches de la ville. Ceci étant le résultat de l'expansion spatiale de la ville et de méthodes extensives de culture. Les champs des cultivateurs citadins sont situés jusqu'à 30 km de la ville des deux côtés du Niger.

B. le maraîchage

La production maraîchère est d'une grande importance, parce qu'elle améliore la valeur nutritive de l'alimentation et elle crée des possibilités de revenus. Le maraîchage à Ségou est assez répandu, mais il n'y pas d'information disponible sur le nombre de ménages qui exerce cette activité et sur le montant des revenus qu'on en tire. Probablement dans la majorité des cas le maraîchage n'est pas la source principale de revenus, mais plutôt

une source secondaire. C'est une activité saisonnière pour la plupart.

Le maraîchage est localisé à travers presque toute la ville le long du fleuve, dans la cour de grandes concessions, dans les quartiers périphériques et dans les trous d'extraction de banco. Les terres au bord du fleuve sont utilisées depuis longtemps pour le maraîchage par les familles autochtones des quartiers du centre. Le quartier Ségou Coura est par excellence spécialisé en maraîchage.

Le travail se fait dans le cadre de la famille, mais c'est généralement les femmes qui sont les plus concernées. Les hommes plutôt s'occupent des champs éloignés de la ville. Souvent les jardins familiaux sont répartis en parcelles séparées pour les hommes et pour les femmes. Ce sont les femmes qui s'occupent de la vente de tous les produits. Les femmes vendent les produits de leur mari et lui remettent les recettes, mais elles sont assez autonomes dans l'utilisation des revenus de leurs propres parcelles.

Hommes et femmes cultivent des haricots, des tomates, des oignons, de la salade, des piments, du tabac, mais ce sont seulement les femmes qui cultivent des condiments. Il y a une tendance, que les hommes s'occupent plus des produits affectés pour la vente et utilisent plus de moyens de production (par exemple des semences coûteuses de pomme de terre et de salade et parfois des engrais). Les femmes produisent pour le marché, mais aussi pour leur propre consommation. La culture des condiments demande beaucoup de travail et sert à nourrir la famille. Hommes et femmes, jeunes et vieux, arrosent les jardins à la main: on prend l'eau au fleuve avec des calebases ou dans les puits avec des seaux.

Il y a deux grandes exploitations, qui utilisent des motopompes et le réseau de l'eau potable pour l'irrigation: la ferme de l'Office du Niger à Soninkoura (41 ha) et une entreprise privée d'horticulture et d'arboriculture à l'Ouest de la ville. Ces exploitations opposent une compétition lourde pour les petits maraîchers.

Il n'existe pas de données systématiques sur la production et la commercialisation des produits maraîchers à Ségou. Quelques techniciens de l'agriculture de la Direction Régionale de l'Agriculture et des Volontaires du Progrès Français (AFVP) avaient une opinion commune en ce qui concerne les contraintes majeures du petit maraîchage:

La technologie. Il y a un manque d'utilisation de fumier et de compost; de protection végétale contre les insectes, les rats etc.; de clôture; de connaissance de rotation et association des cultures; des techniques de préservation et de stockage des produits et des semences.

Le travail. L'arrosage est très intensif et surcharge surtout les femmes. On fait une expérimentation actuellement avec

l'introduction des pompes manuelles dans un village près de la ville.

La commercialisation. Il y a une surproduction des produits périssables pendant certaines périodes de l'année causée par le manque de diversification, de planification de la production et de la méconnaissance du marché. Le résultat fait aboutir à la forte compétition et aux prix bas des produits.

Les finances et la rentabilité. Les maraîchers ont souvent des difficultés d'obtenir les moyens de production nécessaires; les coûts de sémences et des engrais sont trop chers pour beaucoup des maraîchers. Même s'il y a des possibilités pour stocker et préserver les produits, on n'attend pas le moment où les prix vont augmenter pour les vendre. Le besoin immédiat d'argent est si grand qu'on ne peut pas profiter des fluctuations des prix. On évite le risque et on fait des investissements minimaux.

Le manque de terrain proche d'une source d'eau. D'un côté la superficie utilisée pour le maraîchage est en train de diminuer par l'expansion de la ville et par le processus de la densité de la population. De l'autre côté il y a beaucoup de femmes et d'hommes qui ne font pas encore du maraîchage, mais qui voudraient commencer cette activité.

C. la pêche

La pêche est l'un des vieux métiers des habitants de Ségou. Les pêcheurs professionnels sont concentrés dans les anciens quartiers, Ségou Coura et Somono. Ils appartiennent à l'ethnie Bozo ou sont des Somono, qui se retrouvent parmi toutes les ethnies, dont les Bambaras constituent une forte majorité. La pêche se pratique avec des pirogues de bois le long du fleuve Niger jusqu'aux alentours de Markala. C'est traditionnellement une activité familiale. Les hommes font la pêche; les femmes séchent ou fument le poisson et sont chargées de la vente du poisson frais ou préparé. Des menuisiers spécialisés fabriquent les pirogues. Quelques grandes pirogues sont motorisées; ces pirogues sont aussi utilisées pour des activités de transport. Les filets et les moteurs sont importés.

La base d'existence des familles pêcheurs est menacée. Depuis quelques années il y a une baisse croissante des revenus tirés du poisson. Les causes de la rareté actuelle du poisson ne sont pas encore bien étudiées. Les pêcheurs et les responsables de la pisciculture des Eaux et Forêts interrogés pensent, que la qualité et le niveau de l'eau sont détériorés par le barrage de Markala et les sécheresses, et que les prises excessives de poissons aussi jouent un rôle. Généralement les ménages pêcheurs consomment ou vendent leur petite prise immédiatement et il y a peu de possibilités pour augmenter les revenus par la conservation du poisson. Les revenus ne suffisent plus et les ménages sont forcés de chercher d'autres sources. A Ségou Coura nous avons constaté une nouvelle tendance parmi les familles des pêcheurs, orientant les femmes vers le maraîchage à condition, qu'elles obtiennent un jardin. Le petit commerce devient

également une substitution à la pénurie de poisson. Les hommes sont en chômage et tentent de se convertir dans l'agriculture ou de trouver un débouché dans le transport fluvial ou l'artisanat.

Les ménages pêcheurs semblent développer ainsi des stratégies pour survivre au niveau individuel seulement, mais ils ne prennent pas des initiatives collectives. La seule organisation est une coopérative des pêcheurs avec 200 membres enregistrés, mais celle-ci ne fonctionne pas en ce moment.

D. l'élevage

Le nombre d'éleveurs professionnels est très faible. Il y a quelques grands aviculteurs et éleveurs de boeufs. L'élevage, exercé comme activité secondaire au contraire est très populaire. La possession des moutons, chèvres, ânes et volaille est répandue dans toute la ville (DNUC/DRUC 1985:25). L'élevage sert à satisfaire deux besoins: l'auto-consommation et la vente. A l'intérieur des concessions on engraisse les animaux avec des déchets ménagers, mais généralement pendant la journée les animaux divaguent en ville pour chercher la nourriture. Aussi des feuilles de la brousse sont achetées au marché pour nourrir les animaux. D'après nos informations limitées sur ce sujet, le prix des feuilles est assez élevé.

les organismes gouvernementaux et non-gouvernementaux

Il n'y a pas une véritable politique en matière de développement du secteur primaire de la ville de Ségou et il y a peu d'actions dirigées spécifiquement vers les activités agricoles des citadins. Cependant il y a des organismes gouvernementaux, qui offrent des services, dont un nombre de citadins en profitent:

- la Direction Régionale de l'Agriculture
- la Direction Régionale de l'Elevage
- la Direction Régionale des Eaux et Forêts
- l'Office du Niger
- l'Opération Riz
- l'Opération Production de Semences

Ces organismes fournissent leur assistance aux habitants de la campagne et des zones de développement rural. Les cultivateurs citadins peuvent en profiter, si leur activités se trouvent dans ces zones.

Un programme nouveau de la Direction Régionale de l'Agriculture est élaboré pour les maraîchers de la ville. Les femmes constituent le groupe cible et les activités seront dirigées vers l'augmentation de la productivité, la diversification et planification de la production et la recherche des nouvelles semences adaptées à la chaleur afin de produire toute l'année. Pour l'exécution de ce programme un "Secteur Urbain" est créé et un seul agent technique est chargé de toutes les activités. Cet agent n'a pas de formation spécialisée de maraîchage et manque de moyens de transport pour se déplacer.

Au niveau de la pêche il n'y a aucun plan visant à l'assistance aux pêcheurs et à leurs familles. Comme nous avons vu, ce groupe a une base d'existence très faible à cause de la crise dans le domaine de la pêche. C'est dans les Cercles de Niono et de San, que la Direction Régionale des Eaux et Forêts en collaboration avec l'Office du Niger a initié des projets pilotes de pisciculture. Pour la ville il n'y pas encore d'initiatives dans ce domaine. Seulement le propriétaire d'une grande entreprise maraîchère au bord du fleuve a demandé de l'assistance pour essayer l'élevage des poissons en étang; il a déjà une moto-pompe pour l'approvisionnement en eau.

La Direction Régionale de l'Elevage dispose d'un centre avicole, destiné à améliorer les poules locales par croisement avec des variétés importées. Il y a l'assistance technique et financière de l'Association Française des Volontaires du Progrès. Le financement est surtout pour l'achat des poussins de la France. Une volontaire s'occupe de l'introduction des hybrides dans les villages. Il n'y pas d'actions en ville; les citadins peuvent acheter des poules hybrides au centre.

L'AFVP est aussi actif sur le terrain du maraîchage dans les villages environnants de Ségou. La Direction Régionale de l'Agriculture et une volontaire tentent d'introduire des innovations comme des compostières, des haies vives pour la clôture, des méthodes non chimiques pour la protection des cultures, des pompes manuelles et d'autres techniques de séchage. Les villageois, et surtout les femmes, participent très activement dans ce projet avec l'encouragement des animateurs. Les expériences de ce projet maraîcher sont importantes pour des interventions éventuelles au niveau de la ville.

Le Comité de Jumelage Angoulême-Ségou organise un projet de maraîchage au quartier périphérique de Pelengana. L'objectif est d'initier les habitants du village Pelengana, qui sont des cultivateurs, qui ont perdu une partie de leurs champs lors des lotissements de Pelengana, aux activités de maraîchage. Ce projet a démarré en 1985 avec un terrain de 1,5 ha et l'installation d'une pompe éolienne. La pompe, les sémences et les matériels ont été financés par Angoulême. Un agent de la Direction Régionale de l'Agriculture détaché pour la ville de Ségou s'occupe de ce projet. Dans ce cas il n'y pas d'assistance technique extérieure.

4.5.4 le secteur secondaire

Le secteur secondaire consiste en une gamme d'activités de transformation de matières premières et de réparations. Ces activités se présentent sous forme d'entreprises à une seule personne jusqu'aux grandes usines comme l'usine textile COMATEX (1800 employés salariés). Ce secteur n'est pas très bien développé à Ségou. Cependant il offre des sources de revenus principales et secondaires à un pourcentage significatif de la population.

A. les entreprises petites et moyennes

Comme nous avons vu précédemment ce sous-secteur occupait environ 17% des travailleurs à Ségou en 1981. Le nombre exact des personnes qui obtiennent des revenus dans ce secteur est difficile à connaître. Une partie des activités est relativement facile à exercer et demande peu d'investissement. Il y a une grande fluctuation du nombre d'artisans due au fait que ce sont des activités secondaires pratiquées par beaucoup de paysans en période de saison sèche. Le nombre d'artisans travaillant en ville augmente de 33% en saison sèche (surtout des tisserands) (Alexander e.a 1982:150).

Les branches les plus importantes par rapport au nombre d'emplois sont celles de l'habillement, de l'alimentation, de la réparation et de la construction. Dans chaque branche il y a des entreprises de différente grandeur, des entreprises formelles (enregistrées) et informelles, utilisant de différentes technologies.

l'habillement

Suivant l'étude de Woillet de 1985 les tisserands et les tailleurs présentent 90% du nombre total d'artisans à Ségou! (Woillet 1985:12). Cela concerne probablement la saison sèche, quand la ville se remplit de tisserands saisonniers de la campagne. Cette branche comprend aussi des cordonniers, des teinturières, et des bijoutiers. Ce sont les femmes qui font la teinture chez elles à la maison. Les tisserands travaillent individuellement et généralement sur commande des femmes, qui leur donnent le fil. Ce sont aussi les femmes qui vendent les produits. La seule modernisation dans la technique des tisserands est l'introduction du fil industriel. Les tailleurs utilisent des machines à coudre manuelles. La teinture se fait au feu sur un foyer de trois pierres et on utilise des colorants chimiques et naturels.

l'alimentation

Il s'agit des activités de forme traditionnelle et moderne comme la préparation des aliments, les boucheries, les brasseries, les meuniers et les boulangeries. Plusieurs formes d'énergie sont utilisées: bois de chauffe, charbon, pétrole, essence et gasoil. Ces activités ont lieu pour la plupart au niveau individuel ou familial, mais il existe plusieurs boulangeries avec 10-20 employés. Les femmes et les filles dominent les activités de la préparation et de la vente d'aliments (des beignets, du poisson frit, beurre de karité, etc.). Ce sont les activités qui demandent un minimum d'investissement et elles sont relativement faciles à intégrer dans les autres tâches des femmes (Compare Tinker et Cohen 1985:88).

la réparation

C'est un domaine qui regroupe divers services de réparation des produits traditionnels et modernes: des chaussures, des outils, des seaux, des véhicules, des cycles, des cyclomoteurs, des radios, des montres. On les retrouve le long de la route nationale et dans quelques autres sites accessibles pour le grand

public. Aussi dans cette catégorie il y a une grande variété de technologies, d'investissement de capitaux et de nombre d'activités dans ces entreprises. Cette branche est dominée par les hommes; très peu de femmes travaillent. Une entreprise "moyenne" dans cette catégorie est l'Industrie Malienne du Pneu (IMAP).

L'IMAP est une entreprise privée créée en 1984 pour rattraper les pneus usés des véhicules de tous genres. En pleine fonction elle peut employer 30 hommes. Les ouvriers viennent pour la plupart de la 5e Région et sont de l'ethnie du propriétaire (Dogon). L'usine marche grâce à un groupe électrogène; les machines sont importées. La clientèle vient de tout le Mali et la demande est bonne dû au fait que cette entreprise a le monopole. Dans la période de notre recherche, l'usine était arrêtée à cause d'un manque de fonds pour acheter des matières premières importées. Une mauvaise gestion financière semble être à la base de cette crise.

la construction

Il concerne toutes les activités de fabrication des parpaings, des briques, de construction, de menuiserie métallique et du bois, de soudure, etc. On trouve ces activités partout à l'exception des quartiers périphériques. L'approvisionnement en électricité est une condition pour le fonctionnement de certains ateliers. La fabrication des parpaings est concentrée au bord du fleuve proche d'une source de sable et d'eau. On ne trouve pas de femmes dans ces métiers.

Dans la catégorie des entreprises "moyennes" on trouve l'usine IMAP et quelques boulangeries. Elles sont généralement formelles (enregistrées) et emploient un nombre important de travailleurs. Il y a plusieurs définitions des entreprises moyennes ("small scale"). BIT : 10-100 employés, Worldbank : 10-200 employés et CIDA : 5-25 employés (Compare Moonen/van Gelder 1987:3). Une usine de matelas est en construction et il y a des plans pour la fabrication de limonade, de glace et des produits laitiers.

Pour certaines branches artisanales on y rencontre des ethnies, qui se sont spécialisées depuis des générations. Il s'agit particulièrement des hommes de caste, tels que les forgerons et les cordonniers. Souvent il y a une initiation aux métiers qui procède d'une tradition familiale. Les métiers traditionnelles sont exercées par des femmes ou des hommes, rarement par les deux sexes. Les femmes trouvent peu de travail salarié dans ce secteur; elles sont surtout auto-employées, en général individuellement ou par groupes d'affinité.

Généralement ces entreprises souffrent d'une forte concurrence des produits importés et une partie des activités est stagnante. Des accroissements légers sont constatés dans les branches de réparation (basés sur des produits importés) et de construction. Les revenus des artisans sont généralement faibles et ne suffisent pas comme seule source de revenus (DNUC/DRUC 1985:27).

Il n'y a pas de données fiables sur les revenus générés dans les différentes branches. Pendant nos entretiens avec plusieurs entrepreneurs et le personnel des organismes gouvernementaux et non-gouvernementaux les problèmes ci-dessous étaient perçus comme les majeures contraintes du développement du secteur des petites (et moyennes) entreprises:

a. le manque des fonds pour commencer, continuer ou étendre une activité productive. Démarrer une activité productive ou une entreprise requiert toujours des investissements. Souvent on n'a pas de matières pour continuer la production et on est forcé d'attendre d'abord une commande. Les petits entrepreneurs n'ont pas d'accès au crédit bancaire.

b. le demande des produits et services est limitée par le faible pouvoir d'achat de la population et par la concurrence des produits industriels, surtout des produits des tisserands, des forgerons, des cordonniers et des outils de ménage. Vu que ce secteur absorbe un grand nombre de chômeurs, l'offre des services et des produits est tellement grande que le marché est toujours saturé et les marges de profit sont généralement très petites.

Par exemple on trouve des vendeurs des vêtements importés d'occasion ("la friperie") partout en ville. Les produits traditionnels deviennent trop chers pour les couches pauvres et la clientèle appartient progressivement aux couches plus aisées de la population.

c. le poids des taxes et des impôts est difficile à supporter par les entrepreneurs qui sont enregistrés (formels). Ce n'est pas une exception que les agents du Bureau des Impôts acceptent de l'argent des entrepreneurs pour ne pas les enregistrer ou pour diminuer le montant à payer. Les très petits entrepreneurs doivent payer un montant fixé; les autres doivent (officiellement) payer un pourcentage de leur recettes.

d. le manque de formation est aussi souligné comme un problème. Il ne s'agit pas seulement de formation technique, mais aussi de gestion et de comptabilité.

e. le manque d'électricité à Ségou est un grand handicap pour toutes entreprises qui ont besoin du courant. L'achat et l'utilisation d'un groupe électrogène augmentent les coûts d'opération disproportionnellement aux prix du vente.

B. Les grandes entreprises

L'usine d'égrenage de coton de la CMDT (Compagnie Malienne de Développement Textiles) et l'usine textile COMATEX sont les seules grandes entreprises industrielles de Ségou. Ce sont des entreprises étatiques. L'usine CMDT emploie durant 6 mois au cours de l'année environ 90 ouvriers saisonniers. Les employés permanents sont au nombre de 16 personnes.

L'usine COMATEX est le plus grand employeur industriel, mais il a des problèmes actuellement. En 1981 il y avait 2855 employés, mais en Janvier 1988 seulement 1810 personnes y travaillaient (une diminution de 37%) (DNUC/DRUC 1985:26 et entretien COMATEX, 1988). Depuis 1987 l'usine est cogérée par le Mali et la Chine. Actuellement environ 50 chinois y sont employés. Cette cogestion résulte d'une crise financière qui a secoué l'usine depuis bientôt une décennie. La concurrence des produits importés moins chers, les problèmes de gestion financière et des équipements ont maintenant diminué, mais le problème peut-être le plus grave est toujours présent: la capacité de l'usine est plus grande que la demande du marché.

Les organismes gouvernementaux et non-gouvernementaux

La politique officielle du Comité de Développement de la Région de Ségou est "le renforcement des entreprises existantes et la stimulation de création des petites et moyennes entreprises" (Comité Régional de Développement 1986:109).

Pour le développement industriel de Ségou la "Zone des Garages et des Petites Industries" est réservée au côté Est de la ville. Cette zone dispose d'un réseau d'eau et d'électricité. Les seules entreprises qui y sont établies sont l'IMAP, quelques garages et quelques entreprises de transport. Il existe le problème de spéculation et une partie de terrains est retenue par des spéculants privés.

Mais en outre du problème de terrain, la pénurie d'électricité et le manque ou sous-développement des autres infrastructures découragent le développement du secteur secondaire. Il manque un système de crédit bancaire et des services techniques et commerciaux. Nos informateurs avaient unanimement l'opinion que si les restrictions étaient diminuées des nouvelles entreprises vont s'établir. Un plan pour une nouvelle Zone Industrielle est élaboré par le DRUC, mais n'est pas encore approuvé au niveau national.

Jusqu'à maintenant il y avait peu d'initiatives pour créer une structure et un climat plus favorable pour les entrepreneurs, mais il existe plusieurs initiatives d'assistance particulières pour un nombre d'entrepreneurs individuels:

- Le CEPI exécute à Ségou un projet de tissage avec un financement de la Banque Mondiale depuis 1982. L'objectif est de former en 5 ans 60 tisserands. Actuellement 33 tisserands travaillent dans l'atelier de "Servulart" sur des métiers améliorés. Environ 10 filles sont employées pour préparer le fil. Les agents du CEPI organisent la vente et la gestion dans l'entreprise. Il était prévu que cette année les tisserands prennent eux mêmes la gestion de l'entreprise. Mais les tisserands ont reçu peu de formation en gestion, en comptabilité et ne sont généralement pas alphabétisés.

- La Chambre de Commerce et d'Industrie est en train de préparer un programme de promotion artisanale au Mali avec un financement

de la République Fédérale d'Allemagne. Le but est de mieux former les artisans et de mettre à la disposition des artisans des fonds pour les pièces de rechange et un fonds de garantie. A Ségou le groupe-cible sera les tisserands.

- Le Centre d'Assistance Coopérative du Cercle n'est pas très actif en ville. Il y a actuellement deux coopératives officielles: une des tailleurs et une des ouvriers de la construction. Leur objectif est de faire profiter tous les membres d'un approvisionnement collectif en matières premières et l'utilisation commune des moyens de production. L'avantage dans cette forme d'organisation réside dans les possibilités d'accès au crédit bancaire et d'un allègement fiscal. Les deux coopératives ne fonctionnent pas très bien. Le manque de commande semble être un des problèmes.

- La Mission Catholique de Ségou s'occupe de l'organisation d'une "Base de perfectionnement d'artisans ruraux". C'est un atelier de formation et de production pour des réparateurs, des mécaniciens, des menuisiers métalliques, des soudeurs, etc. Le groupe-cible est constitué de paysans qui sont sélectionnés par des associations villageoises, qui subventionnent leur formation; les artisans citadins sont permis de participer, mais ils doivent payer pour être formé. Au niveau de la ville la base exécute actuellement un projet de fabrication et de commercialisation des foyers améliorés métalliques avec une subvention de l'Ambassade Néerlandaise (Projet KAP).

- Le Fonds Européen de Développement (FED) finance et exécute un programme, qui a probablement l'impact le plus grand en terme de bénéficiaires directs (les entrepreneurs) et indirects (leurs employés). Il s'agit de "l'Opération Babuagunci", qui a pour objectif la création de 100 entreprises dans deux ans. l'intérêt de ce projet est énorme. Dans quelques mois plus de 600 hommes et femmes ont proposé leur plans et ont demandé un crédit pour commencer ou étendre une entreprise dans la ville et dans les environs.

Les critères de sélection du projet sont la rentabilité et la viabilité de l'entreprise proposée, et la sécurisation du prêt bancaire. Seulement des entreprises ("Groupements d'Intérêt Economique" (GIE), qui produisent "une valeur ajoutée" (pas de commerce) sont acceptées. Les crédits sont garantis par le FED au niveau de la Banque de Développement du Mali. Le groupe cible n'est pas clairement défini. Les enregistrés sont des hommes (très peu de femmes sont impliquées), qui sont "jeunes diplômés chômeurs", des fonctionnaires en retraite et quelques artisans. Remarquable est la promotion des "tontines" de devenir des "Groupements d'Intérêt Economique" et de participer au programme. Un membre par GIE est responsable pour le prêt. En Juillet 1988 30 entrepreneurs étaient assistés par le projet.

- Le Bureau International du Travail finance depuis 1985 un "programme d'appui du secteur non structuré" à Bamako et à Ségou. Dans ce projet les artisans participent à travers leur "Ton Artisanal". A l'époque pour une variété de métiers et pour des

hommes et de femmes, le Ton Artisanal de Médine ne regroupe actuellement que des menuisiers (de bois et métal) et maçons (52). Dans le cadre du projet les artisans ont reçu une formation technique et un fonds de roulement des matières premières. Le but était que ces artisans prennent en charge la formation des autres artisans. Actuellement le Ton Artisanal ne fonctionne pas très bien à cause d'un manque de commande et de matières premières. Les activités pour les femmes, la savonnerie et la teinture, n'ont jamais bien marché. Il paraît que ce projet n'a pas totalement réussi. L'innovation technique était limitée, les artisans n'ont pas reçu assez de formation en gestion et la commercialisation des produits pose des problèmes.

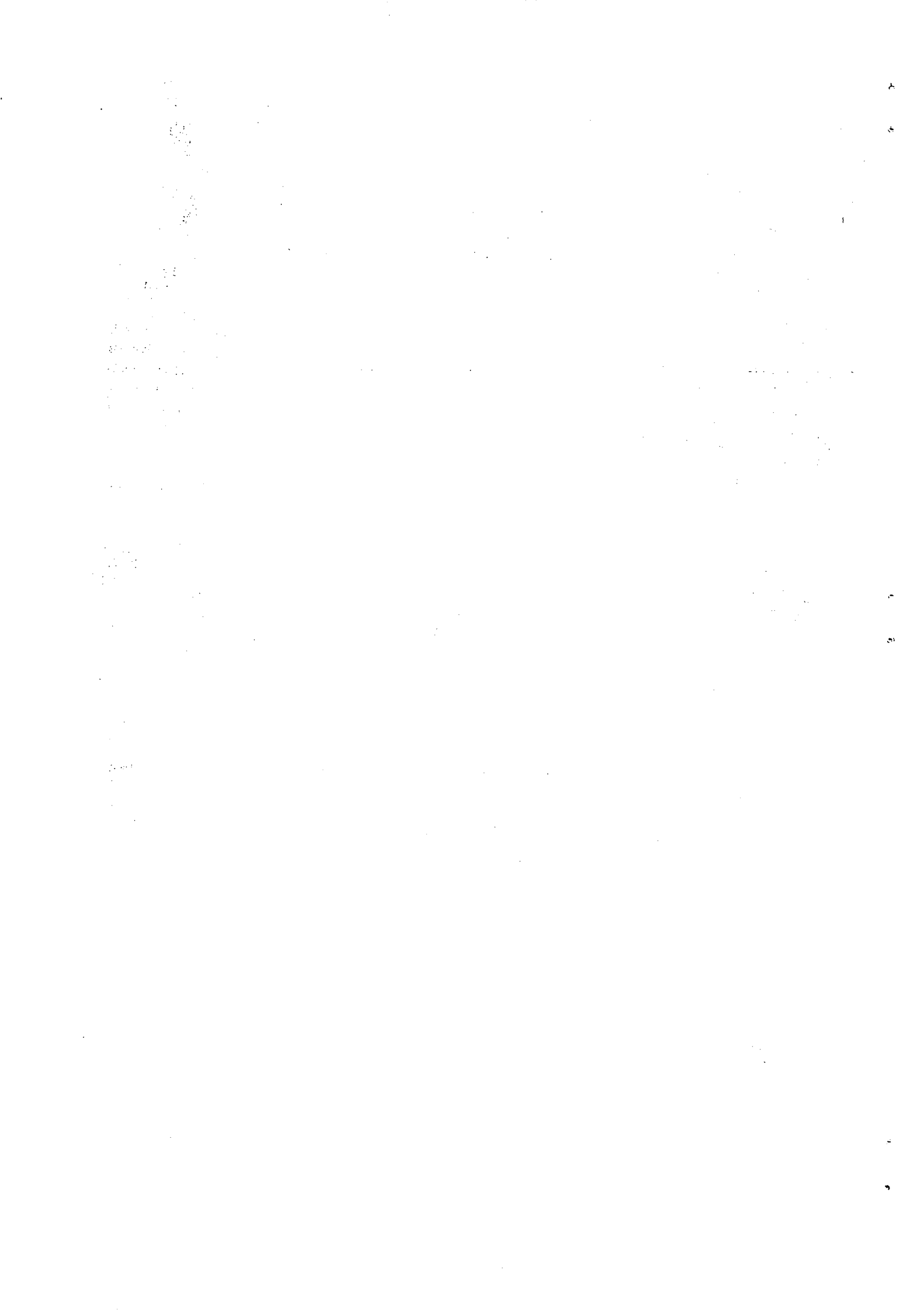
- "La Tapisserie Nieleni" est le seul projet avec uniquement des femmes comme bénéficiaires directes. Le projet a été initié avant l'Indépendance par des soeurs catholiques. Après 1960 on a reçu l'assistance technique et financière de plusieurs organismes non-gouvernementaux: Les Quakers, OXFAM Amérique, Brot Für die Welt et actuellement de Christian Aids. L'association a 60 membres féminins qui filent et tissent des tapis de laine. La production était toujours destinée à une clientèle aisée et la plupart des produits est exportée. On vend les tapis pour 50.000 CFA par m². Il n'est pas surprenant que cette dépendance d'un seul produit et d'un marché limité soit une source de nombreux problèmes. Les femmes sont en ce moment en train d'examiner les possibilités de diversifier leur production de tissage et aussi de commencer la production de grillage métallique.

En résumé il y a plusieurs formes d'assistance des artisans et d'autres entrepreneurs. Il s'agit généralement d'un nombre limité de bénéficiaires; d'une formation technique et d'un système de financement (crédit et/ou un fonds de roulement). La plupart d'interventions n'accordent que peu d'attention aux problèmes de gestion, de comptabilité et de commercialisation. Les interventions spécifiquement dirigées vers les femmes sont très rares.

4.5.5 le secteur tertiaire

Comme nous avons vu au paragraphe 4.5.2. le secteur tertiaire offre des emplois au plus grand nombre des travailleurs (55%) de Ségou. Il s'agit des catégories suivantes: l'administration publique (20%), les services privés (16%) et le commerce (19%). Ce sont les fonctionnaires et les grands commerçants qui forment une élite avec un pouvoir économique et politique grand. Les services privés forment une catégorie variée (les bars, hôtels, restaurants, coiffure, transport etc.). Parce que les problèmes de cette catégorie correspondent à ceux des entreprises du secteur secondaire et le commerce, nous ne les discuterons pas comme catégorie séparée.

L'importance du commerce à Ségou est liée à sa place stratégique dans le réseau routier du pays, à sa proximité de la capitale et à la production agricole et agro-industrielle de la région de Ségou.



La croissance démographique est moins grande que celle de Bamako, mais c'est une des plus grandes des villes au Mali: 4.7% par an. La ville attire un nombre modeste des immigrants permanents et un grand nombre des immigrants saisonniers pendant la saison sèche. Le manque d'emploi à Ségou cause un flux d'immigrants de Ségou ville et de la région vers la capitale nationale et la Côte d'Ivoire (4.1.)

4.6.2 le logement

La ville abrite aujourd'hui tous ses habitants dans les quartiers lotis. Il n'existe pas de quartiers spontanés. L'Etat émit des nouveaux terrains pour le logement. Les derniers lotissements sont du genre "sites and services"; les propriétaires paient pour les infrastructures (surtout des routes et des caniveaux) mises en place. La construction des maisons est le domaine privé des habitants. Il y a trois zones d'expansion à Ségou: les quartiers du centre, les quartiers intermédiaires et les quartiers périphériques. La population des quartiers se caractérise par une grande hétérogénéité socio-économique. Des ménages relativement riches et pauvres, des propriétaires, des locataires et des gens qui sont logés gratuitement y cohabitent. Les familles les plus pauvres sont rarement des propriétaires. Le pourcentage de locataires augmente allant des quartiers du centre vers les quartiers périphériques. Il y existe une forte spéculation foncière. (Voir 4.2.1).

La caractéristique et la qualité du logement dépendent de la situation économique et des normes des propriétaires. Par exemple une maison en banco est traditionnelle, relativement bon marché, mieux protégée contre la chaleur, mais demande de l'entretien régulier. La construction en parpaie est chère, mais plus durable et donne un statut social plus élevé. (Voir 4.2.3).

Une parcelle et une maison sont un souhait pour la majorité des habitants. C'est considéré comme un bon investissement, qui donne une assurance de logement et des revenus potentiels aux ménages propriétaires. Une telle autonomie de logement est à peine atteinte par les ménages à faibles revenus. La construction d'une maison généralement ne pose pas de problème. A Ségou il est permis de construire avec des matériaux locaux bon marché (banco). On peut aussi étendre la construction sur quelques années selon les possibilités financières du propriétaire. C'est l'acquisition d'un terrain qui est le plus grand problème de logement. La politique des organismes gouvernementaux et la spéculation foncière privée font monter les prix des lots à un niveau qui n'est pas accessible pour la majorité des habitants. (Voir 4.2.4).

4.6.3 l'infrastructure physique

Les équipements en infrastructure physique (eau potable, électricité, caniveaux, routes etc.) sont mal répartis et pas

suffisants. Les quartiers du centre sont mieux équipés que les quartiers périphériques. (Voir 4.3.1).

L'approvisionnement en eau ne pose pas de problèmes comme à Bamako. Généralement il y a assez d'eau dans les puits privés et dans le fleuve Niger. En plus il y a l'eau des bornes fontaines. Mais il y a le problème de la qualité de l'eau qui se pose. Dans les quartiers du centre un nombre de puits sont pollués et l'eau du fleuve n'est pas saine pour la boisson; elle peut transmettre la bilharziose. (Voir 4.3.2). La situation de l'eau n'est pas perçue comme un grand problème par la population.

Les problèmes d'assainissement sont les plus graves au niveau des quartiers ayant une forte densité de population. Dans plusieurs quartiers les Comités UDPM ont mobilisé la population pour des actions spécifiques d'assainissement, de réparation des routes et de plantation d'arbres. (Voir 4.3.4 et 4.3.7).

L'énergie utilisée à domicile est surtout le bois de chauffe. La ville a un réseau d'électricité, mais c'est rare qu'elle reçoive l'électricité. Le manque d'électricité est l'une des contraintes les plus grandes pour le développement économique de Ségou. (Voir 4.3.3).

La disponibilité des équipements ne garantit pas que les couches pauvres peuvent en profiter. Les ménages pauvres ne peuvent souvent pas payer les coûts d'électricité ou de l'eau potable. Aussi nous avons constaté que, si les équipements ne sont pas adaptés aux capacités financières des habitants, un processus d'expulsion peut commencer, parce que les prix de location augmentent. (Voir 4.3.7).

Vu les besoins hygiéniques et économiques de la ville, une amélioration et une modernisation de l'infrastructure physique sont d'une nécessité absolue. Donc, les réalisations pour l'électricité et l'eau potable qui sont prévues pour les prochaines années sont positives. Il sera nécessaire d'équiper quelques quartiers avec une infrastructure qui est adaptée au pouvoir d'achat des couches pauvres. Ainsi quelques quartiers doivent avoir un minimum d'équipements. Des initiatives pour améliorer des puits et des latrines traditionnelles, la construction et la gestion de bornes fontaines pour que les couches pauvres puissent y accéder seraient appréciables.

4.6.4 infrastructure sociale

L'offre des équipements en infrastructure sociale n'est pas suffisante: les équipements sont souvent mal distribués et leur fonctionnement laisse à désirer. Cette situation s'explique en grande partie par un manque de moyens financiers et par une faiblesse de planification et de programmation de la part des organismes responsables. Mais même si les équipements sont disponibles, l'accessibilité pour les groupes pauvres est limitée. Les coûts financiers sont difficiles à supporter. Le problème de la distance, causée par la centralisation de certains

services dans les quartiers centraux, est une restriction pour les habitants des quartiers périphériques. (Voir 4.4.6).

L'enseignement fondamental étatique ne dispose pas d'assez de classes. Les classes sont surchargées et souvent loin des quartiers périphériques. Le "Programme de Ruralisation", donné pour enseigner aux élèves des aptitudes pratiques n'est pas adapté au milieu urbain. Les professeurs n'ont pas reçu une formation pour cette tâche et il manque des ateliers et du matériel. (Voir 4.4.2).

L'enseignement professionnel formel est presque non existant. Il n'y a qu'une seule formation de cadres pour l'administration, mais pour une formation technique les jeunes de la ville et de toute la région doivent aller à Bamako. Un terrain dans la Zone Universitaire à l'Ouest de Ségou est réservé pour la construction d'une école technique, mais il n'y pas de plans concrets ni de bailleurs de fonds. La création d'une telle école pourrait freiner un peu la migration et l'établissement des jeunes à Bamako. Mais aussi une telle école pourrait stimuler à long terme l'économie de Ségou.

Les filles fréquentent moins que les garçons les écoles et elles ont peu de possibilités pour apprendre des métiers rémunérateurs modernes.

Les équipements de santé modernes, et surtout le soin curatif, sont concentrés au Centre de Santé et à l'Hôpital. Deux Maternités doivent servir toute la ville. Il existe un besoin impérieux d'un système plus décentralisé. Vu aussi la croissance démographique et spatiale de la ville une décentralisation des soins est inévitable. Il y des plans à long terme pour la réalisation d'un système décentralisé, mais les responsables de la Santé n'ont pas encore montré une grande motivation pour prendre des initiatives dans cette direction. Nous recommandons une étude sociologique dans le domaine de la santé en ville pour mieux adapter le système de santé aux besoins et aux capacités financières de la population. Aussi les possibilités d'une meilleure intégration des deux systèmes, le traditionnel et le moderne sont à examiner. (Voir 4.4.3).

4.6.5 le secteur économique

La préoccupation la plus grande de la majorité de la population est d'accroître les revenus. Pour satisfaire les premières nécessités, mais aussi pour les besoins en logement, en eau potable, en énergie, de l'enseignement et de la santé les moyens financiers demeurent toujours la contrainte majeure pour les habitants à revenus faibles. (Voir 4.5.1.).

Généralement les ménages ont plusieurs sources de revenus et plusieurs membres travaillent dans des secteurs divers. Les femmes des couches moyennes et pauvres apportent une contribution essentielle. Ce n'est pas exceptionnel que les femmes soient le seul soutien, pendant que leur mari et/ou fils sont au chômage.

Les activités du secteur primaire ont généralement comme objectif primaire d'atteindre un degré d'auto-suffisance alimentaire pour la famille. Des ménages de toutes couches s'occupent de l'agriculture et d'élevage comme source de revenus secondaires ou principales. (Voir 4.5.2).

Les champs irrigués et non irrigués se trouvent jusqu'à 30 km de la ville. Il n'y pas assez d'informations sur les différents groupes de cultivateurs citadins et leurs problèmes, leurs moyens de production, les effets de l'agriculture des citadins sur la vie des paysans, la capacité des organisations villageoises pour régulariser ce processus etc. Il manque une planification rurale intégrée pour la ville et ses environs. (Cf. Bleeker c.s. 1987 pour Ouagadougou)

Parmi les personnes qui font le maraîchage les couches à revenus bas paraissent être surprésentées. Nous avons constaté le grand intérêt que les femmes et les hommes portent sur cette activité rémunératrice. C'est probablement possible d'améliorer la productivité du maraîchage existant, mais il sera d'abord nécessaire de résoudre les problèmes de la commercialisation des produits. Il y a déjà des problèmes de la vente et ils augmenteront si la production augmente encore. Peut être il y a des possibilités pour un meilleur stockage et/ou transformation des produits. Les rôles et les intérêts spécifiques des hommes et des femmes qui participent dans cette activité méritent une attention particulière. Il semble qu'une expansion des surfaces actuelles demande l'introduction des nouvelles méthodes d'approvisionnement en eau. La Direction Régionale de l'Agriculture a déjà pris quelques initiatives pour développer le maraîchage urbain.

Il n'existe aucun programme pour assister les pêcheurs. Ce groupe professionnel est en train de perdre sa source principale de revenus. Les possibilités d'introduire des activités de pisciculture pourraient être examinées. Aussi il sera recommandable d'aider ce groupe pour commencer ou de développer d'autres activités économiques.

Les activités formelles et informelles du secteur secondaire sont des sources de revenus importantes pour toutes les couches de la population. La majorité des petites et grandes entreprises souffre d'une forte concurrence des produits importés et du faible pouvoir d'achat de la population. L'usine COMATEX est la seule entreprise qui fait de l'exportation, mais elle a beaucoup de problèmes actuellement. (Voir 4.5.3).

Les activités informelles d'auto-emploi sont souvent relativement d'une accession facile pour les couches pauvres (femmes et hommes) en termes d'investissement, de formation, d'acquisition des matières premières. Ces activités informelles ou "non-structurées" donnent généralement une base d'existence faible: les revenus sont souvent bas, le marché est saturé et les producteurs n'ont pas de sécurité sociale (INPS, santé).

Les propriétaires des entreprises moyennes appartiennent souvent aux groupes moins défavorisés. Leurs entreprises sont souvent formelles (enregistrés) et produisent un nombre important de postes de travail. A Ségou on trouve quelques entreprises de 10-30 employés. L'usine textile COMATEX et l'usine de la CMDT sont les seules grandes industries.

Le manque d'infrastructures (électricité, crédit, services techniques et commerciaux etc.), le manque de moyens de production et des débouchés pour la production sont des contraintes pour les aspirants-entrepreneurs. L'approvisionnement en électricité sera assuré dans deux ans (4.3.3). Un programme pour la promotion industrielle pourrait faciliter l'obtention du crédit, donner une assistance dans l'achat des équipements (locaux ou importés), donner des services de conseil professionnel et de soutiens et assurer la formation en gestion, comptabilité etc. Avant toute création d'entreprises, une étude approfondie du marché local et supra-local doit être exécutée. Une école technique pour hommes et femmes, comme mentionnée ci-dessus peut assurer la disponibilité des travailleurs qualifiés. (Voir aussi 4.4.7).

Plusieurs organismes gouvernementaux et non-gouvernementaux interviennent dans le domaine de l'artisanat et le développement des petites entreprises. Il existe un grand nombre d'entrepreneurs potentiels avec des plans concrets pour commencer leurs entreprises. La promotion spéciale des entrepreneurs féminins et d'emploi pour les femmes est nécessaire vu leurs besoins de gagner des revenus réguliers et leur accès limité au travail salarié. Tenant compte des traditions, les entreprises qui se sont retenues d'employer des femmes, comme celles de la fabrication des produits alimentaires, pouvaient être spécifiquement encouragées.

Ségou paraît avoir un potentiel économique grand pour se développer, lorsque certaines contraintes, surtout le manque d'électricité, seront éliminées. La localisation de la ville au centre du pays et au carrefour des routes est très favorable. Des activités qui créent de l'emploi et qui peuvent avoir un effet positif au niveau de la vie de la population rurale seront appréciables. Des exemples sont les services de stockage, la réparation spécialisée, d'approvisionnement de crédit, et la transformation des produits agricoles.

5. CONCLUSIONS

5.1 INTRODUCTION

La SNV, l'Association Néerlandaise d'Assistance au Développement, a pour objectif de contribuer à l'amélioration structurelle de la position des groupes défavorisés de la population dans les pays en voie de développement. La SNV veut assurer une meilleure satisfaction des besoins de première nécessité, une augmentation de l'autonomie économique et une réduction de la vulnérabilité sur le plan social (SNV, 1987:4,6).

Au Mali la SNV, depuis son début en 1979, a concentré ses efforts sur la campagne et la population rurale. Cette étude a été menée pour faire mieux connaître la problématique urbaine au Mali et pour faire des propositions à la SNV dans l'élaboration d'une politique d'intervention dans les villes du Mali.

Dans ce chapitre il sera donné un bref aperçu historique du processus d'urbanisation et la politique du Mali concernant la problématique urbaine. Ensuite une description des groupes défavorisés, de leur besoins prioritaires et des organismes opérant dans les villes étudiées sera faite sur la base d'informations collectées dans les deux villes de recherche: Bamako et Ségou.

5.2 L'URBANISATION AU MALI

Au Mali, en 1987 environ 21% de la population habitent en ville contre 8% en 1960, la ville étant définie comme une agglomération de plus de 5.000 habitants (Plan, 1988:5).

Les villes maliennes sont d'origines différentes. On peut distinguer les villes précoloniales (Tombouctou, Djenné, Gao, Ségou, Sikasso), les villes coloniales (Bamako, Kayes, San, Mopti, Koulikoro etc.) et les villes post-coloniales (chef-lieux de cercles comme Koutiala, Kolokani; chef-lieux d'arrondissements comme Mahina, Fana).

Pendant l'époque coloniale les villes fonctionnaient comme des centres administratifs et commerciaux. Après l'indépendance la croissance d'une majeure partie d'elles n'était pas le résultat d'une croissance économique, mais plutôt la conséquence d'une explosion démographique et d'une détérioration de la situation économique en milieu rural. Les villes avec une croissance démographique importante et récente (comme Mopti, Kita, Bougouni, Bandiagara, Kati, Koutiala, San etc.) sont toutes situées sur des voies de communications: routes praticable toute l'année, fleuves, chemins de fer. Les villes dynamiques sont souvent des villes ayant un certain nombre de fonctions administratives (van der Pol-de Jong e.a., 1981:47).

La capitale nationale est bien la plus grande ville avec 640.000 habitants et un taux de croissance élevé. Ségou, la

deuxième ville avec un taux de croissance moins élevé, et seulement 90.000 habitants (1987).

Les élites économiques et politiques des villes au Mali ont toujours exploité la population rurale (esclaves, impôts, bas prix des produits agricoles etc.). Généralement on peut dire que les villes, surtout Bamako, sont privilégiées en termes d'allocation de ressources nationales. Il existe un déséquilibre croissant entre Bamako et les autres régions incluant les autres villes, surtout au niveau socio-économique (services de santé et de l'éducation et sur le plan de l'emploi et des revenus). Par conséquent, la campagne reste en arrière par manque d'investissements et parce que les centres régionaux n'offrent pas une dynamique suffisante. Les émigrants se tournent alors vers le capitale, où l'influx de ces masses rurales nécessite de nouveaux investissements (idem :46 et cf. Cohen e.a. 1979:6).

De l'autre côté force est de constater que les villes sont aussi une nécessité pour les paysans et peuvent jouer un rôle positif dans le développement régional: comme centre de services elles offrent à des degrés divers des débouchés pour les produits, des facilités de stockage, de transformation, de réparation, des services de santé, de l'emploi aux immigrés (saisonniers) etc. (cf. Hinderink, ... :404-5, Cohen, 1979:6-8).

Le gouvernement malien n'a jamais eu à définir une politique spécifiant le rôle que doivent jouer les villes dans la croissance nationale ou régionale. Le secteur primaire a été toujours prioritaire. L'adoption de la stratégie de l'autosuffisance alimentaire fait voir la nécessité d'une politique de décentralisation et de développement régional. A cet égard des Comités de Développement au niveau des Régions et des Cercles ont été créés. Mais le rôle que les villes doivent jouer n'a pas été bien clarifié (voir par exemple "La Diagnostic de la Région de Ségou", 1985). Dans les "Schémas Directeurs d'Aménagement et d'Urbanisme" (SDAU) récemment élaborés pour 15 villes par les Directions de l'Urbanisme et de la Construction, une planification spatiale est faite sur la base d'une projection des besoins des citoyens pour le logement, les infrastructures physiques et sociaux, du transport etc. La relation entre la ville et ses environs n'a pas non plus été élaborée dans ces SDAU.

5.3 LES CITADINS PAUVRES

Une différence essentielle entre la société rurale et la société urbaine au Mali est que la population urbaine est plus hétérogène que la population rurale. Pendant qu'en ville on trouve plusieurs couches socio-économiques, à la campagne presque toute la population peut être considérée comme "pauvre". En plus dans la ville il existe des différentes ethnies et religions, des autochtones et des immigrés etc. Une autre différence est que l'économie en milieu urbain est beaucoup plus monétarisée. Les revenus monétaires sont nécessaires pour payer la nourriture, l'eau des bornes fontaines, le bois de chauffe, la location etc.

Comme dans la campagne il faut aussi payer les coûts de soins de santé, d'éducation, des impôts etc. Ce phénomène touche les citoyens pauvres d'une manière négative.

Théoriquement nous pouvons définir les "citoyens pauvres" comme ceux qui n'ont pas assez d'accès à la nourriture, à l'eau, à un logement décent et sécurisé, aux soins de santé, à l'éducation et aux revenus pour satisfaire leurs propres besoins et ceux de leur famille. Il est évident qu'il est possible de distinguer encore des sous-groupes.

Nous avons constaté qu'en réalité il n'est pas facile d'identifier les pauvres parmi le groupe hétérogène de citoyens. Notre étude à Bamako et à Ségou a montré quelques caractéristiques importantes concernant les citoyens pauvres, identiques pour les deux villes:

A- des revenus bas et irréguliers

Les revenus des pauvres ne sont pas seulement limités par un manque d'emploi, mais aussi par une faible productivité des travailleurs. Les chômeurs et les travailleurs sous-employés sont loin d'être les seuls pauvres parmi les citoyens. (Les sous-employés sont des gens qui ne travaillent pas à plein temps et voudraient travailler davantage). (Villes Horizons 2000, vol.9,1985:3-6).

Les pauvres ne sont pas uniquement concentrés dans le secteur informel ou non-structuré. De nombreux citoyens employés dans ce secteur gagnent aussi bien sinon plus que les citoyens qui ont un emploi régulier dans le secteur formel ou structuré. Au Mali le paiement des salaires des employés de l'Etat est généralement retardé de plusieurs mois. (cf. idem).

B- du logement dans les quartiers mal-équipés

La plupart des citoyens pauvres, hormis les sans-abris, logent dans des quartiers mal-équipés. Ce sont dans le cas de Bamako les quartiers spontanés et les plus vieux quartiers du centre, dans le cas de Ségou partout en ville avec une concentration dans les quartiers périphériques.

Dans ces quartiers les pauvres ne sont pas les seuls habitants. La population de la majorité de quartiers à Bamako et à Ségou est caractérisée par une hétérogénéité socio-économique. Des familles pauvres logent parmi des familles de revenus moyens et élevés. Même dans les quartiers spontanés on peut trouver des familles relativement aisées.

Toute la population d'un quartier mal-équipé partage à un certain degré les problèmes d'habitat et de manque d'eau, du transport public, de santé etc.

Les problèmes urbains touchent beaucoup les femmes pauvres. Il n'est pas rare de les voir comme seul soutien de famille, pendant que les hommes sont sans emploi. Les femmes s'occupent

des activités rémunératrices, surtout du petit commerce. Elles ont moins de possibilités de trouver de l'emploi salarié que les hommes. Leurs tâches domestiques restent dures parce qu'elles n'ont pas assez de moyens pour les alléger. Elles sont aussi les plus touchées par les problèmes d'approvisionnement en eau, en énergie et d'assainissement.

C- une organisation limitée

Une contrainte pour résoudre les problèmes urbains des plus pauvres est que ces personnes sont presque par définition mal-organisées et qu'ils possèdent peu de pouvoir politique et économique. Les seules formes d'organisation socio-économique que nous avons trouvées parmi les couches à bas revenus sont:

Des associations informelles:

- des tontines traditionnelles; des groupes informels d'amis, de collègues ou de parents dont les membres cotisent obligatoirement pendant une période déterminée pour un fond de roulement. Les montants sont proportionnels à la capacité de payer du groupe;
- des groupes d'entraide basés sur des affinités de sexe, d'ethnies, de régions ou de profession. Ces membres cotisent sur une base de volcété pour des occasions spécifiques.

Il existe un petit nombre d'associations formelles, à savoir les APE et les coopératives de consommation. Elles ont plutôt des tâches spécifiques, la raison pour laquelle leur possibilité pour résoudre les problèmes en milieu urbain est limitée.

Dans chaque quartier à Bamako et Ségou il existe des comités du parti politique UDPM (avec des divisions pour les femmes, l'UNFM et les jeunes, l'UNJM). Les comités dynamiques peuvent être de grande valeur pour leur quartier. Ils ont de l'influence sur la division des ressources de la ville. Il existe des exemples d'initiatives entreprises par ceux-ci soit par pression politique soit par la mobilisation de la population pour des travaux publics: le nettoyage ou la réparation des routes, la plantation des arbres etc. Des contributions financières sont demandés à la population pour la construction des écoles etc. Il est difficile de dire dans quelle mesure les différentes couches de la population supportent et approuvent ces actions.

En résumé nous pouvons distinguer plusieurs catégories de citadins ayant des problèmes communs, qui sont les mêmes pour Bamako et Ségou. On distingue:

- les habitants n'ayant pas d'accès à des terrains lotis,
- les habitants des quartiers mal-équipés (en général les plus vieux quartiers au centre ville et les nouveaux quartiers dans la périphérie), les plus pauvres étant les plus touchés,
- les chômeurs sans expérience, qui parmi eux se trouve un grand nombre de jeunes diplômés,
- les personnes occupées à des activités de faible productivité ne procurant que de bas revenus (parmi eux beaucoup de femmes).

Ces catégories se chevauchent pour une grande partie. Un grand nombre de familles qui logent dans les quartiers mal-équipés ont une position économique faible avec des membres qui sont chômeurs et d'autres qui performant des activités peu productives.

Des exemples de groupes ayant des problèmes plus spécifiques sont:

- Les femmes et les enfants qui sont surtout touchés par un manque de soins de santé primaires,
- Les jeunes diplômés sans emploi,
- Des groupes professionnels comme les forgerons, les pêcheurs, les commerçantes et les maraichers.

Ces catégories ne sont pas de vrais "groupes" car ces personnes sont en général mal-organisées. Mais ces catégories peuvent être transformés en "groupes fonctionnels" pour résoudre leurs problèmes communs. Ces problèmes seront discutés plus en détail dans le paragraphe suivant.

5.4. LES BESOINS PRIORITAIRES

Les populations urbaines les plus démunies sont confrontées à d'innombrables problèmes dans beaucoup de domaines: le logement, l'approvisionnement en eau et en électricité, le transport, les soins de santé, l'éducation et l'emploi. Ces problèmes qui sont intimement liés n'ont pas uniformément la même importance pour les citoyens individuels pauvres. Les citoyens interrogés à Bamako et Ségou ont exprimé leurs besoins prioritaires et ceux-ci sont les mêmes aussi bien à Bamako qu'à Ségou. Les besoins prioritaires, ainsi identifiés, sont les suivants par ordre d'importance:

a. Une augmentation des revenus ou une diminution du coût de la vie.

La répartition inégale des revenus et des ressources est à la base du pauperisme; pour la majorité de la population malienne le coût de la vie est trop élevé par rapport aux revenus. Ce phénomène est plus ressenti en milieu urbain où les rapports sont plus monétarisés qu'en milieu rural. Contrairement aux ruraux les citoyens, pour la satisfaction de leur besoin en nourriture, en eau potable, en bois de chauffe, en habitation ou en déplacement sont obligés de déboursier de l'argent. La faiblesse des revenus se présentent comme une barrière à l'accès à un habitat décent, au soins de santé et à l'éducation et constitue avec le manque d'emploi la préoccupation la plus importantes des citoyens, hommes et femmes confondus.

b. L'amélioration de l'habitat.

- L'accès aux terrains légalisés doit être mieux approprié. Ce phénomène se manifeste surtout à Bamako et d'un moindre degré à

Ségou. Les terrains lotis, distribués par l'Etat peu coûteux sont en quantité insuffisantes; ceux offerts sur le marché par les spéculateurs sont trop chers. C'est pourquoi les habitants non aisés de Bamako n'ont pas d'autres voies pour l'acquisition des terrains que celles des coutumes traditionnelles, leur permettant de s'installer dans les quartiers spontanés. Les citadins sont habitués à construire leur maison elles-mêmes petit à petit pendant des années. La difficulté d'accès aux terrains empêche les moyens et bas revenus d'avoir leur propre maison, considérée comme une sécurité sociale et économique.

- Un meilleur approvisionnement en eau à Bamako doit être envisagé. Dans les quartiers spontanés, où résident surtout les pauvres, l'infrastructure en matière d'eau se limite aux puits tarissables et quelques forages souvent en pannes ou mal appropriés. Quant aux anciens quartiers le problème est plutôt qualitatif: les puits sont pollués, le nombre de bornes fontaines est insuffisant et l'eau des porteurs coûte chère. Comme responsable de l'approvisionnement les femmes ressentent durement ce problème. Cela ne constitue pas un problème à Ségou.

- L'amélioration des conditions d'assainissement s'impose. L'assainissement est beaucoup préoccupant dans les quartiers centraux et péri-centraux surpeuplés, habités par des couches socio-économiques diverses de Bamako et de Ségou. L'environnement pollué incommode les habitants et constitue une menace pour la santé de façon générale. Le problème est différemment perçu par l'homme et la femme. Si le premier est responsable de l'exécution des grands travaux comme le creusement des puisards et des fosses septiques, la seconde est éducatrice du foyer en matière d'hygiène et de santé.

- L'amélioration des routes et des conditions de transport est une nécessité. Les habitants des quartiers périphériques de Bamako et de Ségou dans une moindre mesure éprouvent beaucoup de difficultés dans leur déplacement. Notons toutefois que les femmes n'ayant pas comme les hommes des moyens de locomotion sont les plus touchées.

c. L'insuffisance des prestations de services de santé et d'éducation.

Ces services sont centralisés au niveau de la capitale et villes régionales et à l'intérieur de celles-ci dans quelques quartiers. Ils ne satisfont guère aux besoins des populations. Caractérisées par un manque de formation technique en matière d'éducation et par la qualité dérisoire des soins de santé, les infrastructures scolaires et sanitaires doivent être plus développées en accroissant la participation des populations.

5.5 LES ORGANISMES ACTIFS EN MILIEU URBAIN

Nous avons essayé de faire un inventaire de presque tous les organismes gouvernementaux et non-gouvernementaux qui sont préoccupés par les problèmes urbains à Bamako et à Ségou (voir

annexe A). Cela, dans le but de prendre connaissance de leur politique, leurs groupes-cibles, leurs activités, leurs expériences et ainsi leur aptitude comme "organisme d'accueil" éventuel pour la SNV. Tous ces organismes ont été décrits dans les chapitres sur Bamako et Ségou.

On a pu constater qu'il existe un bon nombre d'organismes actifs à Bamako et Ségou. La plupart d'organismes gouvernementaux se caractérisent par un manque de planification, de coordination, d'expérience, de structure, de moyens financiers et de personnel. Les plus pauvres sont rarement choisis comme le groupe-cible spécifique. Rares sont les activités basées sur une demande directe de la population.

6. RECOMMANDATIONS

6.1 UNE TACHE POUR LA SNV EN MILIEU URBAIN?

Nous avons constaté qu'à Bamako et Ségou, et probablement aussi dans les autres villes, se trouve un grand nombre de citoyens qui ne peuvent pas satisfaire leurs besoins primaires et qui sont structurellement défavorisés. Nous avons constaté sur la base de l'expérience des projets existants qu'en milieu urbain il existe des possibilités pour l'amélioration des conditions de vie des citoyens pauvres. Des organismes gouvernementaux et non-gouvernementaux présentent des atouts comme organismes d'accueil potentiels. Ainsi nous recommandons à la SNV de démarrer les activités dans l'avenir dans les villes au Mali. Dans les paragraphes, qui suivent, nous ferons des propositions comment la SNV pourrait jouer un tel rôle actif.

6.2 DANS QUELLES VILLES ET AVEC QUELS OBJECTIFS?

Malgré ses privilèges en termes d'allocation en ressources Bamako connaît des problèmes énormes de logement, d'eau potable, d'assainissement, de chômage et de pauvreté etc. C'est clair que la capacité d'absorption n'est pas suffisante et que certaines couches de la population ne peuvent pas profiter des services, n'ont pas un logement de standard minimum et n'ont pas une base d'existence assez assurée.

A l'heure actuelle la ville héberge déjà une septième de la population malienne et aura au moins 1.000.000 habitants en 2.000. La SNV ne peut pas négliger les problèmes d'un tel grand groupe, dont la majorité sont des pauvres. Ainsi Bamako mérite un support de la SNV.

L'argumentation que par une amélioration de son milieu, on risque d'agrandir la force d'attraction de Bamako, ne paraît pas totalement valable parce que la cause principale de l'accroissement de Bamako est la force répulsive du milieu rural.

Il existe plusieurs arguments de diriger aussi des efforts d'assistance aux centres secondaires:

- Les conditions de vie des couches pauvres dans les villes secondaires sont tellement difficiles qu'il est nécessaire de leur donner assistance. A Ségou, par exemple, les services de santé et de l'éducation sont limités et mal distribués. Les infrastructures sont sous-développées. Les possibilités d'obtenir du crédit sont minimales pour les petits entrepreneurs. L'emploi salarié est limité, parce que l'industrie existe à un degré minimal. D'autres villes secondaires ont sans doute des problèmes comparables.

- Le développement des centres urbains pourrait freiner un peu l'exode vers la capitale. Nous avons constaté à Ségou par exemple qu'un nombre d'immigrés commence à chercher du travail dans cette

ville et s'ils ne réussissent pas ils continuent sur Bamako ou dans les pays voisins.

- Un certain développement des villes pourrait avoir un effet positif sur les conditions de vie des environs des villes et de la région. On trouve cette vision chez quelques urbanistes maliens, mais elle ne fait pas (encore) partie de la politique officielle. On accorde seulement à travers les "Schémas Directeurs" (SDAU) une certaine attention à l'interrelation ville-campagne.

La stimulation de certaines activités pourrait être positive pour la production et la commercialisation des produits agricoles: la transformation des produits, le stockage et la formation professionnelle sont des exemples. (cf. Cohen c.s.1979:9). L'amélioration des services de santé et d'éducation disponibles pourrait être positive, si l'accessibilité pour les paysans est garantie (bas coûts surtout). Finalement on pourrait assister les Comités de Développement et les DRUC dans l'élaboration des plans pour le développement intégral de la ville et de ses environs.

- Finalement il existe des raisons irréfutables pour toute intervention dans les centres urbains secondaires. Les projets y sont plus faciles à maîtriser, le gonflement des prix y sera moins, et elles sont politiquement moins sensibles que la capitale (cf. Vice Versa, 1986:1; v.Woerden, 1987:11).

Nous recommandons à la SNV de considérer également les possibilités d'intervention aussi bien dans la capitale que dans les centres secondaires (les capitales régionales) et tertiaires (les capitales des cercles).

Les interventions éventuelles de la SNV à Bamako doivent avoir comme objectif l'amélioration des conditions de vie des groupes défavorisés de la population bamakoise. Les objectifs des interventions dans les autres villes seraient l'amélioration des conditions de vie des citadins pauvres et un secours à ces besoins des paysans que la campagne ne peut pas satisfaire.

6.3 LES GROUPES-CIBLES

Les groupes-cibles devraient être des citadins et paysans pauvres à conditions de vie précaires. Les citadins pauvres, généralement à identifier par leur type d'activité économique et leur résidence, se trouvent mélangés avec d'autres catégories socio-économiques à travers la ville. La grande majorité des habitants se trouve confrontée à des degrés divers aux problèmes de finances, de logement et d'un manque et/ou accessibilité limité des infrastructures physiques et sociales. A Bamako ces problèmes sont vécus avec acuité dans les quartiers spontanés.

On peut distinguer des groupes-cibles globaux mais pour l'exécution d'un projet des groupes-cibles plus spécifiques seront choisis parmi ces groupes globaux en corrélation avec le problème à résoudre.

- Les habitants des quartiers mal-équipés. Pour améliorer la situation de l'habitat et des infrastructures au niveau des quartiers on ne peut pas considérer exclusivement les couches les moins pauvres, mais s'assurer qu'elles peuvent participer et profiter des améliorations (garantir une accessibilité optimale): coûts bas d'achat des lots, de construction et d'utilisation des approvisionnements etc. De cette manière toute la population d'un quartier doit être considérée comme groupe-cible.

- Les citadins pauvres qui ont des activités de faible productivité, procurant de bas revenus.

- Les chômeurs en général. Les jeunes diplômés sans emploi constituent un sous-groupe qui mérite une attention spécifique. Leur nombre croît sans cesse et les possibilités d'embauches de l'Etat, principal pourvoyeur d'emploi, diminuent.

Les femmes souvent ne doivent pas être considérées comme un groupe-cible séparé, parce qu'elles font partie du groupe-cible général: par exemple la population d'un quartier ou les vendeurs/ses à bas revenus. Cependant la vraie participation des femmes dans toutes phases du projet demande beaucoup plus d'attention pour voir si elles seront également les bénéficiaires. Si les problèmes touchent seulement les femmes, par exemple l'approvisionnement en eau ou le manque d'une maternité, elles seront le groupe-cible spécifique.

6.4 LES DOMAINES D'INTERVENTION

Au regard des priorités décrites un grand champ d'action s'offre à la SNV ou à d'autres organismes d'assistance. Les besoins créés par un processus d'urbanisation mal entretenue sont énormes et la nécessité d'aménager ce processus en vue de trouver une solution adéquate aux différents problèmes posés s'imposent. Mais comment la SNV, organisme de petite taille, pourrait-elle jouer un rôle dans les différents domaines cités? En fait, compte tenu de sa politique, elle a la capacité d'intervenir par l'engagement de ses assistants techniques dans l'initiation et le suivi des projets pour la résolution des différents problèmes urbains posés et dans la planification. Pour des raisons d'organisation, de rentabilité et d'interventions d'autres organismes elle pourrait faire une sélection de domaines pour pouvoir mieux canaliser ses efforts.

a. Une augmentation des revenus

L'intervention au niveau du secteur économique consistera à augmenter les revenus par la stimulation des activités rémunératrices existantes ou par l'initiation des nouvelles.

I. Dans le secteur primaire l'agriculture et l'élevage revêtent peu d'intérêt tandis que le maraîchage mérite toute l'attention. Cette activité ne permet pas seulement de générer un revenu, mais engendre aussi des produits alimentaires. Force est de reconnaître que les maraîchers urbains sont confrontés à la faiblesse des revenus dû en partie aux conditions de maraîchage

(terre, eau, moyens et connaissances techniques), qui ne sont pas optimales, et aux problèmes de commercialisation. Il est à recommander de procéder à une étude approfondie sur les techniques du maraîchage et sur la commercialisation des produits. Aussi de nouvelles techniques de production et de conservation et la diversification des nouvelles cultures peuvent être initiées et vulgarisées. Le maraîchage offre la possibilité de créer des projets séparés selon le sexe.

II. Dans le secteur secondaire ce sont les petites entreprises industrielles et artisanales qui méritent l'attention. Des actions doivent être menées en vue de stimuler leur production. La productivité, le statut des employés au sein de l'entreprise et les revenus de l'entrepreneur, des ouvriers et des apprentis posent autant de défis qu'il est nécessaire de relever. Pour cela des mesures appropriées doivent être prises tant au niveau de la production qu'à celui de la commercialisation. La production doit être basée sur:

- des matières premières locales (coton, arachide, fruits, légumes etc.); elle peut s'orienter vers la fabrication de limonade, de confiture, de bonbons, de mayonnaise, des tissus et des produits médicaux (coton, bandages);
- des moyens de production qui peuvent être autofabriqués au Mali tout en ayant le moins recours aux pièces de rechanges importées;
- des techniques maîtrisables et appropriées: techniques manuelles ou légèrement mécanisées;
- des formes de coopératives pour l'approvisionnement des matières premières, l'utilisation des moyens de production ou de transport ou de la commercialisation;
- une gestion adéquate de l'entreprise.

Quant à la commercialisation il est indispensable d'améliorer la qualité des produits existants, de stimuler des nouveaux produits, de satisfaire des besoins nouveaux et sans cesse croissants et d'organiser des foires et des expositions.

Ainsi, il est nécessaire de créer des conditions, qui permettront aux entrepreneurs de tenir compte de ces facteurs mentionnés. On peut penser aux services de renseignements et d'informations techniques, à l'accès au crédit adapté et à l'appui technique à la gestion (faire des devis, prendre en considération les besoins en matériel et en personnel, planification de la production). Il est possible de créer des bureaux d'assistance pour des entrepreneurs individuels, des centres pilotes ou des coopératives. On tiendra compte de l'aptitude de l'homme et de la femme, la dernière étant moins mobile et facilement surchargeable. Dans ce secteur secondaire l'opportunité de créer des projets féminins s'offre.

III. Dans le secteur tertiaire l'appui au petit commerce et au transport paraît le plus potentiel. Une recherche à l'augmentation de la rentabilité des transports des biens et des personnes devrait être menée. Quant au petit commerce il est à recommander d'étudier et de résoudre le problème de commercialisation au niveau de la production des produits à vendre. Chez les femmes il s'agit souvent des produits alimentaires périssables. Il est possible d'apprendre aux femmes

des techniques de conservation. Selon les besoins un système de comptabilité pourrait être introduit. Les commerçant(e)s pourraient être organisé(e)s au niveau du marché ou au niveau du quartier pour bénéficier des meilleures conditions pour l'achat des produits commerciaux, pour l'utilisation des services communs et/ou pour la vente même. Dans cette optique la SNV au Burkina va démarrer un projet d'assistance aux femmes de marché à Bobo-Dioulasso.

b. l'Amélioration de l'habitat

La contribution de la SNV à l'amélioration de la sécurisation de la propriété des parcelles semble être difficile. Il n'est pas du ressort de la SNV d'intervenir directement dans le domaine des lotissements des quartiers. Seulement son intervention pourrait se faire d'une manière indirecte dans le domaine de la planification au niveau des DRUC des villes régionales.

Pour ce qui est de l'eau et de l'assainissement, l'intervention doit être basée sur l'utilisation des technologies simples à adapter au niveau local, abordable pour le groupe-cible. Cela implique l'adoption d'une technologie génératrice d'emploi dans le secteur secondaire non structuré. Il est à recommander de chercher des solutions qui permettent aux habitants de gérer leurs problèmes d'une manière autonome. On peut penser à la création des petites entreprises qui viendraient en compléments aux services municipaux et administratifs. Dans le domaine de l'eau une étude devrait être menée pour mieux cerner les possibilités d'installer, de réparer et de gérer les bornes fontaines avec la participation active de la population en collaboration avec l'EDM.

c. Amélioration des soins de santé et l'enseignement

Pour une intervention efficace les services de santé et d'enseignement doivent être décentralisés afin de réduire l'éloignement physique et psychologique des populations. En matière de santé le développement d'une politique de santé communautaire est nécessaire pour la responsabilisation (autofinancement, participation dans les comités de santé) des populations au niveau des quartiers.

Quant à l'enseignement une adaptation au marché d'emploi est inévitable. L'intervention consisterait à donner de l'assistance aux formations professionnelles accouplées à une activité économique (apprentissage, appui technique, gestion, comptabilité, planification) et non à l'enseignement général dans sa forme actuelle.

6.5 LES ORGANISMES D'ACCUEIL

Après avoir fait un inventaire des organismes actifs en milieu urbain nous faisons une sélection ici de ceux qui donnent le plus d'appétitude comme organisme d'accueil.

En matière de maraîchage la DNA à Bamako ou la DRA dans les régions sont les seules compétentes. La collaboration peut se faire avec elles de façon directe. Notons que la DNA peut être abandonnée au profit de la DRA à Bamako lorsque celle-ci sera créée.

I. le secteur économique

-la Direction Nationale de l'Agriculture (DNA)

La DNA ressort du Ministère de l'Agriculture. Elle est représentée dans chaque région par une Direction Régionale (DRA) et dans les cercles et les arrondissements par des Services Subrégionaux. Elle commence à prendre des initiatives pour le développement du maraîchage en ville.

Jusqu'à présent il n'existe pas une DRA au niveau du District de Bamako, mais celle-ci verra le jour dans quelques mois. Son groupe-cible s'étend à toutes les personnes travaillant dans l'agriculture et le maraîchage sans distinction. La DNA n'a pas encore beaucoup d'expérience en milieu urbain, le maraîchage étant considéré comme une activité de grande importance en ville. La DRA de Ségou et la DNA de Bamako ont l'intention de s'en occuper.

-le Centre d'Etudes et de Promotion Industrielles (CEPI)

Le CEPI est sous la tutelle du Ministère du Développement Industriel et du Tourisme. Il a comme objectif la promotion industrielle en vue d'augmenter la production et les revenus dans ce secteur. Le CEPI s'occupe de la promotion générale qui consiste à l'identification des opportunités industrielles (technologies, matières premières etc.); des études de faisabilité des projets de petites et moyennes entreprises (études de marché, évaluation, rentabilité) et enfin de l'assistance aux entreprises existantes en matière de technique et de gestion.

Le groupe-cible est constitué de moyens et de grands entrepreneurs, mais le CEPI a aussi pris des actions pour le secteur artisanal. Leurs projets "SERVULART" à Ségou et à Sikasso ont pour but le développement de la mécanique auto, le tissage, la forge traditionnelle et la menuiserie métallique. Par exemple à Ségou dans leur atelier des tisserands ont appris à faire des nouvelles variétés de tissus sur un métier plus élargi.

La Banque Mondiale et l'organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI) lui donnaient une assistance financière dans le cadre des projets artisanaux et de l'assistance aux entreprises. Ces contrats d'assistance ont expiré en décembre 1987 pour la Banque Mondiale et juin 1988 pour l'ONUDI.

- la Chambre de Commerce et d'Industrie

Cet organisme gouvernemental exécute un programme pour la promotion des petites entreprises commerciales en collaboration avec le Corps de la Paix . A Ségou et Sikasso on donne de la formation professionnelle. Le groupe-cible est constitué de petits entrepreneurs (hommes et femmes), enregistrés ou pas.

II. l'infrastructure sociale

- L'organisme gouvernemental principal dans ce domaine est le Ministère de la Santé Publique et des Affaires Sociales. Il comprend quatre directions que l'on passera en revue.

la Direction Régionale de la Santé Publique (DRSP)

Les DRSP à Bamako et Ségou comprennent trois divisions:

- la Médecine Curative, Préventive et l'Epidémiologie, qui est chargée de la médecine de base et des grandes endémies dans tous les centres de santé;
- la Médecine Familiale, Scolaire et Sportive, qui s'occupe de la santé de la mère et de l'enfant, du monde scolaire et sportif dans tous les centres où il y a une PMI ou une maternité, des centres médicaux scolaires et sportifs et dans les dispensaires des écoles;
- l'Economie de la Santé qui est chargée des études de développement sanitaires, de la statistique sanitaire, des problèmes administratifs et budgétaires et du secrétariat.

Le groupe-cible comprend toute la population avec une attention spécifique pour la mère et l'enfant. Mais malheureusement les services sanitaires à Bamako et Ségou ne sont pas encore disponibles pour tous les citoyens à cause de la faible répartition des centres de santé, du personnel et des moyens financiers. Les équipements sont insuffisants et les médicaments sont chers. Une politique de santé communautaire, qui implique un soin de santé plus décentralisé et plus autonome, n'est pas encore développée pour Bamako et Ségou.

la Direction Régionale des Affaires Sociales (DRAS)

L'objectif de la DRAS est la sécurisation et l'élevation du niveau de vie de la classe indigente (veuves, orphelins, les plus pauvres etc.). Les bénéficiaires doivent être enregistrés et sont sélectionnés en fonction de leur statut social et de leurs revenus.

La DRAS comprend une division "Education Préscolaire" (jardins d'enfants) et une division "Développement Communautaire" (centres sociaux). Cette dernière organise des projets rémunérateurs pour les femmes et des actions sociales comme la sensibilisation et l'organisation des femmes autour des problèmes spécifiques comme la santé, les foyers améliorés, l'eau, l'hygiène, l'allégement des tâches ménagères. La DRAS collabore souvent avec la DRHPA et la DRSP.

Les Techniciens de Développement Communautaire (TDC), épaulés par des assistants sociaux et des aides sociaux, sont responsables

pour l'exécution du programme. Il existe des TDC qui ont des fonctions administratives et qui assurent la coordination de certains projets socio-économiques. Les TDC des Centres Sociaux sont des agents de terrain. Ils ont un rôle de formateur, de sensibilisateur et de vulgarisateur. Aussi les TDC assistent aux campagnes de vaccinations ou de nivaquinisations. Les tâches des TDC sont très élargies et une connaissance professionnelle dans chaque domaine est presque impossible. En plus, la DRAS connaît une pénurie de personnel énorme et un manque d'équipement et de moyens financiers, ce qui implique un fonctionnement réduit.

Direction Régionale de l'Hygiène Publique et de
l'Assainissement (DRHPA)

La DRHPA a comme objectif d'atteindre un environnement propre et sain par l'application des mesures d'hygiène et d'assainissement. Le service de "protection de l'environnement" s'occupe de l'hygiène et de l'assainissement de l'habitat (fosses septiques, toilettes etc.). Le service de "salubrité du milieu" s'occupe du contrôle des denrées alimentaires (préparation et conservation) et de l'eau potable. Le service des "établissements classés" concerne l'hygiène et l'assainissement des places publiques comme des écoles, des hôpitaux, des marchés etc. Un autre service doit contrôler et lutter contre les insectes et intervient dans des situations d'épidémie.

La DRHPA ne connaît pas de groupes-cibles spécifiques. L'hygiène et l'assainissement concernent tous les habitants des quartiers choisis. A cause d'un manque de moyens de locomotion, les agents à Bamako font rarement des sorties maintenant. Quand ils sortent, c'est souvent pour faire une ronde de contrôle. La DRHPA est confrontée à un manque de personnel de terrain, de finances et d'équipements. Ainsi, elle n'arrive pas à accomplir ses tâches.

- L'Association Malienne pour la Protection et la Promotion
Familiale (AMPPF)

L'AMPPF est une organisation non-gouvernementale malienne, qui est créée en 1972 et fut reconnue par l'IMPPF en 1983. Elle a des bureaux dans toutes les régions sauf celles de Tombouctou et de Gao, où il y en aura en 1989 et en 1990. Son objectif est de promouvoir la planification familiale pour atteindre les meilleures conditions de vie pour la mère et la famille. Son groupe-cible est constitué de tout homme procréateur et de toute femme procréatrice sans critères de sélection.

L'AMPPF est chargée de la sensibilisation de la population en milieu rural et en milieu urbain de la planification familiale; de la prestation des services de la planification familiale (la distribution des contraceptifs aux centres de santé et aux individus). A Bamako se trouve une clinique modèle et de référence.

L'IMPPF est le bailleur de fonds principal pour l'AMPPF. D'autres ont financé des recherches et deux cliniques chirurgicales à Bamako (dans la maternité de Hamdallaye et à

l'Hôpital Gabriel Touré). Jusqu'à maintenant les produits contraceptifs sont gratuits, mais on a l'intention de faire participer les populations dans les coûts à l'avenir.

- la Direction Nationale de l'Alphabétisation Fonctionnelle et de la Linguistique Appliquée (DNAFLA)

La DNAFLA ressort du Ministère de l'Education Nationale. Une Division de la Promotion Féminine y fait partie. La DNAFLA a comme objectif de contribuer à l'augmentation de la production des secteurs agricoles et de développer des méthodes et techniques d'alphabétisation en faveur d'un développement socio-économique durable. Le groupe-cible de la DNAFLA est constituée d'adultes analphabètes, qui peuvent être regroupés et qui sont motivés.

Bien que la DNAFLA travaille surtout en milieu rural, elle est aussi active en ville. Elle y donne son assistance aux unités qui sont compétentes pour le regroupement des personnes analphabètes: de certaines entreprises et d'unités industrielles, des centres sociaux, de l'UNFM, de l'UNJM etc.

Les salaires des cadres sont payés par l'Etat. Les projets mêmes financent les salaires des formateurs de la DNAFLA et les brochures. Par manque des moyens financiers il existe une pénurie de personnel et les activités qui peuvent être exécutées sont limitées.

III. le logement et l'infrastructure physique

- l'Association Libre pour la Promotion de l'Habitat et du Logement (ALPHALOG)

C'est une association non-gouvernementale malienne, apolitique, laïque et non confessionnelle qui a pour but la promotion des établissements humains, de l'habitat et du logement. Elle vise à apporter une contribution à l'amélioration de la qualité de vie des populations les plus nécessiteuses.

l'ALPHALOG est créée très récemment et est en train de chercher des bailleurs de fonds pour exécuter des projets. Les initiateurs sont tous des spécialistes dans la problématique urbaine, qui travaillent pour la plupart dans l'administration à Bamako et Ségou.

l'Association s'intéresse entre autres aux domaines du logement (quartiers spontanés ou lotis), des infrastructures (transport, alimentation en eau, assainissement, espaces verts/reboisement etc.), des technologies de construction et de la planification urbaine et régionale.

IV. la planification urbaine

- le Ministère du Plan

Le Ministère du Plan comprend deux Directions Nationales: la Direction Nationale de la Planification et la Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique. Les Divisions sont: Finances-monnaie-crédit, Planification économique et sociale, Stratégie d'Aménagement du Territoire, Ressources Humaines et Programmation Financement.

Au niveau régional il existe des Directions Régionales du Plan et de la Statistique (DRPS) avec deux fonctions principales: le rassemblement des données pour l'annuaire statistique de la région et la participation active dans les plans de développement. En plus, elle coordonne les activités des organismes non-gouvernementaux.

Il n'y a pas de groupe-cible spécifique, parce que la planification et la maîtrise de l'économie du pays sert en principe tous les Maliens.

Le projet "Assistance à la Planification", engagé en 1980 et financé par le PNUD, donne un support au ministère. Son objectif principal est le renforcement de l'économie nationale par une meilleure planification et une participation décentralisée. Le rôle des villes régionales est considéré comme important. Une proposition d'une stratégie de développement pour le District de Bamako est aussi prévue dans le projet.

- la Direction Nationale d'Urbanisme et de Construction (DNUC)

La DNUC ressort du Ministère des Travaux Publics et est chargée de la conception de l'orientation et du contrôle de toutes activités concernant l'urbanisme et la construction.

La Division de l'Urbanisme s'occupe principalement de l'élaboration et du suivi d'exécution des "Schémas Directeurs d'Aménagement et d'Urbanisme des villes et de ses environs" (SDAU) en collaboration avec les Directions Régionales de l'Urbanisme et de la Construction (DRUC). Les SDAU incluent entre autres les plans pour les nouveaux lotissements, le caractère et le système de financement des infrastructures. Avant l'année 2000 toute agglomération d'au moins 5.000 habitants doit avoir un SDAU. En ce moment environs 15 des plus grandes villes en possèdent pour une période d'application de 30 ans.

La Division de la Construction s'occupe de recherches, d'études et des réglementations en matière de construction (matériaux, prix, normes, zonages etc.). En plus il y a la Division du Contrôle et de la Réglementation des Marchés, la Division du Logement et la Division des Parcs et Jardins (pour les espaces verts).

6.6 LE TYPE D'ASSISTANCE

En milieu urbain, comparativement au milieu rural, beaucoup de Maliens ayant reçu une bonne éducation sont capables de contribuer au développement de leur ville et à l'amélioration des

conditions de vie des citoyens défavorisés. La plupart de ces personnes sont sans emploi. La SNV doit éviter que ses assistants techniques fassent une concurrence avec ces nationaux disponibles sur le marché de l'emploi. La SNV devrait déployer beaucoup d'effort dans le recrutement de personnel local pour les projets urbains.

Il est à recommander que la SNV limite son assistance à des projets spécifiques des organismes d'accueil potentiels en cas de besoin.

Nous donnerons quelques exemples de possibilités pour une assistance technique par la SNV:

- Assistance technique et financière pour le développement communautaire au niveau du quartier:

Les tâches de l'assistant technique seront l'identification des besoins prioritaires concernant l'habitat et les infrastructures, le regroupement des groupes-cibles ou des individus intéressés autour de leurs problèmes communs et l'assistance pour chercher une solution. Il est à recommander de ne pas exclure l'UDPM (UNFM, UNJM) mais de chercher des manières les plus apolitiques que possible (avec les chefs de quartier, avec des habitants individuels engagés ou par des comités d'habitants comme l'APE ou le Comité de Salubrité). Plusieurs organismes peuvent servir comme organisation d'accueil (DRUC, DRHPA, DRAS, ALPHALOG etc.).

- Assistance technique pour l'augmentation des revenus et la formation professionnelle:

Contribuer à la formation technique, en gestion, en comptabilité etc.; organiser un fonds de crédit et des formes coopératives pour l'achat des matières premières, la production et/ou la vente etc. Afin de stimuler l'emploi non seulement les petits entrepreneurs mais aussi les moyens entrepreneurs doivent être assistés. Des formes traditionnelles d'organisation socio-économique, comme les tontines ou les groupes d'entr'aide, et leurs possibilités pourraient être utilisées. Le nombre d'organisations d'accueil est assez grand.

- Assistance technique à la planification urbaine:

Faire une contribution à la planification et l'exécution des lotissements et des équipements bon marché et accessibles pour les moins aisés. Elaborer une stratégie concernant l'interrelation entre ville et campagne. L'influence de cette assistance technique ne sera pas toujours directe aux conditions de vie des couches pauvres.

7. EPILOGUE

Le plan quinquennal de la SNV-Mali a identifié trois catégories de groupes-cibles à savoir les ruraux pauvres (paysans et éleveurs), les citadins pauvres et les femmes (paysannes et éleveurs sédentaires). Les secteurs d'actions prioritaires sont les suivants: la production alimentaire, l'approvisionnement en eau, la gestion du milieu physique, l'allégement des tâches et la stimulation des activités rémunératrices des femmes et enfin les soins de santé.

Après avoir analysé, identifié et spécifié les groupes-cibles urbains, leurs besoins prioritaires et les organismes d'accueil qui ont la compétence de s'en occuper, force est de constater que la stratégie développée dans le plan quinquennal mérite une certaine adaptation.

Les besoins prioritaires des citadins pauvres ne sont pas similaires aux secteurs identifiés par la SNV-Mali. La production alimentaire, qui est considérée comme besoin prioritaire de la population rurale ne constitue pas la même priorité en milieu urbain. Ici l'économie est devenue plus monétaire et l'augmentation des revenus est une nécessité. La SNV devra étendre ses activités dans des domaines autres que la production alimentaire quand elle veut s'occuper de la ville.

L'approvisionnement en eau, un élément important en milieu rural, est aussi à Bamako une des priorités. Les problèmes d'énergie et d'assainissement, qui se manifestent à Bamako et à Ségou, correspondent avec les secteurs déjà cités par la SNV à savoir la gestion du milieu physique et les soins de santé (hygiène). La contribution à l'amélioration de la quantité et de la qualité de l'eau, la restriction de la consommation de l'énergie, la réduction de la pollution urbaine constituent autant de préoccupations.

Les soins de santé, mal organisés et inadaptés aux besoins des populations urbaines, demandent un appui comme en milieu rural. Dans le plan quinquennal il est dit que la SNV préfère consolider ses activités dans ce domaine. En milieu urbain les conditions ne sont pas mieux qu'en milieu rural, mais après cette étude nous ne voulons pas exclure une intervention par définition. L'intervention est possible si la possibilité de créer une meilleure structure est assurée (santé de base combinée avec la santé communautaire décentralisée dans les quartiers et une participation active de la population).

Un nouveau domaine sera l'enseignement. Il ne s'agira pas d'un appui au système scolaire comme cela existe à l'heure actuelle mais de développement des formations liées à des activités économiques.

Des actions pour l'allégement des tâches et la stimulation des activités rémunératrices en faveur des femmes sont aussi importantes en milieu rural qu'en milieu urbain. Mais ce n'est

pas seulement dans ces domaines que les femmes citadines demandent l'attention. Une augmentation des revenus et une réduction des frais de vie sont très importantes pour les femmes pauvres qui sont souvent le soutien de la famille. L'amélioration de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement, d'un meilleur accès aux services de santé et d'éducation (qui est encore moins que celui des hommes) les concernent beaucoup. Comme ces domaines ne sont pas uniques pour les femmes, il est nécessaire de prêter une attention spécifique aux intérêts séparés des femmes et des hommes.

BAMAKO

Le Gouvernorat

La Mairie de la commune II, III, V, VI

La Direction Nationale:

des Affaires Economiques

de l'Alphabétisation Fonctionnelle et de la Linguistique Appliquée

de l'Hydraulique et de l'Energie

des Industries

des Transports et des Travaux Publics

d'Urbanisme et de Construction

La Direction Régionale:

de l'Action Coopérative

des Affaires Sociales

de l'Agriculture

des Eaux et Forêts

de l'Elevage

de l'Enseignement

de l'Hygiène Publique et de l'Assainissement

du Plan et de la Statistique

de la Santé Familiale

des Sports, des Arts et de la Culture

d'Urbanisme et de Construction

L'Association Malienne pour la Protection et le Promotion Familiale (AMPFF)

Le Centre d'Etudes et de Promotion Industrielle (CEPI)

Le Centre de Technologie Adaptée (CTA)

La Chambre de Commerce et d'Industrie

La Coopérative des Producteurs de Fruits et Légumes de Bamako

L'Energie Du Mali (EDM)

L'Energie Solaire

L'Institut du Sahel

Le Ministère du Plan

L'Office National de Main-d'Oeuvre et d'Emploi (ONMOE)

Le Secours Catholique Malien (SECAMA)

La Voirie Municipale

BIT: le projet d'appui au secteur non-structuré urbain de Bamako

Dar Salam: projet d'assainissement

GTZ: foyers améliorés

La Banque Mondiale: le Projet Urbain du Mali (PUM)

SEGOU

Le Gouvernerat

La Mairie

l'Administration du Cercle de Ségou et de l'Arrondissement Centrale de Ségou

La Voirie Municipale

La Direction Régionale:

d'Urbanisme et de Construction (DRUC)

des Affaires Economiques

du Plan et de la Statistique

de la Santé Publique

de l'Hygiène Publique et de l'Assainissement

des Affaires Sociales

de l'Action Coopérative

de l'Agriculture

de l'Elevage

des Eaux et Forêts

de l'Education et Alphabétisation

La Chambre de Commerce et d'Industrie

La Carthographie et la Topographie

Le Collège Technique Moderne

Le Centre de Formation Professionnelle

Le Lycée de Ségou

Le Centre de Santé Famory Dombia

Des Centres Sociaux, Ecoles primaires, Dispensaires

Les projets:

- La Base de Perfectionnement d'Artisans Ruraux; la Mission Catholique (SECAMA)
- l'Opération Babagou n'ci Ségou; Fond Européen pour le Développement (FED)
- Le Projet Servulart; Centre d'Etudes et de Promotion Industrielles (CEPI) et Banque Mondiale
- l'Atelier Nieleni; Christian Aid
- Le Projet d'Assainissement et d'Alimentation en Eau de la Ville de Ségou; Direction Nationale de l'Hydraulique et la Coopération Allemande (GTZ)
- Le Projet Jumelage Angoulême-Ségou; la population d'Angoulême - Le Projet Banco Stabilisé; SECAMA

l'Union Démocratique du Peuple Malien (UDPM)

l'Union Nationale des Femmes du Mali (UNFM)

ANNEXE B. Liste d'abréviations utilisées dans le rapport

AEP et A	:Alimentation en Eau Potable et Assainissement de la ville de Ségou
AFVP	:Association Française des Volontaires de Progrès
AILSA	:Année Internationale de Logements Sans Abris
ALPHALOG	:Association Libre pour la Promotion de l'Habitat et du Logement
APE	:Association des Parents d'Elèves
BIT	:Bureau International du Travail
BNDA	:Banque Nationale de Développement Agricole
CEPI	:Centre d'Etudes et de Promotion Industrielles
CMDT	:Compagnie Malienne pour le Développement du Coton
CNREX	:Centre National de Recherches et d'Expérimentations
COMATEX	:Compagnie Malienne de Textile
CTA	:Centre de Technologie Adaptée
DNA	:Direction Nationale de l'Agriculture
DNAS	:Direction Nationale des Affaires Sociales
DNAFLA	:Direction Nationale de l'Alphabétisation Fonctionnelle et de la Linguistique Appliquée
DNHE	:Direction Nationale de l'Hydraulique et de l'Energie
DNI	:Direction Nationale des Industries
DNTP	:Direction Nationale des Transport et des Travaux Publics
DNPFSS	:Direction Nationale de la Planification et de la Formation Sanitaire et Sociale
DNUC	:Direction Nationale d'Urbanisme et de Construction
DRACoop	:Direction Régionale de l'Action Coopérative
DRAS	:Direction Régionale des Affaires Sociales
DRE	:Direction Régionale de l'Elevage
DREF	:Direction Régionale des Eaux et Forêts
DRHPA	:Direction Régionale de l'Hygiène Publique et de l'Assainissement
DRSAC	:Direction Régionale des Sports, des Arts et de la Culture (DRSAC)
DRSP	:Direction Régionale de la Santé Publique
DRTC	:Direction Régionale de la Topographie et de la Cartographie
DRUC	:Direction Régionale d'Urbanisme et de Construction
DSTD	:Division des Services Techniques du District
EDM	:Energie du Mali
ENDA	:Environnement et Développement du Tiers-Monde
ESITEX	:Ecole Supérieure Textile
FED	:Fonds Européen de Développement
FNUAP	:Fonds des Nations Unies pour les Activités de la Population
GTZ	:Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit
IMAP	:Industrie Malienne du Pneu
IMPPF	:International Planned Parenthood Federation
INPS	:Institut National de Prévoyance Sociale
IPR	:Institut Polytechnique Rural
LESO	:Laboratoire pour l'Energie Solaire
OCED	: Organisation Canadienne pour Education et Développement
OMAS	: Organisation Malienne pour Aide à l'Enfance du Sahel

ONMOE :Office Nationale de Main-d'Oeuvre et d'Emploi
 OPAM :Office des Produits Agricoles du Mali
 PMI :Protection Maternelle et Infantile
 PNUD :Programme des Nations Unies de Développement
 PUM :Projet Urbain du Mali
 SECAMA :Secours Catholique Malien
 SDAU :Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme
 SECAMA :Secours Catholique Malien
 SEMA :Société Malienne d'Equipement
 SMI :Soins Maternels et Infantiles
 SNV :Association Néerlandaise pour l'Assistance au
 Développement
 UDPM :Union Démocratique du Peuple Malien
 UNFM :Union Nationale des Femmes du Mali
 UNJM :Union Nationale de la Jeunesse du Mali
 UNTM :Union Nationale des Travailleurs du Mali.

BIBLIOGRAPHIE

- Alexander, G., Messerich, U.,
Müller, F.V. e.a./DRUC
1982
Description et Analyse de la
Structure Socio-économique et
Spatiale de la Ville de Ségou,
Université Libre de Berlin
- Bazin-Tardieu, D.
1975
Femmes du Mali; Lémèac,
Ottawa
- Beeker, C.
1987
Urbane Planning in Afrika.
Palavers over de ruimtelijke
inrichting van de agglomeratie
Ouagadougou, Burkina Faso,
G.U. Amsterdam
- Bosch, E.
1983
Marktvrouwen van Bobo. Het
leven en werk van handelaar-
sters in de stad Bobo-
Dioulasso in boven Volta,
VENA, Leiden
- Brutzkus, E.
1976
Gecentraliseerde of gedecen-
traliseerde urbanisatie-
patronen in ontwikkelings-
landen? en: Perspektief op
ontwikkeling? par: de Bruijne
c.s., Roermond
- Cabrera, G. Sougane, N.
et Sarr, S.
1987
Les petits métiers et l'esprit
d'entreprise; centre Djoliba,
- Cohen, M.A. et al.
1979
Urban Growth and Economic
Development in the Sahel,
World Bank Staff Working Paper
no.315, Washington
- Comité Régional de Développement
1985
Diagnostic de la Région de
Ségou, Ségou
- Comité Régional de Développement
1986
Stratégies de Développement
Région de Ségou, Ségou
- Diakité, M.
Pression démographique et
système d'organisation
familiale dans le District de
Bamako
- Diallo, M. en Sarr, M.
1987
Les flux migratoires à Bamako;
AMRAD, Association Malienne de
Recherche-action pour le
développement, FOCSIV-MILAN

Dijk, M.P. van 1980	De informele sector van Ouagadougou en Dakar; Amsterdam
Djiré, S. 1987	Maraichage urbain 'Bamako; Mémoire ENSUP
DNSI 1988	Annuaire Statistique du Mali 1985 no. 45 juin
DNUC/DRUC (Directions Nationale et Régionale de l'Urbanisme et de la Construction) 1985	Schéma Directeur d'Aménagement et d'urbanisme de la Ville de Ségou et environs (SDAU), Bamako/Ségou
l'Essor quotidien du 27-6-86	
Friedmann, J. and Weaver, C. 1979	Territory and function (the evolution of regional planning), London
GKW Ingénieurs-Conseils 1983	Schéma Directeur d'Assainissement de la Ville de Ségou, Bamako
Hallak, J. et Caillods F.	Education, formation et 1981 secteur traditionnel; UNESCO, Paris
Jamana 1985	Femmes Maliennes: émancipation ou aliénation? no. spécial, mai 1985
Jamana 1986	"1986", no. 6, janv., fev., mars 1986
Jamana 1988	80% des Maliens sont des sans- abri, no. 17, janv., fev. 1988
Keita, M. 1986	Rapports villes-campagnes: Bamako et son environnement régional; le rapport entre ville et campagne en Afrique Occidentale et le transfert de technologie, AMRAD, 1986, Roma
Konaté 1987	Evolution et répartition des équipements sanitaires humains dans le district de Bamako de 1960 à 1985; mémoire ENSUP

- Koné, M.
1982
Contribution à une étude sur la prostitution extérieure à Bamako; mémoire ENSUP
- Koné, N. et Tamboura, A.
1987
La problématique du logement au Mali (étude de solvabilité) Projet de fin d'études ENI
- Kussendrager N. en Simmers J.
1986
Wordt de SNV stads? uit: Vice Versa; 20e jaargang, no.3 1986
- Linden, J. van der
1987
Uiteenzetting over habitatproblematiek en mogelijke oplossingen van stedelijke huisvestingsproblematiek in ontwikkelingslanden; de wereld en ontwikkeling, 9 okt. 1987 jrg. xx, nr 21
- Magassa, S.
1984
Survivance et importance du secteur primaire agricole dans la ville de Bamako ; mémoire ENSUP
- Meillassoux, C.
1968
Urbanisation of an african community (Bamako) , VS
- Messerich, U.
1984
Tätigkeitsbericht, DNUC/DRUC, Bamako
- Ministère de la Santé Publique et des Affaires Sociales, la DNEFSS
1988
Rapport national sur la surveillance continue des progrès réalisés dans le cadre de la stratégie de la santé pour tous d'ici l'an 2000
- Ministère des Transport et des Publics/ Direction Nationale de l'Urbanisme et de la Construction
1986
Orientations pour la Travaux Planifications des Equipements dans le cadre de l'Aménagement de l'espace
- Montagne, J.Y.
1987
Le régime foncier du nouveau code domanial et foncier du Mali, de: études et documents, no. 6
- Monteil, C.
1977
Les Bambara du Ségou et du Kaarta, Paris
- Moonen, E. et van Gelder, S.
1987
Kleinschalige Bedrijvigheid in de Derde Wereld, SNV La Haye

- Ndione, E.S.
1987
- Paques, V.
1954
- Plan
1988
- Pol-de Jong, A.A. van der,
Verkoren, O. et Tempelman, G.J.
1981
- Prins, W. et van der Laan, M.
1987
- Projet Urbain du Mali
- Sanogo, S.
1979
- SDAU du District
- Sissoko, D.
1977
- SNV-Mali
1987
- Scumaoro, I.
1977
- Soumaré A. Sissoko
1984
- Suain, H. et Sangare, M.
1983
- Tinker, I. et Cohen, M.
1985
- Dynamique Urbaine d'une
Société en Grappe: un cas,
Dakar, ENDA, Dakar
- Les Bambaras, Paris
- Plan quinquennal de
développement économique et
social 1987-1991,
volume I, feb.
- Investigation Socio-Economique
de la Ville de Djenné et ses
Environs, Rapport 2, Utrecht
- Housing and Urban Development
in Egypt, India and Senegal.
Towards a research programme.
LIDESCO, Leiden
- Etude du développement urbain
de Bamako: programmation
décennale des investissements,
World Bank, Bamako
- Les caractéristiques de
l'environnement Bamakois;
memoire ENSUP
- rapport programme 1987
- L'alimentation en eau et
l'évacuation des eaux usées à
Bamako; mémoire ENSUP
- Raamwerk 1987
- Etude d'un quartier de Bamako:
Niaréla, mémoire ENSUP
- La main-d'oeuvre domestiques
féminine: approche socio-
géographie; mémoire ENSUP
- Habitat Traditionelle. Région
de Ségou. Projet CTA, DNUC,
Bamako
- Street Foods as a Source of
Income for Women. In: Ekistics
310, Jan/Fevr. '85, 83-89

- Fouré, N.
1974
- L'aménagement de la ville de
Bamako de 1945 à 1973;
mémoire ENSUP
- Vaa, M.
1988
- Self-employed urban women: case-studies
from Bamako; Institute for Social Research, Oslo
- Westen, A. van
1985
- Grondmarkt in Bamako: toegang
tot de grond voor
huisvesting in de hoofdstad
van Mali; Paper for african
cities, Leiden
- 1986
- De derde wereld onder dak
- 1987
- A. Landsupply for low income
housing in Bamako, Mali; its
evolution and performances
- 1987
- B. A tale of tenants, titles
and squatters, Utrecht
- van Woerden, J.
1986
- Stedelijke Groei en Armoede:
Contouren voor een Stedelijk
Programma van SNV, La Haye
- Wollet, J.
1985
- l'Artisanat Urbain au Mali,
BIT, Genève
- Yattara, M.
1987
- Villes d'Afrique: Bamako; de:
Famille et Développement